

aufeminin

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014



Le présent rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 avril 2015 conformément à l'article L 451-1-2 du code monétaire et financier.

SOMMAIRE

I – Activité, informations financières et sociétales

1. Rapport de gestion.....	3
2. Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE).....	28
3. Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.....	91
4. Comptes consolidés.....	102
5. Comptes sociaux.....	142
6. Honoraires des commissaires aux comptes.....	168

II – Responsable de l'information

7. Attestation du responsable du rapport financier.....	170
---	-----



2014

1- RAPPORT DE GESTION

1 - Activité du groupe aufeminin

Aufeminin Publishing a accéléré son déploiement multi-devices et compte désormais en plus de son audience web de 44 millions de visiteurs uniques dans le monde (1), 41 millions de visiteurs mobiles (2), soit presque trois fois plus qu'en décembre 2012 (15,2 millions) et huit fois plus qu'en décembre 2011 (6,1 millions).

L'exercice a également été marqué par la montée en puissance de la vidéo. Avec 6,6 millions de vidéonautes uniques par mois en France en janvier 2015 (3). Les 6 chaînes éditées sur YouTube (marmiton, aufeminin Beauté, La Tribu, Teemix, aufeminin TV et netmums) comptabilisent 100 millions de vidéos vues.

(1) Source Comscore, janvier 2015, aufeminin group + Livingly Media deduplication

(2) Source Google Analytics, janvier 2015

(3) Source : Mediamétrie Netratings, janvier 2015

Le chiffre d'affaires consolidé d'aufeminin s'inscrit en progression de +45% en 2014 à 87,1 M€. A périmètre constant (intégrant les activités de MyLittleParis au 1er janvier 2013), le chiffre d'affaires ressort en hausse de +16%. L'ensemble des activités du groupe est en croissance sur l'année.

En France, portée par la croissance de MyLittleParis (détenue à 60% par aufeminin), l'activité publishing s'inscrit en forte hausse de +117% à périmètre courant et de +24% à périmètre constant. A l'international, l'activité publishing progresse également de +9% à périmètre constant, à 29,1 M€.

SmartAdServer enregistre aussi une hausse de +7% du chiffre d'affaires à 14,0 M€ bénéficiant notamment du développement du RTB.

Les règles et méthodes comptables des comptes de la société mère aufeminin S.A. arrêtés au 31 décembre 2014 sont identiques à celles des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2013 et conformes au plan comptable français.

2 - Présentation des comptes consolidés en normes IFRS.

Les états financiers consolidés de l'exercice 2014 du groupe constitué par la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce (*ci-après dénommé le « Groupe »*) sont établis conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS adoptés par l'Union européenne. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles des états financiers consolidés de l'exercice 2013, à l'exception du paragraphe ci-dessous relatif à la présentation du compte de résultat consolidé.

Changement de présentation du compte de résultat consolidé décidé par le Groupe

A compter du 1^{er} janvier 2014, le Groupe a décidé d'intégrer un nouvel agrégat mesurant la performance récurrente de son activité au sein de son compte de résultat consolidé, l'EBITDA (Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization). Cet agrégat, indicateur clé dans le secteur où le groupe réalise son activité, est l'agrégat de performance utilisé par le Groupe lors de la communication au marché de sa performance et l'indicateur suivi en interne par la Direction du Groupe.

D'autre part, conformément aux recommandations de l'AMF, de l'ANC et la norme IAS 1, le Groupe, dans un objectif d'appréhension de sa performance annuelle et, compte tenu de son fort développement depuis plusieurs années notamment au travers d'acquisition de nouvelles sociétés, a décidé de reclasser en dessous de l'EBITDA dans le poste « autres produits et charges opérationnels », les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R
- Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs

Par conséquent, l'EBITDA est la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents, des charges d'amortissement et de dépréciation.

Les informations comparatives des exercices 2013 ont été aussi retraitées pour refléter les nouvelles présentations.

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction du Groupe d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Tous les chiffres indiqués sont conformes aux normes IFRS.

Le Groupe aufeminin a vu son chiffre d'affaires progresser de près de 45 % entre l'exercice 2013 et l'exercice 2014 (de 60 060 K€ au 31 décembre 2013 à 87 076 K€ au 31 décembre 2014).

L'activité publicitaire a progressé de près de 58 % entre les exercices 2013 et 2014 (45 525 K€ au 31 décembre 2013 et 71 923 K€ au 31 décembre 2014). Les autres services, qui comprennent notamment les ventes de licence du logiciel SmartAdServer sont en progression de 2 % entre les exercices 2013 et 2014 (13 727 K€ au 31 décembre 2013 et 14 015 K€ au 31 décembre 2014).

Les charges de personnel ont augmentées de 30 % entre les exercices 2013 et 2014 (22 398 K€ au 31 décembre 2013 et 29 159 K€ au 31 décembre 2014) en raison principalement de l'acquisition de My Little Paris et du renforcement de la structure et du soutien au développement international du groupe. En outre, la mise en place de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise est incluse dans les charges de personnel de l'exercice 2014 pour un montant de 863 K€ (contre 1 275 K€ en 2013).

L'augmentation de 109 % des autres achats et charges externes (13 911 K€ au 31 décembre 2013 et 29 107 K€ au 31 décembre 2014) est principalement liée à l'acquisition de My Little Paris et au développement international.

L'augmentation du chiffre d'affaires associée à une gestion maîtrisée des coûts a permis de maintenir un bon niveau de bénéfice opérationnel tout en assurant la qualité des sites et le déploiement à l'international.

Le résultat opérationnel est en hausse de 21 %, passant de 19 006 K€ au 31 décembre 2013 à 22 991 K€ au 31 décembre 2014.

Le résultat net part du Groupe s'élève au 31 décembre 2014 à 14 272 K€ contre 12 978 K€ au 31 décembre 2013, soit une augmentation de près de 10 %.

Au 31 décembre 2014, la trésorerie est de 47 175 K€ pour 56 006 K€ au 31 décembre 2013, soit une diminution de 8 831 K€. Cette variation négative s'explique notamment par la marge brute d'autofinancement (+18 965 K€), la hausse des autres créances d'exploitation (-2 771 K€), l'augmentation des dettes fournisseurs (+131 K€) et l'augmentation des dettes fiscales (+1 005 K€), par la hausse des créances clients (-3 194 K€) et la diminution des autres dettes d'exploitation (-2 863 K€). En conséquence, le flux de trésorerie générée par l'activité s'élève à + 11 273 K€. Les flux de trésorerie liés aux investissements (-19 888 K€) viennent en déduction de la trésorerie. Les produits financiers (+194 K€) et les flux de trésorerie liés au financement (-698 K€) y contribuent également.

3 - Endettement.

Le Groupe n'a pas d'endettement au 31 décembre 2014.

4 - Principaux risques et incertitudes.

4.1 Historique d'exploitation limité

La société n'a qu'un historique d'exploitation limité sur lequel fonder son évaluation, ses revenus actuels et futurs, chacun de ces facteurs devant être considéré à la lumière des risques, des dépenses et des difficultés habituellement rencontrées par les sociétés lors de leur première phase de développement et intervenant sur un marché nouveau et en forte évolution tel que celui de l'Internet. La société ne peut donc avoir la certitude de maintenir et d'augmenter l'audience du site aufeminin, de conserver une adhésion de la part du public au concept du site ou au développement de l'Internet comme vecteur de publicité et de commerce, d'attirer de nouveaux visiteurs ou membres ou de conserver les utilisateurs ou membres existants, de générer des revenus significatifs

liés au commerce en ligne ou aux différents services proposés à ses membres, d'anticiper et de s'adapter à un marché en développement continu, de continuer à développer et imposer la marque aufeminin, d'améliorer et développer ses systèmes et son infrastructure d'une façon efficiente, de garantir la capacité du serveur et des systèmes de connexion à faire face au nombre de connexions sur le site de la société, de gérer de manière efficace ses opérations de croissance, de même que l'introduction et le développement de communautés par des concurrents directs ou indirects de la société, notamment ceux ayant des moyens financiers, techniques et marketing plus importants, la réduction des marges liées à la publicité en ligne en raison d'une plus forte concurrence, la législation et la situation économique générale ou plus spécifique liée à l'Internet et à l'industrie du commerce en ligne.

Pour prévenir ces risques, la société doit notamment parvenir à imposer la notoriété de la marque aufeminin, maintenir et augmenter le taux de croissance de son audience, développer et adapter de façon satisfaisante sa stratégie commerciale, continuer à développer et adapter son infrastructure, la technologie utilisée et la bande passante utile de son réseau, fournir un service adaptable, fiable, rentable et qui soit supérieur à celui de ses concurrents, recruter, conserver et motiver des collaborateurs qualifiés et réagir au développement de ses concurrents.

Bien que le chiffre d'affaires de la société n'ait cessé d'augmenter, la société ne peut avoir la certitude d'affronter avec succès ces risques, et un éventuel échec de la société dans l'un ou l'autre des domaines cités ci-dessus pourrait avoir un impact négatif sur le développement de la société, son chiffre d'affaires et sa situation financière.

4.2 Fluctuation potentielle des résultats

La société s'attend à ce que ses résultats financiers puissent fluctuer de façon significative dans les trimestres et années à venir en raison de nombreux facteurs qui échappent à son contrôle. Ces facteurs comprennent notamment des éléments liés au développement de l'audience du site, de la concurrence et de nouveaux services par la société tels que la demande et l'acceptation par le marché des services proposés par la société, le développement de l'Internet comme vecteur de publicité, l'impact fluctuant des moteurs de recherche, le montant et la période choisie pour les investissements, la période choisie et le nombre de nouveaux recrutements, la modification des marges liées à la publicité en ligne du fait d'une concurrence accrue, les frais de recherche et de développement liés à l'introduction de nouveaux services sur le site, les conditions économiques spécifiques à l'industrie de l'Internet et les autres facteurs économiques en général.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires qui s'effectue par contrats dont la durée moyenne d'exécution est relativement courte. En conséquence, les résultats de la société liés à la publicité pourraient fluctuer de façon significative d'une période à une autre en fonction de la continuation des contrats existants et de la conclusion de nouveaux contrats de vente publicitaires.

Les résultats trimestriels de la société pourraient, en raison des facteurs évoqués ci-dessus, être inférieurs aux prévisions des analystes. Le cours de l'action de la société pourrait alors être affecté de façon significative.

4.3 Concurrence

Le marché sur lequel intervient la société est un marché très récent et en forte évolution. La concurrence pour rechercher de nouveaux membres, utilisateurs, annonceurs et marchands, est intense et est appelée à s'intensifier de façon significative ces prochaines années. La société considère que les principaux facteurs de compétition entre les sociétés cherchant à créer des sites de communauté sont notamment la notoriété de la marque, la capacité à conserver les membres existants et à recruter de nouveaux membres, une expertise technique et la capacité à offrir aux internautes des services innovants.

L'audience de la société peut être amenée à fluctuer en fonction du référencement de ses sites dans les moteurs de recherche. Des changements d'algorithme des moteurs de recherche peuvent avoir des impacts sur l'audience.

4.4 Risque lié à l'infrastructure

Le succès de la société dépend en partie de sa capacité à accroître le nombre d'internautes sur son site. En outre, sa capacité à attirer les annonceurs et les commerçants partenaires et à assurer la connaissance de ses produits et services par un large public ainsi que sa notoriété, dépend largement de la performance de son infrastructure système, de son matériel informatique et de ses logiciels.

Toute erreur du système qui pourrait provoquer une interruption ou impliquer un temps de réponse plus lent pour l'accès aux produits et services offerts par la société pourrait avoir pour conséquence une baisse du trafic sur le site, et si cela se reproduisait fréquemment, pourrait réduire le caractère attractif des produits et services de la société pour les annonceurs et les commerçants partenaires. Une augmentation de l'audience sur le site

pourrait quant à elle éprouver la capacité de résistance de l'infrastructure technique de la société et entraîner un temps de réponse plus lent ou des défaillances du système, diminuer le nombre de pages vues vendues aux annonceurs, et réduire les revenus de la société liés à la publicité.

4.5 Dépendance vis-à-vis du développement de la publicité et du commerce en ligne

Le développement des revenus de la société dépend en grande partie du développement parallèle de la publicité et des autres revenus.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires sur son site que la société entend développer dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus significatifs provenant de la publicité dépendra notamment de la large adoption de l'Internet comme vecteur de publicité, du développement du nombre d'utilisateurs accédant aux services de la société, de la possible mise en œuvre de campagnes publicitaires ciblées, de l'adhésion de nouveaux membres et de la capacité de la société à développer une stratégie marketing adaptée. Il ne peut ainsi y avoir aucune garantie que les annonceurs continueront à acheter des espaces publicitaires à des tarifs équivalents à ceux pratiqués actuellement, et que la société sera capable d'attirer de nouveaux annonceurs. Le développement rapide de l'espace disponible pour la publicité sur Internet et la compétition intense sur ce marché font qu'il est très difficile de prévoir les tarifs qui seront adoptés par les vendeurs d'espaces dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus publicitaires importants dépendra ainsi de sa capacité à mettre en place de nouvelles plates-formes de communauté sur son site, permettant d'offrir de nouveaux espaces publicitaires, sans porter atteinte à la perception des programmes offerts actuellement aux utilisateurs.

De nombreux annonceurs publicitaires travaillant avec la société n'ont qu'une expérience limitée d'Internet, et la plupart d'entre eux ne consacrent pas encore une part significative de leur budget à la publicité en ligne. Par ailleurs, les entités qui investissent déjà des montants substantiels dans d'autres médias comme relais de publicité pourraient être réticents à adopter une nouvelle stratégie publicitaire basée sur l'Internet qui remettrait en cause leur politique actuelle. Ainsi, bien que le marché connaisse de très forte croissance, il n'y a donc aucune certitude que le marché de la publicité sur Internet continuera à se développer. Si ce marché se développe de façon plus lente que prévue, le développement et les résultats financiers de la société s'en trouveront affectés.

Le développement des revenus de la société dépend également en grande partie du développement continu de l'utilisation d'Internet pour effectuer des achats de produits ou services. L'utilisation d'Internet comme moyen efficace d'effectuer des transactions de détail est encore à un stade récent de développement, et la demande des consommateurs pour des produits et services introduits récemment sur Internet est encore incertaine.

4.6 Risque lié à protection de la propriété intellectuelle des technologies et des marques

Les technologies développées en interne par la société sont un actif-clé. La copie de celles-ci représente un risque pour la préservation de son audience et par voie de conséquence pour son chiffre d'affaires.

De plus, les marques utilisées par le groupe aufeminin, bien qu'elles soient déposées, sont susceptibles d'être copiées ou détournées par des concurrents. De telles pratiques font peser un risque significatif sur les recettes publicitaires de la société.

4.7 Evolution rapide des technologies, évolution des standards de l'industrie

Si la société ne faisait pas évoluer à l'avenir son site en intégrant de nouvelles technologies, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation de la Société. C'est pourquoi, afin de rester compétitive, la société doit continuer à renforcer la réactivité, la fonctionnalité et le contenu de son site.

4.8 Systèmes de sécurité

Une limite significative au développement du commerce électronique et des communications sur les réseaux est la nécessaire sécurisation de la transmission d'informations. Ainsi, certaines des offres de la société requièrent des technologies de cryptage et d'authentification fournies sous licence par des sociétés tierces pour assurer la sécurité et l'authentification nécessaires à la sécurisation de la transmission d'information confidentielles. En dépit du déploiement par la société d'un certain nombre de mesures de sécurité réseau, il ne peut y avoir aucune garantie que des accès non autorisés, des virus informatiques, des actions accidentelles ou intentionnelles ou d'autres perturbations, ne pourront survenir. Toute personne qui s'introduirait dans le système de sécurité de la société pourrait s'approprier des informations confidentielles ou provoquer des interruptions du site de la société. Les coûts requis pour réduire les problèmes de sécurité pourraient alors être prohibitifs et les efforts pour résoudre de tels problèmes pourraient entraîner des interruptions, des délais ou des cessations de services.

proposés aux clients de la société, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société ou entraîner des risques de litiges potentiels pour la société.

4.9 Erreurs et malveillance

Le développement et la continuité des prestations opérées par la société reposent en partie sur sa capacité à protéger sa propre infrastructure ainsi que ses composants matériels et logiciels contre les dommages causés par les erreurs humaines, les problèmes électriques, les incendies, les séismes, les inondations, les problèmes de télécommunications, le sabotage, les actes intentionnels de vandalisme et événements similaires. A ce titre, malgré les précautions déployées, tels que les systèmes d'accès restreints, les systèmes anti-effraction physiques, les alarmes multiples, les équipements anti-incendies et anti-inondations, les systèmes de régulation des équipements électriques, les redondances des systèmes de télécommunication, une catastrophe naturelle ou d'autres problèmes impondérables pourraient survenir à l'infrastructure aufeminin et entraîner la rupture de sa capacité d'opération ou des dommages importants. En outre, le manquement de tout fournisseur de aufeminin consécutivement à une erreur humaine à une catastrophe naturelle ou à une interruption d'opération, pourrait entraîner une interruption de la capacité d'opération de aufeminin. Ces éléments pourraient alors avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société.

4.10 Capacité à gérer la croissance

La croissance actuelle de la société place et continuera de placer les équipes de Direction de la société sous une forte pression. De plus, la croissance impose que la société puisse gérer de multiples relations d'affaires avec un nombre croissant de tierces parties pour mettre à la disposition des internautes ses services et produits. Il ne peut y avoir aucune garantie que l'équipe dirigeante de la société, ses collaborateurs, ses systèmes, ses procédures et ses contrôles seront adaptés aux services actuels et futurs de la société. En effet, la nécessité pour la société de gérer efficacement sa croissance, lui demandera de continuer à développer ses procédures financières, d'exploitation, et de contrôle, de remplacer ou de mettre à niveau ses systèmes d'information opérationnels et financiers, et de recruter, former, motiver, gérer et retenir ses collaborateurs-clés.

Toute incapacité de la Direction de la société à gérer efficacement la croissance d'un point de vue humain et technique pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

4.11 Dispositions et incertitudes légales

L'évolution des lois et règlements auxquels sont soumises les activités de la société, ainsi que l'interprétation de ces lois et règlements par les tribunaux pourraient induire des coûts supplémentaires ou interdire le développement de certaines activités de la société. En particulier, l'adoption dans le futur de lois et règlements propres à Internet couvrant notamment des sujets comme le traitement de la sécurité de l'information, la convergence des services de télécommunication traditionnels avec l'Internet, la formation des contrats en ligne ainsi que la responsabilité des différents fournisseurs de services en ligne. L'adoption de telles lois ou réglementations pourrait ralentir la croissance de l'Internet et par conséquent diminuer la demande pour les opérations et les services de la société, ou augmenter les coûts de telle manière, que cela pourrait avoir un effet négatif important sur les résultats de la société et sa situation financière.

De plus, du fait du caractère international et immatériel d'Internet, la société n'est pas en mesure de garantir que le contenu ou l'offre de ses sites sont ou seront en conformité avec des lois étrangères actuelles ou à venir en dehors de l'Union européenne concernant notamment les questions liées à la propriété intellectuelle, les taxes, la diffamation, la morale et la protection de la vie privée. En cas de mise en jeu de sa responsabilité, une décision défavorable à la société pourrait avoir un effet négatif sur les résultats de la société et sa situation financière.

4.12 Risques liés aux acquisitions potentielles

La volonté de la Société d'accélérer son développement international fait naître un risque d'intégration sur les opérations de croissance externe qui pourraient y être menées.

4.13 Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est dépendante de ses équipes. Bien que le savoir-faire soit largement partagé, le départ de ses principaux dirigeants (Marie-Laure Sauty de Chalon et Christophe Decker) pourrait affecter significativement la société.

4.14 Autres risques particuliers notamment sociaux et environnementaux

La société n'a pas connaissance de risques sociaux non quantifiés dans les comptes. L'application des 35 heures est effective depuis le premier janvier 2002. L'activité de la société étant intellectuelle et informatique, elle n'engendre pas de risques environnementaux particuliers.

4.15 Assurances

Le Groupe a contracté des assurances couvrant notamment les risques de responsabilité civile et professionnelle qu'il considère comme étant adaptés à son activité.

4.16 Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère qu'elle dispose d'une trésorerie suffisante pour couvrir ses échéances à court et moyen terme.

4.17 Risques sur actions

€	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	0	121 532
Hors Bilan	0	0
Position nette globale	0	121 532

Le nombre d'actions propres est de 34 768 et sont valorisées à leur coût d'acquisition.

4.18 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont détaillés en note 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Montants en K€

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Contrats de location simple	4 737	1 169	3 354	214
Contrats de location longue durée	11	11	0	0
TOTAL	4 748	1 180	3 354	214

Autres engagements donnés	Total	Montants des engagements par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Lignes de crédit	Néant			
Lettre de crédit	Néant			
Garanties	Néant			
Obligation de rachat	Néant			
Autres engagements	Néant			
TOTAL	0	0	0	0

4.19 Procédures judiciaires et d'arbitrages

Il n'existe pas, à notre connaissance, de procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (autres que celles reprises dans les comptes consolidés), y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

En outre, les risques financiers sont les suivants :

- volatilité possible du cours des actions : aufeminin faisant partie des valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatil et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque ;
- risque de liquidité : ce risque est peu élevé, en effet, la société dispose d'une trésorerie suffisante et le capital de la société est détenue à plus de 80% par le groupe Axel Springer, le « flottant » disponible sur le marché boursier est relativement restreint ;
- les risques de change : l'activité de la société étant principalement située dans la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture ;
- les risques de taux : non significatif étant donné l'absence d'endettement du Groupe ;
- risque de trésorerie : ce risque est peu élevé, la société disposant d'une trésorerie de près de 47 millions d'euros placée en investissements à court-terme et sans risques

5 - Evolution prévisible.

Le Groupe se donne comme objectif une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat sur l'exercice 2015.

6 - Résultats de la société mère.

Le chiffre d'affaires de la société mère s'élève à 18 935 k€ au 31 décembre 2014 (contre 19 853 k€ au 31 décembre 2013), son résultat d'exploitation est de 3 755 k€ au 31 décembre 2014 (contre 6 322 k€ au 31 décembre 2013) et son résultat net est de 13 520 k€ au 31 décembre 2014 (3 222 k€ au 31 décembre 2013).

7 - Affectation du résultat social de l'exercice 2014.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 13 520 130,75 euros, comme suit :

- 799,00 € à la réserve légale.
- le solde, soit 13 519 331,75 € au compte « report à nouveau ».

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

8 - Sociétés contrôlées par aufeminin.

Sociétés	% contrôle
alFemminile.com	100,00%
enFemenino.com	99,99%
auFeminin.com Productions	100,00%
SmartAdServer	100,00%
Marmiton	100,00%
SmartAdServer Limited	100,00%
soFeminine.co.uk	100,00%
goFeminin.de	100,00%
SmartAdServer Gmbh	100,00%
Netmums Limited	100,00%
Vina Woman UK Limited	30,00%
oFeminin.pl SP. Z O.O.	51,00%
Etoile Casting SAS	100,00%
SmartAdServer Italie	100,00%
SmartAdServer Espagne	100,00%
SmartAdServer Brésil	99,99%
SmartAdServer Canada	100,00%
Benfemenino	100,00%
Les Rencontres aufeminin	50,00%
SmartAdServer Pologne	100,00%
SmartAdserver US	100,00%
Wewomen	100,00%
My Little Paris	60,00%
My Little Campus	60,00%
Merci Alfred	100,00%
Gambette box	60,00%
My Little Box KK	60,00%

9 - Résultats des filiales.

Société	Chiffre d'affaires (K€)	Résultat net (K€)
alFemminile.com	5 451	2 045
enFemenino.com	4 064	883
auFeminin.com Productions	867	44
Smartadserver	16 327	2 785
Marmiton	8 231	2 065
Smartadserver Ltd	0	-3
SoFeminine.co.uk	869	-218
goFeminin	7 714	1 827
Smartadserver Gmbh	671	42
Netmums Ltd	6 035	2 467
Vina Women	0	0
ofeminin.pl	460	82
Etoile Casting	454	146
SmartAdServer Italie	229	-6
SmartAdServer Espagne	683	62
SmartAdServer Brésil	415	80
SmartAdServer Canada	23	5
Benfemenino	0	-174
Les Rencontres aufeminin	885	-23
SmartAdServer Pologne	344	13
SmartadServer US	585	39
Wewomen	3	-98
My Little Paris	19 803	NC
My Little Campus	103	NC
Merci Alfred	1 064	NC
Gambette box	2 134	NC
My Little Box KK	1 641	NC

10 - Marché du titre.

L'action aufeminin a évolué entre un plus haut de 36,82 € (le 13/01/2014) et un plus bas de 22,50 € (le 16/10/2014). Le volume de titres échangés a évolué entre un plus haut de 43 024 titres échangés (le 22/01/2014) et un plus bas de 1 titre échangé (le 18/11/2014).

Mois	Nombre de séances	Cours coté (en euros)		Volume des transactions	
		+ haut	+ bas	Total	Moyen (quotidien)
janv-14	22	36,82	31,31	206 855	9 403
févr-14	20	34,00	31,70	54 362	2 718
mars-14	21	35,75	32,14	116 894	5 566
avr-14	20	33,68	32,00	55 619	2 781
mai-14	21	33,50	32,00	34 006	1 619
juin-14	21	31,91	31,50	29 577	1 408
juil-14	23	31,20	28,05	49 116	2 135
août-14	21	29,60	27,00	47 555	2 265
sept-14	22	28,99	27,34	29 650	1 348
oct-14	23	27,20	22,50	67 930	2 953
nov-14	20	25,85	24,70	19 988	999
déc-14	21	25,91	24,40	58 043	2 764

Source : Euronext

11 - Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité.

Voir le Rapport Sociétal et environnemental

12. Développement durable

Voir le Rapport Sociétal et environnemental

13 - Événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.

- **Acquisition de la société Livingly Media**

Le 25 février 2015, le groupe aufeminin a acquis 100 % du capital de la société Livingly Média pour la somme de 25 Millions de dollars en numéraire. Basé à San Carlos, en plein coeur de la Silicon Valley, Livingly Media est l'un des 25 premiers éditeurs digitaux de contenus *lifestyle* aux Etats-Unis, regroupant des sites les plus populaires à destination des femmes : Zimbio.com (divertissement), StyleBistro.com (mode, beauté et style) et Lonny.com (décoration de la maison).

Un complément de prix (« earn-out ») courant jusqu'en 2019, calculé sur l'Ebitda de la société, pourrait porter le montant total de l'opération à environ 50 millions de dollars.

- **Signature d'une promesse d'achat du sous-groupe SmartAdserver**

En date du 12 décembre 2014, le Groupe aufeminin, actionnaire majoritaire du groupe SmartAdServer a confirmé que le Groupe avait engagé une revue stratégique de sa participation dans SmartAdserver, envisageant différentes hypothèses pour cette société dont une cession.

Le 19 février 2015, Le Groupe aufeminin S.A. a annoncé au marché la signature d'une promesse d'achat (put option) par la société de capital-investissement Cathay Capital en vue de l'acquisition de 100% du capital de sa filiale SmartAdServer. L'exercice de la promesse d'achat permet à aufeminin de se concentrer sur son activité d'éditeur de contenus en direction de ses communautés. Dans le cas où le Groupe déciderait d'exercer cette promesse d'achat, SmartAdServer serait cédée à une société intégrée à Cathay Capital et aux principaux managers de SmartAdServer, pour un prix total fixé à 37 millions d'euros. La promesse d'achat peut être exercée jusqu'au 21 avril 2015.

14 - Dépenses de recherche et développement.

Les frais de création et de développement du logiciel ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charges au-cours de l'exercice de l'engagement de la dépense sauf pour les nouveaux logiciels s'ils répondent aux critères énumérés ci-dessous.

- la faisabilité technique,
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser,
- la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- l'existence d'un marché ou son utilité interne
- la capacité à mesurer de façon fiable les dépenses attribuables à cet actif pendant son développement.

15 - Actions propres.

L'Assemblée générale du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10% du capital de la Société à la date de l'Assemblée générale et moyennant un prix maximum d'achat de 50 euros par action. Cette autorisation arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Durant l'exercice 2014, la Société n'a procédé à aucune opération au titre de cette autorisation (achat ou utilisation d'actions précédemment rachetées).

Au 31 décembre 2014, la Société détenait 34.768 actions propres (valeur nominale : 0,20 euro par action), représentant 0,38 % du capital social, pour une valeur d'achat de 122 K€ dans les comptes sociaux en titres immobilisés. Ces actions propres sont imputées sur les capitaux propres dans les comptes consolidés (voir note IV de l'annexe aux comptes consolidés). La totalité des 34.768 actions détenues par la Société ont été acquises dans le cadre du dernier programme de rachat d'actions effectué en 2004 et qui avait pour objectif :

- d'assurer la régularisation du cours de bourse de la Société en intervenant systématiquement en contre-tendance sur le marché ;
- de favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance de la Société ;
- d'optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société ;
- de les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, du régime des options d'achat d'action ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- d'annuler partiellement ou totalement les actions ainsi rachetées pour autant que l'assemblée générale extraordinaire ait adopté la résolution correspondante.

16 - Conseil d'administration et Direction Générale.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de sept membres : Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Axel Springer AG (représentée par M. Mathias Döpfner), MM. Andreas Wiele, Mac Flamme, , Mme Marie Pic-Pâris Allavena et Mme Karen Heumann et Ralph Büchi.

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil qui cumule les deux fonctions. Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a été nommée dans ses fonctions de Président Directeur Général le 1er juin 2010.

Mme Marie-Laure Sauty de Chalon est assistée de M. Christophe Decker en qualité de Directeur Général délégué.

17 - Autres mandats et fonctions exercés par les membres du conseil d'administration.**Marie-Laure Sauty de Chalon :**

- gérant de la SARL aufeminin Productions,
- Président de la SAS SmartAdServer,
- Geschäftsführer (co-gérant) de goFeminin.de GmbH,
- Director de soFeminine.co.uk Ltd.
- Président de la SAS Marmiton
- Président de la SAS Etoile Casting
- Président de la SAS Les Rencontres aufeminin
- Membre du conseil de surveillance de My Little Paris
- LVMH, membre du conseil d'administration

Mathias Döpfner, Président du Directoire d'Axel Springer SE, représentant permanent d' Axel Springer SE :

- Time Warner Inc. (Member of the Board of Directors)
- RHJ International SA, Brüssel (Member of the Supervisory Board)
- B.Z. Ullstein GmbH (Member of the Advisory Board)
- Axel Springer Schweiz AG (Member of the Advisory Board)
- Aufeminin, Paris (Member of the Supervisory Board)

Andreas Wiele, Membre du Directoire d'Axel Springer SE:

- Axel Springer SE, Germany (Member of the Executive Board)
- Axel Springer Digital Classifieds France SAS, France (Chairman of the Supervisory Board since June 2014)
- Axel Springer Digital GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board since June 2014)
- Axel Springer Digital Ventures GmbH (Managing Director since July 2014)
- Axel Springer Financial Media GmbH, Germany (Managing Director until February 2015)
- Axel Springer International Group Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer International Holding GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Publishing International Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer TV International Ltd., UK (Board of Directors/Executive Director)
- B.Z. Ullstein GmbH, Germany (Member of the Advisory Board)
- Car & Boat Media SAS, France (Member of the Supervisory Board since July 2014)
- Coral-Tell Ltd., Israel (Chairman of the Board of Directors since May 2014)
- dpa Deutsche Presseagentur GmbH, Germany (Member of the Supervisory Board until June 2014)
- Immoweb SA, Belgium (Chairman of the Administrative Board since June 2014)
- Meinstadt.de GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board since June 2014)
- Prinovis Ltd., UK (Board of Directors)
- Seloger.com SAS, France (Chairman of the Supervisory Board since June 2014)
- StepStone GmbH, Germany (Chairman of the Supervisory Board)
- Zanox.de AG, Germany (Chairman of the Supervisory Board/Chairman since August 2014)

Marc Flamme, Head of New Media International Axel Springer

- Automotive Exchange Private Ltd., India (Board of Directors)
- Axel Springer Asia GmbH (Managing Director)

Ralph Büchi, Head of AS International:

- Amiado Group AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Amiado Online AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- AR Technology SAS, France (Member of the Board of Directors)
- AS Osteuropa GmbH, Germany (Managing Director)
- Automotive Exchange Private Limited, India (Non-Executive Director)

- Autoreflex.com SAS, France (Member of the Board of Directors)
- Axel Springer SE, Germany (Member of the Management Board until April 2014)
- Axel Springer Asia GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds France SAS, France (Chairman of the Supervisory Board until June 2014)
- Axel Springer Edition S.A.S., France (President)
- Axel Springer Espana S.A., Spain (Board of Directors)
- Axel Springer France S.A.S., France (President)
- Axel Springer International AG, Switzerland (formerly Handelszeitung Medien AG) (Chairman of the Board of Directors)
- Axel Springer International GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer International Holding GmbH, Germany (Managing Director)
- Axel Springer Schweiz AG, Switzerland (Vice Chairman of the Board of Directors)
- Car & Boat Media SAS, France (Member of the Supervisory Board since July 2014)
- CompuTel Telefonservice AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Editions Mondadori Axel Springer (EMAS) S.E.N.C., France (Gérant non associé)
- EMAS Digital SAS, France (Directeur General since March 2014, before Président)
- Grupa Onet.pl SA, Poland (Member of the Supervisory Board; Chairman until October 2014)
- Immoweb SA, Belgium (Chairman of the Board of Directors until June 2014)
- ITAS Media Private Limited, India (Non-Executive Director)
- [Pensionskasse der Axel Springer Schweiz AG, Switzerland (Chairman of the Foundation Board) - the company has been dissolved in March 2014, not active in 2014]
- [Personalvorsorge der Handelszeitung und Finanzrundschau AG, Switzerland (President of the Administrative Board) - the company has been dissolved in August 2014, not active in 2014]
- Ringier Axel Springer Management AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Ringier Axel Springer Media AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- SeLoger.com S.A., France (Chairman of the Supervisory Board until June 2014)
- Today Merchandise Private Limited, India (Non-executive Director until January 2014)
- ONET Holding Sp. z o.o., Poland (Managing Director)
- Zanox.de AG, Germany (Member of the Supervisory Board, Chairman of the Supervisory Board until August 2014)

Marie Pic-Pâris Allavena :

- Administrateur et Directeur Général délégué de GROUPE EYROLLES SA
- Représentant permanent de Groupe Eyrolles SA en sa qualité d'administrateur de LA PROCURE SA
- Administrateur intuitu personae chez BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS

Karen Heumann :

- Member regional Advisory Board (North) – Commerzbank AG
- Supervisory Board– Douglas Holding AG
- Member of the Executive Board – thjnk trautmann, heumann, jochum und kemper AG

18 – Rémunération des dirigeants.

Les rémunérations fixes et variables des dirigeants ont été établies en vertu des critères suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

Au cours de l'exercice 2014, les rémunérations brutes totales et les avantages en nature versés :

- à Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Président Directeur Général sont, pour la partie fixe de 500 000 euros et de 908 750 euros pour la part variable et de 11 827 euros d'avantage en nature, et de 0 euro de la part des sociétés contrôlées par aufeminin ou de la part de la société la contrôlant. En outre, le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'aufeminin.

- à M. Christophe Decker, Directeur Général délégué sont, pour la partie fixe de 151 164 euros et de 62 450 euros pour la part variable, et de 0 euro de la part des sociétés contrôlées par aufeminin ou de la part de la société la contrôlant. En outre, le Directeur Général délégué bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'aufeminin.

Les rémunérations perçues par le Directeur Général délégué le sont au titre de son contrat de travail. Il ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat social.

Aucune rémunération, ni avantage de toute nature n'a été versé par la Société, les sociétés qu'elle contrôle et la société la contrôlant, à tous les autres Administrateurs sous réserve des exceptions suivantes :

- (i) Messieurs Wiele, Flamme et Büchi étant salariés ou mandataires sociaux de la société Axel Springer AG, ils bénéficient à ce titre de rémunérations allouées par la société Axel Springer AG ;
- (ii) Mme Karen Heumann, compte tenu des relations commerciales entretenues avec la Société Axel Springer AG, perçoit à ce titre des rémunérations allouées par la société Axel Springer AG

Pour des raisons de confidentialité, conformément au Droit Allemand applicable aux accords susvisés en (i) et (ii), le montant des rémunérations allouées ne peut être communiqué.

Il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux sous réserve de ce qui est décrit dans la présente section concernant le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués.

Au 31 décembre 2014, le Président Directeur Général détient 50 000 options de souscription d'actions, et pas d'actions gratuites et le Directeur Général délégué détient 100 000 options de souscription d'actions, et 0 action gratuite. Les autres administrateurs ne détiennent aucune action gratuite ni option de souscription ou d'achat d'actions de la Société.

En 2014, le Président Directeur Général en fonction durant cette période a été bénéficiaire de 0 option de souscription d'actions, et de 0 action gratuite.

En 2014, le Directeur Général délégué en fonction durant cette période a été bénéficiaire de 0 option de souscription d'actions, et de 0 action gratuite.

Le Président Directeur Général a conclu avec la Société un engagement de non-concurrence d'une durée de 6 mois à compter de la cessation de son mandat de Directeur Général. En contrepartie de cette obligation et pendant sa durée, il est prévu le versement mensuel d'une indemnité égale à 70% de la rémunération de base mensuelle et 1/12ème du total de la rémunération variable versée au cours des douze derniers mois précédant la fin du mandat.

Le Président Directeur Général bénéficie également d'un engagement de versement d'une indemnité en cas de révocation de son mandat selon les dispositions suivantes :

Le montant de l'indemnité est égal à six mois de rémunération annuelle fixe et variable calculée sur la base de la moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

En tout état de cause, le versement de cette indemnité de départ sera soumis à la constatation par le Conseil, lors de la mise en jeu de cet engagement, de la réalisation d'une au moins des deux conditions de performance suivantes : (i) l'EBITDA consolidé au titre de l'exercice précédant la révocation de son mandat social soit au moins égal à 10 millions d'euros ou (ii) le chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice précédant la révocation de son mandat social soit au moins égal à 30 millions d'euros.

Le droit à indemnité n'est ouvert qu'en cas de départ contraint du Président Directeur Général et lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société. Les indemnités ne seront pas dues si le Président Directeur Général quitte la Société de sa propre initiative pour exercer de nouvelles fonctions, change de fonctions à l'intérieur du Groupe ou encore s'il a la possibilité de faire valoir à brève échéance ses droits à la retraite.

Dans l'hypothèse où le Président Directeur Général a droit au versement des indemnités de départ et de ses indemnités de non-concurrence, le montant des indemnités de départ sera réduit de telle sorte que le montant

total des indemnités cumulées versées au Président Directeur Général n'excède pas une somme égale à deux années de rémunération annuelle, partie fixe et partie variable comprises, calculée sur la base de la moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

S'agissant du Directeur Général délégué, il ne bénéficie pas d'engagement au titre de la cessation ou du changement de ses fonctions de mandataire social. Au titre de son contrat de travail il pourrait se voir attribuer des indemnités de rupture conformément à la Convention Collective SYNTEC applicable à la Société.

Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2013	2014
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	672 242 €	1 226 333 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	348 750 €	0 €
Christophe Decker - Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	212 764 €	233 614 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	348 750 €	0 €

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	2013		2014	
	Montant dus	Montants versés	Montant dus	Montants versés
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil				
Rémunération fixe	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Rémunération variable	172 242 €	378 250 €	726 333 €	908 750 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature*	11 665 €	12 221 €	11 827 €	11 827 €
TOTAL	683 907 €	890 471 €	1 238 160 €	1 420 577 €
Christophe Decker - Directeur général délégué				
Rémunération fixe	150 564 €	150 564 €	151 164 €	151 164 €
Rémunération variable	60 000 €	60 000 €	80 000 €	60 000 €
Rémunération exceptionnelle	2 200 €	2 200 €	2 450 €	2 450 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	212 764 €	212 764 €	233 614 €	213 614 €

* Assurance chômage

Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

10 000 euros de jeton de présence ont été versés en 2014 à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant pour l'exercice 2013. Le versement de jetons de présence au titre de l'exercice 2014 a été décidé par le Conseil d'administration en mars 2015. Le montant global des jetons de présence ainsi décidé s'élève à 1 500 euros par comité d'audit et 1 000 euros par conseil d'administration et ont été alloués à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Sans objet

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Sans objet

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Sans objet

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Sans objet

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'action

Cette information figure dans le paragraphe 21.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options ou BSPCE levées par ces derniers

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS OU BSPCE CONSENTIS DURANT L'EXERCICE AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS OU BSPCE LEVES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options ou BSPCE attribués / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options ou BSPCE consentis, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options ou BSPCE, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options et BSPCE ainsi consentis est le plus élevé (information globale)	0	0,00 €
Options ou BSPCE levés durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur, dont le nombre d'options et BSPCE ainsi levés est le plus élevé (information globale)	39 950	15,16 €

Tableau 10 :

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		X		X	X		X	
Christophe Decker - Directeur général délégué	X			x		x	x	

Les fondateurs et/ou les dirigeants de l'entreprise n'ont pas de droits sur les actifs de la société.

19 - Participation des salariés au capital à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2014, la participation des salariés au capital de la société, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, s'élevait à 33 008 actions, soit 0,36 % du capital.

20 - Principaux actionnaires.

	Au 31.12.2014				Au 31.12.2013			
	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote
Pour les actions au nominatif								
AS Online Beteiligungs GMBH	6 105 202	66,48%	12 210 404	79,79%	6 105 202	66,77%	12 210 404	80,04%
Autres actions au Nominatif	70 002	0,76%	118 968	0,78%	66 006	0,72%	107 784	0,71%
Auto-détention	34 767	0,38%			34 767	0,38%		
Pour les actions au porteur (*)								
AS Online Beteiligungs GMBH	1 280 291	13,94%	1 280 291	8,37%	1 280 265	14,00%	1 280 265	8,39%
Public	1 693 090	18,44%	1 693 090	11,06%	1 657 162	18,12%	1 657 162	10,86%
TOTAL	9 183 352	100,00%	15 302 753	100,00%	9 143 402	99,56%	15 255 615	100,00%

(*) Selon les dernières informations sur les franchissements de seuils communiqués à la société

Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 4 ans bénéficient d'un droit de vote double, conformément à l'article 2.5.2 des statuts de la Société.

Franchissements de seuils légaux : Pas de franchissement de seuil signalé au cours de l'exercice 2014.

21 - BSPCE, stock options et actions gratuites.

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le nombre de BSPCE, stocks options et actions gratuites attribués et non encore exercés au 31 décembre 2014 s'élève à 556 550, soit une dilution maximale de 5,71 % du capital.

a) BSPCE

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'assemblée générale	31.03.00	12.05.00	26.06.00	17.05.01	25.04.02
Quantité autorisée	30 759	21 724	75 117	21 263	133 500 (a) 128 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	30 759	21 724	75 117	21 263	261 500
Date d'émission	31.03.00	12.05.00	26.06.00 07.11.00 20.12.00 09.02.01	17.05.01	11.09.02
Total de BSPCE attribués	30 759	21 724	75 117	21 263	126 545
Date d'échéance des BSPCE	31.03.05	12.05.05	60 mois après émission	17.05.06	31.03.2005
Prix de souscription des actions	2,33 euros	2,33 euros	7,60 euros	7,60 euros	0,89 euros
BSPCE à l'ouverture	0	0	0	0	0
BSPCE levés	0	0	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	0	0	0
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0	0	0

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8
Date de l'assemblée générale	25/04/2003	29/06/2004	27/05/2005
Quantité autorisée	400 000 250 000 (b)	500 000	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	650 000	500 000	500 000
Date d'émission	11.09.2003 350 000 22.04.2004 48 500	08/12/2004 9000	06/10/2005 20 000
Total de BSPCE attribués	398 500	9 000	20 000
Date d'échéance des BSPCE	60 mois après émission	28.06.09	26.05.10
Prix de souscription des actions	2,63 euros le 11.09.2003	7,06 euros le 08/12/2004	18,15 euros
Prix de souscription des actions	4,49 euros le 22.04.2004		
BSPCE à l'ouverture	0	0	0
BSPCE levés	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	0
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0

(a) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2002 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 133.500 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, destinés à remplacer

70.994 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

(b) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2003 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 250.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise destinés à remplacer 34.508 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

Il n'y a plus d'autorisations d'attribution sur les plans présentés ci-dessus.

b) Options de souscription

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	31.03.00	17.05.01	25.04.2002	22.06.2006
Quantité autorisée	200 000	180 000	62 222	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	200 000	180 000	62 222	500 000
Date d'émission	11.04.00 32 730 03.05.00 32 730 26.06.00 6 026 28.08.00 3 876 07.11.00 41 356 20.12.00 3 926 26.04.01 7 852	27.06.01 5 889 14.09.01 1 963		04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
Total d'options attribuées	128 496	7 852	0	173 000
Date d'échéance des options	10 ans après émission	10 ans après émission	10 ans après émission	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	2,33 (11.04.00 et 03.05.00) puis 7,60 euros	7,60 euros	NA	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
options à l'ouverture	0	0	0	45 500
options émises en 2014				0
options levées en 2014	0	0	0	16200
options annulées en 2014	0	0	0	7 000
options attribuées restant à exercer	0	0	0	22 300

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000	300 000	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
options à l'ouverture	52000	211000	300000
options émises en 2014	0	0	0
options levées en 2014	15750	8000	0
options annulées en 2014	0	5 000	0
options attribuées restant à exercer	36 250	198 000	300 000

c) Actions gratuites

	Plan n°1
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	150 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	150 000
Date d'émission	04.07.2006 10 000 18.01.2007 17 000 03.05.2007 5 000 24.09.2007 5 000 21.02.2008 60 000 28.04.2008 53 000
Total d'actions attribuées	150 000
Date d'échéance des actions	au minimum 2 ans après la date d'attribution
Prix de souscription des actions	
actions à l'ouverture	0
actions émises en 2012	0
actions levées en 2012	0
actions annulées en 2012	0
actions attribuées restant à exercer	0

22 - Négociabilité des actions.

Les actions sont librement négociables sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

23 - Délégations en cours de validité accordées par l'AGE au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

	Montant nominal maximal des augmentations de capital	Validité de l'autorisation	Assemblée générale	N° de résolution	Utilisation de la délégation
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec maintien du droit préférentiel de souscription	600 000 €	26 mois	26 juin 2014	8	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public	360.000 € (1)	26 mois	26 juin 2014	9	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie de placement privé	20 % du capital social par an (2)	26 mois	26 juin 2014	10	
Incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	600.000 € (1)	26 mois	26 juin 2014	11	
Autorisation d'acheter des actions de la Société	10% du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014	26 juin 2014	6	
Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées	10 % du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014	26 juin 2014	7	
Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions	60 000 €	38 mois	26 juin 2014	12	
Autorisation pour augmenter le capital, dans la limite de 10%, en vue de rémunérer des apports en nature	10% du capital	26 mois	27 juin 2013	8	
Augmentation de capital au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne	40 000 €	26 mois	26 juin 2014	13	
attribution gratuite d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux	30 000 €	38 mois	27 juin 2012	18	

(1) Dans la limite du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 8^{ème} résolution de l'AG du 26 juin 2014.

(2) Dans la double limite de 20 % du capital social fixée par la 10^{ème} résolution et du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 8^{ème} résolution de l'AG du 26 juin 2014.

24 - Divers.

(i) Utilisation des instruments financiers :

La trésorerie de la Société est placée en SICAV de trésorerie, bons monétaires et comptes à terme. La Société n'utilise pas d'instruments financiers risqués.

(ii) Informations relatives aux filiales et participations :

- prises de participation et prises de contrôle (dans une société ayant son siège social en France et représentant plus du 1/20e, du 1/10e, du 1/5e, du tiers ou de la moitié du capital social de ladite société) : Acquisition de 100 % de la société Merci Alfred et 60 % de la société My Little Paris

- suppression des participations croisées : néant

(iii) Etat récapitulatif des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014 sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du règlement général de l'AMF). Voir tableau n° 5 du rapport de gestion.

(iv) Ajustements éventuels des options et BSPCE: voir paragraphe 21.

(v) Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique sur les titres de la Société (article L.225-100-3 du Code de commerce) : Les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce afférentes aux accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique sont d'ores et déjà précisée au paragraphe 17 du présent rapport qui fait notamment état de l'indemnité allouée au Président Directeur Général, en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société.

(vi) Conformément aux dispositions de l'art. 223-IV à V du CGI, nous vous informons qu'il n'y a pas eu de dépenses somptuaires non déductibles fiscalement, correspondant aux loyers non déductibles sur les véhicules de tourisme, et pas de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

25 - Délais de paiement des fournisseurs en K€.

Le tableau ci-dessous présente la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéances.

Exercice 2014	Echus	15/01/2015	15/02/2015	Groupe	TOTAL
auFeminin.com Productions	25	0	1	0	26
Les Rencontres auFeminin	95	23	54	79	251
Etoile Casting	0	0	15	0	15
Marmiton	42	0	183	15	239
SmartAdServer	218	18	454	187	876
aufeminin	1 039	43	718	1 525	3 325
TOTAL	1 418	83	1 426	1 805	4 733

Exercice 2013	Echus	15/01/2014	15/02/2014	Groupe	TOTAL
au-feminin.com Productions Les Rencontres auFeminin	24	2	3	1	29
Etoile Casting	3	-2	7	76	84
Marmiton	6	0	12	0	18
SmartAdServer	72	3	63	171	310
aufeminin	286	43	166	1	496
	625	47	805	760	2 237
TOTAL	1 017	93	1 056	1 008	3 173

26 – Résultats des 5 derniers exercices (k€)

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (K€)

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	1 837	1 829	1 796	1 796	1 796
Nombre d'actions	9 183 352	9 143 402	8 980 902	8 980 902	8 979 402
- ordinaires	9 183 352	9 143 402	8 980 902	8 980 902	8 979 402
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS et RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires H.T.	18 935	19 853	20 401	20 591	23 122
Résultat avant impôts, participat°, dot. amortis et prov°	14 988	7 056	6 169	5 680	8 209
Impôts sur les bénéfices	-882	-2 032	-1 712	-1 633	-2 582
Participations des salariés	-285	-916	-273	-244	-532
Dot. amortissements et provisions	-301	-887	-1 100	-262	-528
Résultat net	13 520	3 222	3 084	3 541	4 566
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<i>RESULTAT par ACTION</i>					
Résultat après impôts, participat°, avant dot. amt et prov°	1,50	0,45	0,47	0,42	0,57
Résultat après impôts, participat°, après dot. amt et prov°	1,47	0,35	0,34	0,39	0,51
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	109	86	89	83	73
Masse salariale	-6 268	-5 305	-5 812	-5 743	-4 554
Sommes versées en avantages sociaux (Oeuvres sociales...)	-2 676	-2 788	-2 575	-2 508	-2 155



2014

**2 - RAPPORT DE RESPONSABILITE
SOCIETALE ET
ENVIRONNEMENTALE**

AVANT PROPOS

1. Aufeminin, un acteur engagé
2. Organisation de la politique RSE
3. Cadre légal
4. Périmètre et méthodologie

I - INFORMATIONS SOCIALES

1. Politique sociale et facteurs de risques sociaux
2. Effectifs
3. Organisation du temps de travail
4. Rémunération et épargne salariale
5. Relations professionnelles, bilan des accords collectifs
6. Lutte contre les discriminations, égalité des chances
7. Conditions d'hygiène, de sécurité et de santé
8. Accompagnement du collaborateur
9. Cadre social

II - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. Politique environnementale et risques environnementaux
2. Gestion environnementale

III - INFORMATIONS SOCIÉTALES

1. Actions de mécénat et de partenariat
2. Dialogue avec les parties prenantes
3. Gouvernance et loyauté des pratiques
4. Engagement éditorial et événementiel en faveur des femmes, de la diversité, de la lutte contre les exclusions et autres causes sociétales
5. Déontologie et éthique de la publicité
6. Protection des données, lutte contre le piratage
7. Impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines ou locales

IV - Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées

AVANT PROPOS

1. LE GROUPE AUFEMININ, UN ACTEUR ENGAGÉ

Premier éditeur mondial de contenus et communautés pour femmes, le Groupe aufeminin est un acteur majeur du digital, présent sur toutes les plateformes (*websites, mobiles, tablettes, TV, print*) dans quatorze pays : France, Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Suisse, Canada, Maroc, Tunisie, USA et Brésil.

En tant que média proche des femmes, le Groupe aufeminin défend par ses contenus et ses actions :

- La liberté d'expression
- Le respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant
- L'égalité entre les sexes, la diversité et l'équité
- L'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la culture, à l'information et au numérique
- La protection de la vie privée et des données personnelles

Fort de cet engagement, le Groupe se donne pour ambition d'intégrer l'ensemble des enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, à sa stratégie.

Enjeux sociaux : Les ressources humaines constituent un élément fondamental des valeurs immatérielles du Groupe aufeminin.

Le Groupe veille à l'épanouissement professionnel et personnel des collaborateurs par un management qui vise à :

- Encourager les échanges au sein des équipes ainsi que le « test & learn », favoriser le partage des connaissances et compétences, préserver la culture digitale et start-up du Groupe.
- Impliquer les collaborateurs à la stratégie du Groupe, encourager l'innovation pour répondre à l'évolution du marché.
- Promouvoir la diversité, l'égalité et la parité au sein des équipes, lutter contre les discriminations, offrir un environnement de travail sain et équilibré, favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.

Enjeux environnementaux : Du fait de son activité digitale, l'impact environnemental du Groupe aufeminin est principalement limité au fonctionnement des bureaux et des serveurs.

Les services du Groupe sont par nature des services numériques virtuels, donc non polluants. Le Groupe ne dispose pas d'usines ou d'équipements industriels.

En revanche le Groupe aufeminin contribue à faire évoluer les mentalités en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, en utilisant sa puissance médiatique, et en sensibilisant ses collaborateurs et fournisseurs. Des actions ciblées sont ainsi mises en œuvre pour limiter l'empreinte écologique de ses activités et encourager l'ensemble des parties prenantes à prendre en compte les enjeux environnementaux dans leur façon de travailler.

Enjeux sociétaux : Le Groupe aufeminin est engagé, depuis sa création, en faveur de causes sociétales visant à promouvoir les femmes. Par ses contenus éditoriaux et ses actions, aufeminin se donne comme priorité de faire évoluer les mentalités et d'agir en matière de lutte contre les discriminations et d'exclusion sociale. L'accès de tous aux soins de santé, à l'éducation, à la culture et aux technologies numériques figurent également parmi les axes directeurs du Groupe en matière de responsabilité sociétale.

2. ORGANISATION DE LA POLITIQUE RSE

La politique de responsabilité sociale et environnementale du Groupe aufeminin est le fruit de la collaboration de tous les services et salariés, sous la direction de la Présidente Directrice Générale, Marie-Laure Sauty de Chalon et du comité exécutif.

La charte éco-responsable, mise en place en 2013 par la Direction, donne une feuille de route à l'ensemble des services sur les actions menées, tout au long de l'année.

Le reporting RSE est notamment conduit par les services suivants :

I. INFORMATIONS SOCIALES	Direction financière Direction des Ressources humaines Direction de la Communication
II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	Direction des Services généraux Commission Green Direction Technique et Innovation Direction de la Communication
III. INFORMATIONS SOCIÉTALES	Direction éditoriale Direction de la Régie Direction des Ressources humaines Direction financière Direction Technique et Innovation Direction de la Communication

Pour toute question concernant la politique RSE, la direction de la Communication est joignable par mail à presse@aufeminin.com.

3. CADRE LEGAL

Aufeminin est une société anonyme, détenue à 80,8 % par le Groupe Axel Springer et cotée en bourse au compartiment B d'Euronext Paris (ISIN : FR0004042083, MNEMO : FEM).

La loi du 12 Juillet 2010, dite Grenelle 2 (article 225 du code de commerce), mise en application par le décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 impose aux sociétés cotées dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, telles qu'aufeminin, de réaliser un rapport extra-financier sur l'ensemble des informations sociales, environnementales et sociétales.

Le rapport RSE du Groupe aufeminin tiendra compte des recommandations de l'AMF publiées le 5 novembre 2013. Ce rapport sera intégré au rapport financier annuel, publié sur le site corporate d'aufeminin.com (<http://corporate.aufeminin.com/investisseurs/documents-financiers>) et simultanément déposé, le 30 avril 2015, auprès de l'AMF, conformément du Code monétaire et financier.

Les informations présentes ont été auditées pour la deuxième année consécutive par un organisme tiers indépendant, la société Ernst & Young (www.ey.com/fr/sustainability), avec attestation de présence des informations RSE et un avis sur leur sincérité.

4. PERIMETRE ET METHODOLOGIE

La réalisation du reporting RSE a reposé sur la collaboration des équipes internes, qui se sont attachées à fournir, sous le contrôle des directeurs de services, des données quantitatives ou qualitatives sur les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Si une information requise ne peut être fournie, l'absence de cette donnée sera indiquée et justifiée (règle du « comply or explain »).

Périmètre temporel : le rapport RSE du Groupe aufeminin a été établi au titre de l'exercice 2014, correspondant à l'année fiscale, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Afin de montrer l'évolution des données, ce rapport communique dans la mesure du possible sur deux exercices (2014 et 2013).

Périmètre géographique : le périmètre d'intervention concerne le Groupe aufeminin en France, c'est-à-dire la société-mère aufeminin ainsi que ses cinq filiales en France : la SAS Etoile Casting.com, Les Rencontres aufeminin.com, Marmiton, le Groupe My Little Paris (My Little Paris, Merci Alfred et Gambettes Box) et la SARL aufeminin.com Productions.

Le chiffre d'affaires du Groupe est principalement réalisé en France. Pour l'exercice de 2014, l'activité publishing a concerné 60 % du chiffre d'affaires en France et 40 % à l'international.

Le périmètre est élargi à l'international pour le nombre des effectifs, afin de montrer le lien avec la répartition du chiffre d'affaires France/International. Les entités à l'étranger ayant une gestion des ressources humaines indépendante, le périmètre de reporting a, cette année, été limité au périmètre France sur la plupart des thématiques sociales, sociétales et environnementales. La politique sociale, environnementale et sociétale des filiales implantées à l'étranger est par ailleurs soumise aux lois et réglementations en vigueur dans leur pays respectif.

La méthodologie du présent reporting RSE s'appuie sur plusieurs outils de référence reconnus au niveau national ou international :

- La norme IFRS (International Financial Reporting Standards) pour tous les chiffres indiqués
- La norme internationale ISO 26 000
- Les référentiels sectoriels existants (internes et/ou spécifiques à l'entreprise)

Justifications d'exclusion

En tant que société cotée soumise aux obligations du Grenelle de l'Environnement, le Groupe aufeminin a pour obligation d'établir un reporting pour les quarante-deux thématiques qui le composent ou justifier d'éventuelles exclusions.

Les activités du Groupe sont constituées de services numériques virtuels, ce qui limite son empreinte environnementale et sociétale et rend non pertinente une communication sur certaines thématiques du Grenelle.

Ainsi, les services délivrés par aufeminin n'impliquent pas la possession d'équipements industriels ou d'usines susceptibles d'avoir recours à une main d'œuvre mineure. La majeure partie de l'activité est localisée en France où l'entreprise est soumise au respect des conventions de l'OIT. L'entreprise applique également ces conventions dans les quatorze autres pays où elle est implantée.

La nature des services numériques délivrés par le Groupe aufeminin justifie les exclusions suivantes :

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

- L'utilisation des sols
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

I. INFORMATIONS SOCIALES

1. POLITIQUE SOCIALE ET FACTEURS DE RISQUES SOCIAUX

Les ressources humaines sont considérées comme une des principales richesses du Groupe. L'attention portée au bien-être des collaborateurs constitue un des axes forts de la stratégie du Groupe, car il s'agit là d'un facteur de productivité.

Le Groupe veille ainsi à mettre en place une politique sociale visant à :

- Offrir un environnement de travail sain et équilibré et favoriser l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle
- Promouvoir un management encourageant l'autonomie des salariés, l'esprit d'initiative ainsi que la diffusion des « best-practices » au sein des équipes
- Encourager l'innovation et la formation pour répondre à l'évolution du marché
- Impliquer les collaborateurs à la stratégie du Groupe
- Défendre la diversité, l'égalité et la parité au sein des équipes
- Préserver la bonne entente des salariés par la mise en place d'événements internes favorisant les échanges et le partage des connaissances et compétences

Paramètre du Reporting Social

Le périmètre du reporting social est le suivant :

- En France : le périmètre « France » inclut les sociétés intégrées au sein de l'Unité Économique et Sociale (UES) comme définit par le code du travail. Les principales sociétés comprises dans l'UES sont aufeminin SA, Marmiton SARL, aufeminin.com Productions SARL, Etoile Casting.com SAS., Les Rencontres aufeminin.com SAS. Pour le reporting social en France, les données sont extraites du système de gestion RH (Cegid).
- Le sous Groupe My Little Paris présent à la fois en France et à l'international
- A l'international : les filiales de la société aufeminin SA présentes en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud ainsi que les filiales étrangères du sous Groupe Smart AdServer présentes en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique du Sud.

2. EFFECTIF (FRANCE & INTERNATIONAL)

Indicateur : Effectif

Périmètre : France et International

Au 31.12 - Périmètre Monde	2013	2014
France	182	192
MLP Groupe	N/A	73
International	165	197
TOTAL	347	462

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 - Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Effectif (hors UES)	224	270

Indicateur : Nature des contrats de travail

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France (UES)	2013	2014
Nombre de salariés titulaires d'un CDI	169	177
Nombre de salariés titulaires d'un CDD	13	15
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat de professionnalisation</i>	5	7
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat d'apprentissage</i>	2	2
TOTAL	182	192

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Nombre de salariés titulaires d'un CDI	170	208
Nombre de salariés titulaires d'un CDD	54	62
<i>Dont salariés titulaires d'un contrat d'apprentissage</i>	10	10
TOTAL	224	270

Indicateur : Effectif par statut**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Cadres	136	143
Non Cadres	46	49
TOTAL	182	192

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Cadres	47	50
Non Cadres	177	220
TOTAL	224	270

Indicateur : Effectif par sexe et statut**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Hommes	93	93
<i>Cadres</i>	<i>77</i>	<i>81</i>
<i>Non Cadres</i>	<i>16</i>	<i>12</i>
Femmes	89	99
<i>Cadres</i>	<i>59</i>	<i>62</i>
<i>Non Cadres</i>	<i>30</i>	<i>37</i>
TOTAL	182	192

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 – Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Hommes	60	67
<i>Cadres</i>	<i>15</i>	<i>15</i>
<i>Non Cadres</i>	<i>45</i>	<i>52</i>
Femmes	164	203
<i>Cadres</i>	<i>35</i>	<i>35</i>
<i>Non Cadres</i>	<i>129</i>	<i>168</i>
TOTAL	224	270

Indicateur : Pyramides des âges**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
< 25 ans	30	41
26- 35 ans	104	106
36- 45 ans	43	40
46 ans et plus	5	5
TOTAL	182	192

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
< 25 ans	37	53
26- 35 ans	101	134
36- 45 ans	68	68
46 ans et plus	18	15
TOTAL	224	270

Indicateur : Effectif par tranche d'ancienneté**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
De 0 à 2 ans	113	102
De 3 à 5 ans	32	44
6 ans et plus	37	46
TOTAL	182	192

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
De 0 à 2 ans	146	170
De 3 à 5 ans	62	76
6 ans et plus	16	24
TOTAL	224	270

Indicateur : Nombre de collaborateurs à temps partiel**Périmètre : France (UES)**

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Collaborateur à temps partiel	6	4
Pourcentage de collaborateurs à temps partiel	3.3 %	2.1 %

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Collaborateur à temps partiel	59	57
Pourcentage de collaborateurs à temps partiel	26 %	21 %

Recours à l'Intermittence et aux piges**Périmètre : France (UES)**

Le recours aux intermittents concerne essentiellement la production de vidéos, activité émergente qui se développe progressivement. Le Groupe veille à maintenir un taux de recours aux pigistes faible et fait très ponctuellement appel à des spécialistes qui apportent leur expertise et leur univers.

Indicateur : Nombre et montant moyen des piges et recours aux intermittents

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Nombre moyen mensuel des pigistes	8	3
Montant moyen brut des Piges /mois	4 157 €	2 104 €
Nombre moyen mensuel des intermittents	5	7
Montant moyen brut /mois	2 972 €	4 120 €

Indicateur : Embauches et départs**Périmètre : France (UES)**

En 2014, 18 % des embauches en CDI ont correspondu à des transformations de CDD. Trois embauches de CDI ont pu être réalisées par cooptation.

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Nombre de recrutements en CDI, CDD, alternance	61	57
Nombre de démissions	12	19
Nombre de ruptures conventionnelles	4	4
Nombre de fins de CDD	14	17
Nombre de licenciements	6	3
Autres (Fin essai, rupture de CDD)	7	5

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Nombre de recrutements en CDI, CDD, alternance	87	101
Nombre de démissions en CDI, CDD, alternance	35	55
<i>Dont démissions</i>	<i>19</i>	<i>31</i>
<i>Dont licenciements</i>	<i>11</i>	<i>4</i>
<i>Dont autres (fin de contrat pour un CDD...)</i>	<i>5</i>	<i>20</i>

3. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Un accord sur la durée du temps de travail est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Il s'applique aux différentes catégories du personnel en fonction de critères objectifs tels que le statut, la rémunération, le niveau de responsabilité et l'autonomie.

En vertu de cet accord, le personnel travaille, selon son statut, de 35 heures à 38h30 par semaine (soit de 1 607h à 1 617h/an) et une partie du personnel cadre est au forfait annuel jours (218 jours).

Plus de 93 % des collaborateurs bénéficient de RTT, dont le nombre varie d'une année sur l'autre en fonction du nombre de jours travaillés/jours fériés. Le nombre de jours de RTT était de treize en 2013, et de neuf en 2014.

Les salariés peuvent bénéficier de leur RTT à leur convenance, sous réserve de ne pas perturber le bon fonctionnement de l'entreprise. Il en va de même pour la prise des congés. La prise de congés par anticipation est courante et largement acceptée par les managers.

Certains collaborateurs des équipes informatiques et techniques peuvent être amenés à effectuer des astreintes techniques. Un accord signé en avril 2013 régit ces astreintes et prévoit un temps de récupération ainsi que des primes majorées, lorsqu'elles intègrent des jours fériés.

Peu de salariés sont à temps partiel. Cela répond, dans la totalité des cas, à un choix du salarié et correspond à un 4/5^{ème}.

Indicateur : absentéisme

Périmètre : France (UES)

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Taux d'absentéisme (1)	2.54	3.7
Total de journées d'absence pour maladie	463	706
Total de jours d'absence pour accident de travail	0	0
Total de jours d'absence pour accident de trajet	0	4
Total de jours paternité/maternité	537	822

(1) Nombre de jours ouvrés d'arrêts de travail pour l'ensemble des collaborateurs en CDI et CDD / Effectif moyen CDI et CDD

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Taux d'absentéisme (1)	6,49	4,18
Total de journées d'absence pour maladie	435	460
Total de jours d'absence pour accident de travail	0	3
Total de jours d'absence pour accident de trajet	0	17
Total de jours d'absence non-justifiés	0	0
Total de jours d'absence pour motif de paternité/maternité	994	618
Total de jours d'absence pour motif d'événement exceptionnel (mariage, naissance, décès ...)	24	31

(1) *Nombre de jours ouvrés d'arrêts de travail pour l'ensemble des collaborateurs en CDI et CDD / Effectif moyen CDI et CDD*

4. REMUNERATION ET EPARGNE SALARIALE

Politique salariale

En 2013, l'enveloppe consacrée à l'augmentation de la masse salariale était de 2 %, contre 3,2 % en 2014.

En 2013, puis de nouveau en 2014, une attention particulière a été portée aux salaires les plus bas. 1 % de ces enveloppes leur a ainsi été affecté en vue d'une augmentation générale. En concertation avec le Délégué Syndical et Elus, il a été décidé de favoriser les premiers niveaux de salaire en répartissant la somme obtenue entre les salariés ayant au moins un an d'ancienneté. Cela a concerné 124 salariés en moyenne chaque année, et a représenté une augmentation annuelle de 584 euros brut pour 2013 et de 600 euros brut pour 2014.

La part des augmentations individuelles reste également importante, et tient compte de la performance individuelle, de l'implication des salariés et du marché du travail.

Une attention particulière est portée à l'équité salariale entre les femmes et les hommes.

Indicateur : masse salariale

Périmètre : France (UES)

Au 31. 12. - Périmètre France	2013	2014
Masse salariale brute	9 553 586 €	10 654 335 €

Périmètre : International & Groupe My Little Paris

Au 31.12 Périmètre International & Groupe My Little Paris	2013	2014
Masse salariale brute	7 740 393 €	10 135 476 €

Indicateur : salaire brut annuel moyen (variable compris)

Périmètre : France (UES)

Au 31. 12. - Périmètre France, CDI	2013	2014
Non cadres	27 551 €	27 529 €
Cadres	57 665 €	59 529 €
TOTAL	51 033 €	52 620 €

Participation aux bénéfices

L'accord de participation du Groupe a été amélioré par avenant en juin 2013, afin de tenir compte de la réserve spéciale en % du résultat net comptable consolidé. Cette modification a ainsi permis d'améliorer le montant de réserve spécial de 32 % en 2013 et de 88 % en 2014, hors abondements.

En 2013, un supplément de participation d'un montant de 500 000 euros a été dégagé suite aux bons résultats de la société et de l'investissement dont on fait preuve les salariés.

Indicateur : montant moyen brut versé par salarié

Périmètre : France (UES)

Au titre de l'exercice - Périmètre France	2013	2014
Montant moyen brut par salarié de la participation versée (en euros)	6 099 €	3 994 €

5. RELATIONS PROFESSIONNELLES, BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Le Groupe aufeminin défend la liberté d'association et le droit de négociation collective.

Les sociétés relevant de l'UES aufeminin sont dotées d'instances de représentation du personnel, telles que la Délégation Unique du Personnel (13 au 31.12.2013 ; 12 au 31.12.2014), le Comité d'Hygiène et des Conditions de Travail (3) ainsi qu'un Délégué Syndical CFDT Bétor Pub (1).

Les dernières élections professionnelles ont eu lieu en octobre 2012, avec un taux de participation de 80 %.

Indicateur : nombre de réunions DUP et d'accord collectifs

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Nombre de réunions DUP	14	13
Nombre d'accords collectifs	4	1

En 2013, le Groupe aufeminin a signé quatre accords :

- L'accord collectif sur le temps de travail (15/11/2013)
- L'accord collectif sur le Contrat de Génération (19/12/2013)
- L'accord collectif sur la mise en œuvre des astreintes (04/04/2013)
- L'accord collectif annuel sur les salaires 2013 (18/01/2013)

Le Groupe aufeminin a fait évoluer :

- L'accord collectif de participation

En 2014, le Groupe aufeminin a signé un accord :

- L'accord collectif annuel sur les salaires 2014 (14/01/2014)

Le Groupe aufeminin a fait évoluer :

- L'accord collectif de participation (02/06/2014),
- Les accords relatifs aux frais de santé et à la prévoyance afin d'être en conformité avec le décret du 9 janvier 2012

Accord relatif au régime de frais de santé/prévoyance

Le régime relatif aux frais de santé et de prévoyance du Groupe continue à se maintenir à l'équilibre et reste bénéficiaire. Le taux de cotisation des frais de santé est stable depuis cinq ans, avec un taux de couverture de 92 % au titre de 2013.

Au vu des résultats, le Groupe a obtenu de l'assureur la mise en place de la mutualisation de la portabilité des frais de santé et prévoyance au 1^{er} janvier 2014. Cette mesure a été appliquée avant les dates prévues par la réglementation et sans surcoût.

Le Groupe est également parvenu à négocier l'amélioration de certaines garanties et l'ajout de nouvelles garanties, à compter de janvier 2015 sans modification du taux de cotisation.

6. POLITIQUE POUR L'EGALITE DES CHANCES ET PROTECTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Favoriser la diversité et la lutte contre les discriminations

Par sa politique interne et ses différentes actions, le Groupe aufeminin lutte contre des discriminations en matière d'emploi et de profession.

Un code de conduite annexé au règlement intérieur en 2013 formalise ainsi un ensemble de règles guidant au quotidien les activités et le comportement des collaborateurs.

La mise en place de pratiques commerciales durables ainsi que de normes sociales et écologiques, constitue pour le Groupe des engagements déterminants, qui engagent sa crédibilité.

Le Groupe aufeminin attache ainsi une importance majeure à ce que le comportement des collaborateurs soit fondé sur l'équité, le respect et la dignité. La discrimination, le harcèlement et toute autre forme de comportement dénigrant ne sont pas tolérés. Ces normes sociales sont appliquées à l'ensemble des collaborateurs en France et à l'étranger.

Le Groupe respecte le droit de ses collaborateurs de créer ou de s'engager dans la représentation du personnel et de s'y impliquer activement.

Le Groupe offre des chances égales à chaque collaborateur quel que soient son origine, son sexe, son âge, sa situation maritale, son handicap, sa religion, sa nationalité, son orientation sexuelle ou son milieu social. Dans ce contexte, le Groupe aufeminin soutient tout particulièrement la promotion des femmes à des postes spécialisés et à responsabilités.

Le Groupe veille à respecter les lois applicables en matière d'égalité de traitement, créant ainsi un environnement de travail non discriminatoire.

Le Groupe attend de ses collaborateurs qu'ils défendent des valeurs démocratiques et fassent preuve de tolérance vis-à-vis des personnes dont les opinions diffèrent des leurs.

Le Groupe veille par ailleurs à ce que ses partenaires commerciaux respectent des normes sociales équivalentes, en matière de droits de l'homme, du respect des lois, de la lutte contre la corruption, de la protection des mineurs, de l'égalité des chances, du droit d'association, de la santé, de la sécurité au travail, de salaires et de prestations sociales.

Handicap et insertion sociale

L'emploi de personnes en situation de handicap reste pour le Groupe une priorité, à développer dans les prochaines années.

Le Groupe emploie un collaborateur handicapé et s'efforce de faire appel à des associations employant des handicapés à l'occasion d'événements nécessitant l'organisation de buffets.

Aufeminin a par ailleurs mis en place un partenariat l'Association de Réinsertion Economique et Sociale (ARES), afin d'accompagner, sur le plan professionnel et personnel, des personnes en situation de précarité. Grâce à ce partenariat, trois salariés ont été recrutés en CDI via cette association.

Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Le Groupe aufeminin est présidé par une femme et le Comité de Direction est à 33 % féminin.

Au niveau du périmètre France de l'UES aufeminin, les effectifs restent équilibrés avec 51,6 % de femmes en 2014 contre 48,9 % en 2013.

20 % des collaborateurs en CDI de l'UES aufeminin sont composés d'ingénieurs-développeurs. Ces profils techniques sont à 86 % masculins.

A contrario, 13 % des collaborateurs en CDI sont composés de rédacteurs. Ces profils davantage littéraires sont à 87 % féminins.

La régie est quant à elle composée à 83 % de femmes. Cette particularité s'explique en grande partie par le secteur d'activité d'aufeminin.

Les femmes sont, d'une manière générale, nombreuses à occuper des fonctions de management.

Une attention particulière est également portée à l'équité salariale tant lors de l'embauche que lors des augmentations.

Indicateur : part des effectifs féminin par statut

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
% des femmes parmi les non cadres	65 %	75 %
% des femmes parmi les cadres	43 %	43 %
% des femmes total	48.9 %	51.6 %

Indicateur : nombre d'embauches femmes & hommes

Au 31.12 - Périmètre France	2013	2014
Femmes	28	34
Hommes	33	23
Total	61	57

7. CONDITIONS D'HYGIENE, DE SECURITE ET DE SANTE

Les sociétés relevant de l'UES aufeminin sont dotées d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Le mandat des membres en place depuis les élections d'octobre 2012 a été renouvelé pour deux ans.

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

La politique de santé et de sécurité du Groupe passe par une prévention des risques professionnels qui font l'objet d'une évaluation annuelle à travers un document unique d'évaluation des risques professionnels. Ce document répertorie les risques professionnels ainsi que les mesures collectives de prévention correspondantes afin de mettre fin aux risques constatés.

Indicateur : nombre de réunions du CHSCT

Au 31.12 Périmètre France	2013	2014
Nombre de réunions CHSCT	6	4

Indicateur : nombre d'accidents de travail et de trajet

Au 31.12 Périmètre France	2013	2014
Nombre d'accident de travail	0	0
Nombre d'accident de trajet	0	2
Total	0	2

Politique relative aux risques psycho-sociaux

En mars 2013, un Groupe de travail composé d'une dizaine de volontaires a été constitué afin d'échanger sur la prévention des risques psycho-sociaux.

Animé par deux psychosociologues de l'ACMS (Centre de santé au travail), ce Groupe a dans un premier temps été sensibilisé au thème des risques psycho-sociaux (définitions, repérages, aspects législatifs..) et à l'identification des niveaux de stress et d'anxiété existants. Des actions préventives ont été proposées au sein d'un plan d'action présenté en juillet 2013 à la Direction.

Ce plan d'action a permis de mettre en place plusieurs initiatives telles que l'organisation de réunions d'intégration ou la création d'un intranet. Certaines actions existantes ont par ailleurs été améliorées, le cadre horaire clarifié et les entretiens annuels harmonisés et rendus obligatoires.

Assemblées plénières 'santé'

Chaque année, une assemblée plénière est organisée sur le thème de la santé. Animée par le médecin d'aufeminin et les membres du CHSCT avec l'intervention ponctuelle de spécialistes externes au Groupe, cette réunion vise à sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de santé publique et à rappeler le rôle du CHSCT.

Bien-être et sophrologie

En 2014, des séances de sophrologie ont été proposées à l'ensemble des collaborateurs afin d'améliorer la gestion du stress. 47 salariés ont pu s'initier aux bienfaits de cette technique de relaxation, grâce à l'aide d'une sophrologue.

Des cours de gymnastique ont également été proposés à l'heure du déjeuner, et une table de ping-pong mise à disposition des salariés.

Des entraînements de fitness et de course à pied sont régulièrement organisés en interne, dans le cadre de la participation des collaborateurs à des événements sportifs.

Formations liées à la sécurité, à l'hygiène et à la santé

Des formations sont chaque année proposées aux Sauveteurs Secouristes du Travail (16 membres) et aux équipiers incendie (23 membres).

La liste des volontaires est affichée à chaque étage des locaux d'aufeminin, et des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés afin d'améliorer les process en cours.

En 2014, la société a par ailleurs équipé la cuisine Marmiton d'un extincteur et d'une couverture anti-feu, et installé quatre vestiaires pour le personnel de nettoyage et d'entretien.

Le Groupe a également signé en 2014 un plan de prévention avec le prestataire de ménage Lusatec, qui intervient plus que 400h par an.

8. ACCOMPAGNEMENT DU COLLABORATEUR

Entretiens annuels d'évaluation

En 2013, plus de 70 % des salariés ont bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation. Les entretiens sont réalisés pour les salariés ayant un minimum de six mois d'ancienneté.

Il s'agit d'un moment de communication privilégié entre le collaborateur et son manager, permettant un échange sur l'année écoulée, les missions accomplies et les perspectives d'évolutions du poste.

Cet échange est essentiel à l'entreprise où la moyenne d'âge est de 32 ans et où les métiers sont en constantes évolutions.

L'entretien annuel est également consacré à la valorisation professionnelle et à l'information du salarié au sein de l'entreprise. En 2013, 76 % des salariés ont indiqué se sentir valorisés et 70 % informés des enjeux du Groupe.

Le suivi de ces indicateurs contribue à l'amélioration continue de l'organisation. Ils constituent des cadres référents à la mise en place des projets structurants ou à l'organisation d'assemblées plénières ou de communications internes.

Formation professionnelle

Les effectifs du Groupe ont augmenté de plus de 30 % sur les quatre dernières années.

Les salariés sont majoritairement jeunes et diplômés. 74 % des collaborateurs sont âgés de moins de 35 ans, et près de 20 % de moins de 25 ans. Ces collaborateurs, issus des générations Y et Z, dites « net générations » ou « digital natives », ont une grande connaissance des outils et supports numériques.

Le nécessaire maintien d'un niveau de compétence numérique élevé explique la place centrale qu'occupe le digital dans les programmes de formation. L'accent est notamment mis sur l'adaptation aux évolutions technologiques, sur le e-marketing et la vidéo.

L'effort d'accompagnement en matière de management constitue également un axe fort des plans de formation. L'objectif vise notamment à accompagner les managers dans leur prise de fonction et à fidéliser les hauts potentiels.

Les demandes de DIF restent très marginales. Aucune demande de CIF ni de période de professionnalisation n'a été effectuée.

Indicateur : formation continue

Périmètre France	2013	2014
Nombre de salariés CDI ayant bénéficié de formation	66	83
<i>% de l'effectif CDI</i>	<i>39 %</i>	<i>47 %</i>
Volume d'heure de formation tout dispositif	1 124 h	1 304 h

Stages et alternants

Le Groupe aufeminin accueille des stagiaires conventionnés tout au long de l'année.

En immersion totale, les stagiaires apprennent au sein du Groupe aufeminin le fonctionnement d'un groupe de média et sont initiés aux différentes tâches afférentes à sa gestion. Il n'y a pas de « stage photocopieuse » chez aufeminin, l'objectif étant d'accompagner des étudiants à devenir des jeunes professionnels autonomes. Aufeminin privilégie les stages de six mois, convaincu que la durée est un facteur d'implication et d'intégration.

Lors de ces deux dernières années, aufeminin a chaque année accueilli une quarantaine de stagiaires.

Un carnet de suivi des stagiaires a été créé, en 2014, par la direction des ressources humaines, afin de renforcer l'accompagnement et le suivi des stages. Ce livret décline les engagements de l'entreprise, du tuteur et du stagiaire, et prévoit des moments d'échange ainsi que l'évaluation du stagiaire.

Aufeminin a, par ailleurs, accueilli quatorze alternants en 2014. Des partenariats ont notamment été développés avec des écoles telles que Sup'Internet et l'Institut Européen de Journalisme (IEJ).

Le développement d'échanges et de partenariats avec le monde étudiant est essentiel à la vitalité du Groupe, qui s'ouvre ainsi davantage à la diversité et aux nouveautés technologiques et générationnelles.

Indicateur : nombre de stagiaires conventionnés 'école'

Périmètre France	2013	2014
Stagiaire convention 'école'	37	40

9. CADRE SOCIAL

Conformément à la législation en vigueur, le Groupe aufeminin contribue au financement du logement social via « le 1 % logement ». Le Groupe travaillait historiquement avec l'organisme Logiliance Ouest qui sera remplacé à partir de 2015 par Solendi. Les prestations proposées couvrent les projets d'achat, la location, la vente, les travaux et la mobilité.

La Délégation Unique du Personnel (DUP)

Le Groupe dispose pour les sociétés établies au siège social en France d'une Délégation Unique du Personnel (DUP) depuis le 17 octobre 2008. La DUP du Groupe aufeminin est composée de quatre délégués du personnel titulaires et quatre délégués du personnel suppléants, qui sont élus pour un mandat de quatre ans. La DUP représente l'ensemble des salariés des sociétés aufeminin, aufeminin.com Productions, Smart AdServer, Marmiton regroupés dans une UES (Unité Économique et Sociale).

La DUP d'aufeminin réalise un grand nombre d'actions sociales, culturelles et sportives qui contribuent à garantir un climat de travail agréable.

A titre d'exemple, plusieurs actions ont été menées en 2014 :

- **Assistance juridique** : Une assistance juridique de la Matmut a été mise à la disposition du personnel pour toutes les demandes, y compris de droit privé.
- **Food trucks** : 22 food-trucks sont venus dans la cour extérieure du siège social, afin de permettre aux employés de bénéficier d'une alimentation équilibrée de proximité. Les prestataires ont accepté les ticket-restaurants.
- **Journée « fête des parents »** : 15 familles sont venues à une séance de photo avec leurs enfants offerte par le Groupe.
- **Noël** :
 - o 6100 euros ont été dépensés pour le Noël des enfants. Un cocktail dinatoire a été organisé au sein du Groupe, et un atelier de maquillage ainsi qu'une photo avec le père Noël proposés aux enfants des collaborateurs. Plus de 100 cadeaux leur ont également été distribués.
 - o 215 salariés ont reçu par ailleurs un colis gourmand d'une valeur de 26 euros.
- **Relaxation** : 47 du Groupe ont assisté aux trois ateliers de sophrologie, pris en charge par la direction pour un coût de 800 euros.
-
- **Repos** : Les employés du Groupe disposent d'une salle de repos, accessible tous les jours ouvrables de 12h à 14h et de 18h à 21h.
- **Subventions sport** :
 - o 30 personnes ont bénéficié d'un remboursement de 55 euros en 2014 soit 1650 euros.
 - o 12 personnes sont parties pour un week-end de ski en 2014, pris en charge par la DUP à hauteur de 2850 euros.
- **Subvention sociales et culturelles** :
 - o 186 personnes ont bénéficié de la subvention Kalidéa ou de chèques vacances en 2014 soit un total de 30 415 euros de subventions.
- **Subventions familiales** :
 - o 4 personnes ont reçu une subvention de 80 euros Kalidéa versée pour motif de mariage.
 - o 4 personnes ont reçu une subvention de 80 euros Kalidéa versée pour motif de naissance.

Séminaire interne

Le Groupe a souhaité organiser un séminaire interne réunissant l'ensemble des collaborateurs, à l'occasion de ses 15 ans. Plus de 360 salariés issus de toutes les filiales internationales implantées dans onze pays (France, Italie, Belgique, Espagne, Allemagne, UK, Pologne, Brésil, Argentine, USA, Mexique) ont été réunis à Majorque pendant trois jours. Des ateliers de travail, des conférences ainsi que des challenges sportifs et festifs ont été organisés pour favoriser la diffusion des compétences et l'esprit d'équipe

Lors de ce séminaire, les équipes ont pu partager de nombreux moments d'échanges et se connaître davantage. Les liens entre les salariés et la culture d'entreprise en ont été renforcés.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Compte tenu de ses activités digitales, l'impact environnemental du Groupe aufeminin est par nature limité et n'engendre pas de risques environnementaux particuliers. La société aufeminin et ses filiales ont, en effet, pour vocation de développer et gérer des sites et logiciels en ligne.

La politique environnementale déployée par le Groupe vise essentiellement à réduire sa consommation de matières premières et d'électricité, à mettre en place une gestion organisée des déchets et à sensibiliser ses collaborateurs et le public aux enjeux du développement durable.

Par sa politique interne, le Groupe encourage ses collaborateurs à limiter leurs déplacements et à adopter des gestes éco-responsables. Il veille également à sensibiliser son audience aux enjeux du développement durable, par la publication régulière de contenus engagés sur cette thématique.

L'ensemble des activités du Groupe est conforme aux dispositions réglementaires en matière d'environnement, et ne fait l'objet d'aucun litige en matière d'environnement.

2. GESTION ENVIRONNEMENTALE

Au siège social, comme dans l'ensemble de ses filiales, le Groupe aufeminin est engagé dans une démarche de développement durable à différents niveaux. Ses actions visent notamment à :

- Réduire la consommation de papier
- Informer les salariés sur les comportements et gestes à adopter
- Mettre en place une politique de recyclage
- Parvenir à des économies d'énergies
- Limiter son empreinte carbone
- Optimiser le cycle de vie du matériel informatique

Papier imprimable

La consommation du papier a été réduite de 75 kg (15 000 feuilles) en 2014. Pour parvenir à ce résultat, les collaborateurs ont été incités à privilégier la lecture numérique des documents, et à procéder à des impressions en noir et blanc et recto-verso, lorsque nécessaires.

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe utilise du papier imprimable 100 % recyclé et issu de forêts gérées durablement (FSC).

La couverture de Marmiton Magazine, unique magazine papier du Groupe vendu en kiosque, est réalisée à partir de papier recyclé. L'intérieur du magazine est quant à lui fabriqué à partir de papier issu de forêts gérées durablement (FSC). Afin de limiter les acheminements et de favoriser l'emploi local, Marmiton a également fait appel à un imprimeur français certifié ISO 14001 (Maury).

Le Groupe aufeminin participe par ailleurs à Ecofolio – une campagne de communication en faveur du recyclage de papier.

Information des salariés sur la politique de développement durable

Le Groupe pratique le tri sélectif depuis mai 2013 et sensibilise ses employés aux enjeux du recyclage et au respect des règles écologiques.

La politique de recyclage du Groupe, et les différentes actions qui en découlent sont mises en avant et expliquées de manière détaillée à tous les employés sur le site intranet de la société. Les règles du recyclage sont mentionnées dans les locaux à l'aide de pancartes explicatives, notamment à l'emplacement des poubelles.

Politique de recyclage

Sept poubelles de tri sélectif sont mises à la disposition des employés dans la cafeteria : quatre pour les déchets ménagers, deux pour les déchets recyclables (papier, plastique, aluminium) et une pour le verre.

Pour la collecte des déchets, le Groupe aufeminin utilise des sacs de 100 litres conformes à l'écolabel français « NF Environnement ».

Le Groupe organise par ailleurs une collecte de piles, d'ampoules, de capsules Nespresso, de bouchons en plastique et d'appareils électroménagers.

Depuis 2013, le Groupe ne propose plus de gobelets plastiques jetables en libre-service au siège social, une mesure ayant permis une économie de 50 000 gobelets par an. Pour opérer ce changement, un mug personnel re-utilisable a été offert à chaque collaborateur. En 2014, 84 mugs ont ainsi été achetés par le Groupe pour un montant de 219,93 euros.

Afin d'encourager les employés à respecter les règles de bonne conduite en termes d'hygiène et de recyclage, la direction s'emploie à envoyer des mails réguliers et à actualiser le site intranet de l'entreprise sur ces enjeux.

Travaux en matière d'économie d'énergie

En 2014, aucun chantier n'a été effectué en matière d'économie d'énergie. Les nombreux travaux de rénovation et d'isolation réalisés en 2013 ont été jugés satisfaisants.

Afin de garantir aux employés un cadre de travail sain et de qualité, plus de cinquante interventions de maintenance et de vérification ont été effectuées sur les installations des locaux (*ascenseur, climatisation/chauffage, alarme incendie, électricité*) et des mesures d'hygiène préventives entreprises (*dératisation*).

Flotte automobile

Le Groupe dispose de deux véhicules de fonction nécessaires pour les déplacements du service infrastructure (*maintenance des serveurs hébergés dans des datacenters en grande banlieue*), des équipes de tournage et de la direction. Smart AdServer possède une voiture BMW X immatriculée pour la première fois en 2011. Afin de limiter les émissions de CO², aufeminin a fait l'acquisition d'une voiture électrique Nissan Evalia E-NV200 pour un coût de 20 367 euros HT, en 2014, comprenant la reprise d'une voiture essence Renault Scénic de 2005.

A la suite de cet achat, le Groupe a rédigé une charte d'utilisation du véhicule à destination des utilisateurs de l'entreprise, afin de les sensibiliser aux caractéristiques d'une voiture électrique et à une conduite économique.

Indicateurs environnementaux

Les indicateurs relatifs à la consommation d'énergie, d'eau et à la production de déchets concernent les locaux du siège social. Ces données incluent le nombre total d'occupants des locaux, c'est-à-dire le Groupe aufeminin filiales comprises, ainsi que la société Zanox et leurs sous-locataires respectifs qui n'appartiennent pas au Groupe. Le nombre d'occupants permanents est de 280 personnes pour 2014, contre 271 pour 2013.

L'eau et l'électricité consommées au siège social sont nécessaires au fonctionnement des bureaux, notamment pour les équipements informatiques, les serveurs hébergés en interne, l'éclairage, la cafétéria, la cuisine de tournage de la société Marmiton ainsi que les sanitaires, circuits de chauffage et climatisation.

En 2014, la consommation d'électricité a été réduite de 136 kWh par personne par rapport à 2013.

En 2014, la consommation d'eau a augmenté de 0,22 m³ par personne par rapport à 2013. Cette légère hausse fait suite aux fortes températures atteintes durant l'été 2014, ayant entraîné une consommation plus importante des climatiseurs.

Consommation au siège social du Groupe	2013	2014	Commentaires
Eau (immeuble/an) en m ³	1219,61 m ³	1322,98 m ³	
Eau (personne/an) en m ³	4.5 m ³	4.72 m ³	
Electricité (immeuble/an) en kWh	467 269 kWh	444 550 kWh	Chiffre 2013 estimé sur 12 mois (facture disponible d'avril à décembre 2013, en raison d'un changement de propriétaire de l'immeuble)
Electricité (personne/an) en kWh	1724 kWh	1588 kWh	
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (immeuble/an) en kg CO2e	36 446,98 kg CO2e	34 674,9 kg CO2e	Conversion selon la Base Carbone® publiée sur le site http://bilans-ges.ademe.fr/ France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kgCO2e/ kWh
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique (personne/an) en kg CO2e	134,49 kg CO2e	123,84 kg CO2e	Conversion selon la Base Carbone® publiée sur le site http://bilans-ges.ademe.fr/ France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kgCO2e/ kWh
Papier imprimable en nombre de feuilles et kg (1 ramette = 500 feuilles = 2.5kg)	115.000 feuilles soit 575 kg	100 000 feuilles soit 500 kg	Evolution 2013-2014 : 15 000 feuilles de moins / 75kg de papier en moins d'utilisés
Papier imprimable recyclé	100 %	100 %	

Déchets (total)	380,64 m ³	362,96 m ³	
Déchets ménagères en m ³ par an	249,6 m ³	244,4 m ³	
Déchets recyclables (papier, plastique) en m ³ par an	106,08 m ³	106,08 m ³	
Déchets en verre en m ³ par an	12,48 m ³	12,48 m ³	

Cycle de vie du matériel informatique

Le Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie digitale, c'est pourquoi il s'efforce de fournir à ses employés du matériel neuf et de dernière génération, notamment pour les ordinateurs fixes et mobiles et les serveurs.

Lorsque le matériel informatique correspond aux besoins d'un poste et est en état d'usage, il est toutefois réaffecté à un nouveau collaborateur. Concernant les téléphones IP, le Groupe utilise du matériel d'occasion, afin de donner une seconde vie aux appareils en état de fonctionnement.

En 2014, le Groupe a procédé à une importante opération de recyclage du matériel informatique, stocké dans les locaux depuis 2002, auprès de la société BEN Informatique, spécialisée dans le recyclage des matériaux informatiques et électroniques.

Recyclage du matériel informatique depuis 2002	Quantité
Serveurs stock	109
Onduleurs avec batterie	6
Laptops	22
Desktops	22
Imprimantes	9

Matériel informatique utilisé au siège en 2014	Quantité
Laptops	170
Ordinateurs fixes	26
Ecrans	196
Onduleurs	5
Imprimantes	16

L'ensemble des prestataires des DataCenters (hébergement des serveurs) ont été interrogés sur leur politique environnementale, permettant de recueillir les informations suivantes :

Parc des serveurs	2013	2014
Nombre de serveurs au siège social d'aufeminin	20	25
Nombre de serveurs hébergés par des prestataires en France	800	826
Nombre de serveurs hébergés des prestataires au monde	100	100

Consommation des serveurs en 2014 DCE-F = datacenter externe France DCE-USA = datacenter externe USA	DCE-F1	DCE-F2	DCE-F3	DCE-USA-4	Serveurs au siège social
Serveurs	416	234	176	100	25
Consommation annuelle 2014 par datacenter en kWh	730 300 * kWh	381 310 kWh	331 150 kWh	71 177 kWh	43 888 kWh**
Consommation annuelle 2014 par serveur en kWh	1755,53* kWh	1629,53 kWh	1881,53 kWh	711,77 kWh	1755,53 kWh**
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2014 (par an/datacenter) en kg CO2e	56 963,4* kg CO2e	29 742,18 kg CO2e	25 829,7 kg CO2e	37154,39 kg CO2e	3423,28 kg CO2e **
Emission du gaz à effet de serre liée à la consommation électrique en 2014 (par an/serveur) en kg CO2e	136,93* kg CO2e	127,1 kg CO2e	146,76 kg CO2e	371,54 kg CO2e	136,93** kg CO2e
Conversion kWh en kg CO2e selon la Base Carbone® publiée sur le site http://bilans-ges.ademe.fr/	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh	USA: Electricité - mix moyen - consommation 0.522 kgCO2e/kWh	France: Electricité - mix moyen - consommation 0.078 kg CO2e/kWh
Refroidissement	Cold Corridor®	Cold Corridor®	Cold Corridor®	Salle climatisée	Salle climatisée

* Consommation électrique et émission CO2e estimée sur la moyenne des Datacenters externes 2+3 en France.

*** Consommation électrique et émission CO2e incluse dans la consommation de l'immeuble et estimée sur la moyenne des Datacenters externes 2+3 en France.*

Le système "Cold Corridor®" refroidit les serveurs des datacenters dans un espace confiné où les flux d'air chaud et froid sont séparés, afin d'éviter de climatiser inutilement l'air ambiant. Comme le montre le schéma ci-joint, seul le couloir froid (Cold Corridor) dans lequel se situent les équipements informatiques est refroidi. Ce système permet ainsi de réduire la consommation globale des climatisations.

De plus, 50 % des pannes de serveurs sont causées par la chaleur et 75 % se produisent dans le tiers supérieur, où la température est la plus élevée. Avec le cold corridor le refroidissement est uniforme, les serveurs sont donc plus fiables et la durée de vie du matériel allongée.

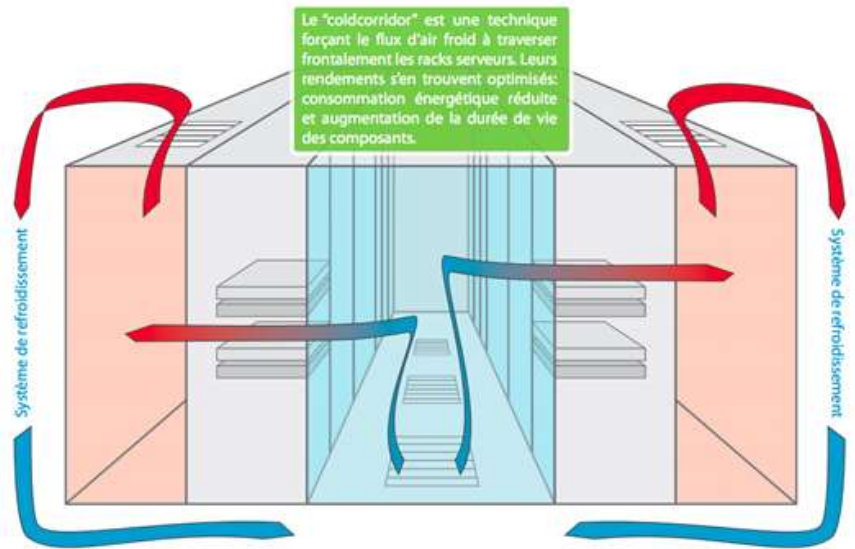


Schéma d'une suite en « cold corridor »

III. INFORMATIONS SOCIÉTALES

1. ACTIONS DE MECENAT ET DE PARTENARIAT

Le Groupe mène une politique active de mécénat et de partenariat afin de contribuer à la construction d'une société plus solidaire, plus humaine et responsable.

Cet engagement sociétal se matérialise principalement sous la forme de :

- Dons financiers
- Publicités gratuites
- Actions solidaires

Dons financiers

Dons financiers versés par aufeminin en France	2013	2014
Montant net	41 775 €	45 695 €
Bénéficiaires	AFM Telethon Cinéfondation Human Rights Watch L dans la ville Sauveteurs sans Frontières Toutes à l'école Un Cœur pour la paix	ASL (Maladie de Charcot) CEW (Cosmetic Executive Women) Cinéfondation Fonds de dotation Florence Foresti Lauréat du concours Webdesign Human Rights Watch Kiss Kiss Bank Bank Un Cœur pour la paix

Publicités gratuites

Publicité gratuite offerte par aufeminin en France	2013	2014
Montant annuel brut HT en €	422 100 €	382 750 €
Bénéficiaires	Action Contre la Faim Agence solidarité logement Cancer du Sein / Estée Lauder Handicap International Institut Curie Institut du Cerveau et de la Moëlle Epinière Les Boucles du cœur /Carrefour Journée Mondiale Trisomie 21 Ligue Contre le Cancer Plan France (Journée internationale des Filles) Sos Sahel Sos Village Enfants Vaincre La Mucoviscidose	Les Apprentis d 'Auteuil Action Contre la Faim Association Rêves Cancer du Sein / Estée Lauder CCFD Terre Solidaire Fondation Culture Espaces Fondation pour la Recherche médicale France Parrainages Handicap/Handi2day Institut Curie Institut du Cerveau et de la Moelle Epinière Institut pasteur La Différence est une chance Les Petites frères des Pauvres Médecins Sans Frontières ONG Vision du monde Plan France (Because I am a girl) Rencontres Nationales pour l'égalité des chances SOS Sahel SOS Village d'Enfants Vaincre la mucoviscidose WWF

Actions solidaires, fonds récoltés et dons multiples

Au-delà des dons financiers et des publicités gratuites, le Groupe aufeminin mène de nombreuses actions solidaires, impliquant :

- La mobilisation des collaborateurs, de leurs compétences et savoir-faire
- Des collectes de fonds en faveur d'associations
- La médiatisation de certaines causes auprès de l'audience d'aufeminin

Actions solidaires menées par le Groupe en 2014

- **Action « Oublie un livre »** menée en novembre 2014 au salon Happy Happening, organisé par aufeminin les 15 et 16 novembre, ainsi qu'au siège social afin de valoriser la lecture ainsi que le partage et la découverte de nouveaux livres.

- **Action « Lolë Yellow Label »** menée au salon Happy Happening visant à encourager les participants à donner un manteau au profit de la Croix Rouge.
- **Action « Pink Bra »** menée au salon Happy Happening, puis jusqu'à la fin de l'année au siège social, afin d'inciter les femmes à donner un ancien soutien-gorge pour soutenir la prévention du cancer du sein.

Dons de matériel

- **Les associations « Un cœur pour la paix » et « Tout le Monde Chante Contre le Cancer »** se sont partagées 0.22m³ de matériels de loisirs (livres, DVD, CD, jeux), produits électroménagers, articles de décoration, vêtements et accessoires divers.
- **L'association « Amana »** a reçu un don d'anciens matériels bureautiques au Sénégal (31 bureaux / 2 meubles de rangement / 3 lampes).
- **L'association « Aurore » a reçu pour son projet Archipel** 0,912 m³ de vêtements de femmes et de produits d'hygiène de base (coton, cosmétique, dentifrice, déodorant, hygiène bébé, savon, etc.) à la suite d'une braderie organisée dans les locaux de My Little Paris et d'aufeminin. L'équipe commerciale de My Little Paris a ajouté à ce don du matériel bureautique ainsi que des livres.

Fonds récoltés et reversés aux associations : 3 863 euros

- **L'association « Ares »** (Association pour la Réinsertion Economique et Sociale) s'est vue reverser le produit d'une vente caritative aux collaborateurs d'aufeminin, ayant atteint la somme de 1468 euros.
- Un montant de 2091 euros a été reversé à la **fondation « Movember »**, visant à lutter contre le cancer de la prostate, à la suite de la constitution de 'mofeminin', l'équipe movember d'aufeminin. Une partie des salariés du Groupe ont ainsi accepté de porter une moustache, tout au long du mois de novembre, en soutien à cette cause.
- Deux fois par semaine des fruits de saison des vergers de Gally sont mis en libre-service à la cafeteria du siège social. Par solidarité, il est suggéré aux employés de faire un don de 30 cents par fruit afin de soutenir la lutte contre le cancer. Grâce à cette collecte, 304 euros ont été reversés à la « **Fondation de France pour la recherche contre le cancer** ».

Mobilisation des salariés et visibilité éditoriale

- **Le site Santé-AZ** soutient de nombreuses causes et campagnes sanitaires par une mise en avant éditoriale d'articles engagés et par la conclusion de partenariats avec des organisations telles que :
 - **La Croix Rouge**
 - **La Fédération Hospitalière de France**
 - **La Fédération pour la Recherche pour le Cerveau**, qui organise chaque année le Neurodon
 - **Un pas vers la vie**, association visant à aider les parents d'enfants souffrant d'autisme
 - **L'Inserm** (l'Institut national de la santé et de la recherche médicale)
 - **Le site GrippeNet.fr**, permettant aux résidents de France métropolitaine de déclarer leurs symptômes grippaux afin d'aider les chercheurs à connaître l'épidémie de cette maladie.
- **My Little Paris** a soutenu en 2014, aux côtés de **l'association Aurore**, le projet **Archipel** visant à promouvoir l'entrepreneuriat social et la mixité sociale. L'équipe de My Little Paris a ainsi mis ses compétences techniques, créatives et éditoriales au service de :
 - La création du site de l'Archipel
 - De l'animation d'un réseau de soutien
- **L'équipe Marmiton** apporte par ailleurs, depuis 2001, un soutien technique et éditorial à **l'association KALAM**, visant à promouvoir la scolarisation d'enfants issues du Sud-Est de l'Inde.

2. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe aufeminin déploie et encourage un dialogue constructif et de proximité avec l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse de ses collaborateurs, des membres de sa communauté, de ses fournisseurs, de ses actionnaires et investisseurs, ou encore des associations et ONG. Vital au fonctionnement de l'entreprise, ce dialogue est perçu comme un élément constitutif de sa stratégie de développement.

Relations avec la communauté d'aufeminin

Tout internaute inscrit sur les sites d'aufeminin et de Marmiton, dispose d'un droit d'accès gratuit aux espaces communautaires, lui permettant d'échanger avec la communauté et de partager ses expériences et ses centres d'intérêts.

Afin de garantir une utilisation sécurisée et responsable des espaces communautaires, le Groupe a souhaité édicter des chartes de bonne conduite consultables en ligne sur les sites aufeminin.com et Marmiton.org.

Pour chacun des forums, un modérateur est chargé de veiller au respect de ces règles et de rendre ces espaces de discussions libres et agréables à tous. Tout internaute considérant un message contraire à ces règles, peut en avvertir le médiateur via un bouton d'alerte.

Pour toute question, difficulté ou mécontentement, les internautes peuvent également contacter les équipes d'aufeminin et de Marmiton par mail, qui leur répondront dans un délai maximum de deux jours ouvrés, comme précisé sur les sites.

Toute personne inscrite sur le site d'aufeminin se voit par ailleurs offrir le droit d'accéder à un club gratuit, lui permettant de participer à des jeux-concours et de gagner des lots sans obligation d'achat ou autre contrepartie.

Afin de maintenir une relation durable et privilégiée avec sa communauté, le Groupe aufeminin organise régulièrement des tables-rondes thématiques dans les locaux, au siège social. Une dizaine d'internautes invités via un tirage au sort ont ainsi l'occasion d'échanger avec les équipes d'aufeminin, et de partager leur avis sur le développement des espaces communautaires.

Dans cette même optique, Marmiton organise plusieurs fois par an des rencontres avec ses lecteurs.

- La « Journée Marmiton » a ainsi permis, le 12 juin 2014, à de nombreux passionnés de cuisine de rencontrer les équipes Marmiton et d'accéder à des ateliers culinaires et des stands de dégustation.
- Dans la cadre des Journées Marmiton « Cuisine ouverte », Marmiton a ouvert ses portes, chaque premiers jeudis du mois, à une vingtaine de marmitonnaves en 2014, afin de leur faire visiter les cuisines Marmiton, de partager un déjeuner et d'échanger avec eux. Ce moment de dialogue est pour Marmiton l'occasion de créer un lien avec sa communauté, d'en comprendre les attentes et de les impliquer dans le développement de services en cours.
- De nombreux ateliers culinaires privés, appelés « les rencontres Marmiton » sont organisés par les marmitonnaves à leur propre initiative. L'équipe Marmiton y participe à certains d'entre eux, dans la mesure du possible.

Indicateurs sur les relations avec les internautes

COMMUNAUTE AUFEMININ	2013	2014
Membres du Club aufeminin	300 907	447 301
Participant.es aux tables-rondes	10	10

CONTENUS CREES ET ALERTES	2013	2014
Messages postés sur les forums d'aufeminin	5 443 000	4 180 000
Messages postés sur les forums de Teemix	124 000	96 900
Messages postés sur les forums de Sante-AZ	75 000	55 900
Alertes sur les forums d'aufeminin	157 000	242 100
Alertes sur les forums de Teemix	2700	16 400
Alertes sur les forums de Sante-AZ	2600	4 000
Albums photos créés sur aufeminin	15 513	30 462
Albums photos créés sur Teemix	3827	478
Vidéos créées sur aufeminin	6 184	3 625
Vidéos créées sur Teemix	166	121
Blogs créés sur aufeminin	4037	2854
Blogs créés et/ou alertés sur Teemix	583	381

MESSAGES DES INTERNAUTES	2013	2014
Emails quotidiens reçus sur la boîte mail : communaute@aufeminin.com	200	60
Messages quotidiens sur la page Facebook d'aufeminin	10	5
Messages quotidiens par MP sur le compte lequipeaufeminin	1	1

RESEAUX SOCIAUX	2013	2014
Abonnés à la page facebook aufeminin	235 790	541 000
Abonnés au compte Twitter aufeminin	14 832	25 100
Followers du compte Instagram aufeminin	324	2900
Abonnés au compte Google + aufeminin	(pas de données)	54 402
Abonnés au compte Pinterest aufeminin	(pas de données)	1548
Abonnés à la newsletter hebdomadaire « ça buzze sur aufeminin »	150 000	240 000

Engagements des marmitonantes via les espaces communautaires et les réseaux sociaux

CONTENUS CREES PAR LES INTERNAUTES	2013	2014
Photos de recettes	8762	15831
Carnets de recettes	1 607 150	2 126 011
Avis	477 014	534 403
Recettes	61 231	63 824

RESEAUX SOCIAUX	2013	2014
Facebook Marmiton (nombre de j'aime)	392 880	680 853
Twitter Marmiton (nombre d'abonnés)	8 906	15 308
Instagram Marmiton (nombre de followers)	(pas de données)	8 100
Google + Marmiton (nombre d'abonnés)	(pas de données)	77 363
Pinterest Marmiton (nombre d'abonnés)	(pas de données)	7 413

NEWSLETTER	2013	2014
Abonnés newsletter hebdomadaire	476 988	544 426
Abonnés newsletter quotidienne	394 420	469 000

Relations avec les clients

La Groupe porte grande attention à la satisfaction de ses clients, et place le dialogue au cœur des relations qu'il entretient avec eux.

Nombre de clients	2013	2014
aufeminin publishing	400	430
Smart AdServer	400	450

Un exemple de relation client chez Smart AdServer

La société Smart AdServer offre ses services à plus de 450 clients. Pour répondre à leurs attentes, l'entreprise privilégie une démarche de proximité visant à les impliquer régulièrement dans les projets de développement.

Chiffres clés de la relation client chez Smart AdServer :

- 40 collaborateurs dédiés
- 4 métiers mobilisés : Agent support, Technical Account Manager (TAM), Expert technique, commercial
- 17 000 demandes traitées en 2014

Composée de 18 agents, l'équipe TAM de Smart AdServer est en contact direct avec les clients. Deux canaux sont aujourd'hui utilisés pour interagir avec les clients, l'email et le téléphone, afin de leur fournir une aide technique constante et réactive.

En 2014, plus de 95 % des demandes ont été formulées par email. Le téléphone est toutefois resté un support utilisé, avec un temps moyen passé de 25h/mois par agent de support et TAM.

Pour former chaque nouveau client aux fonctionnalités de la plateforme, quatre heures de formation sont dispensées par les équipes de Smart AdServer. En 2014, soixante-neuf formations ont été mises en place en France, soit 276 heures.

A la suite de cette formation, un formulaire de satisfaction a été envoyé aux clients, afin de recueillir leur avis. En 2014, la note moyenne attribuée a été de 3,69 sur 4.

Des newsletters ont, par ailleurs, régulièrement été envoyées aux clients afin de les informer de l'évolution des services et de les sensibiliser aux enjeux du secteur.

Newsletters clients en 2014



**26 Newsletters envoyées
à 450 clients en 2014 en France**



**Taux d'ouverture moyen : 25 %
Taux de clic moyen : 1,8 %**



Événements clients

Des événements ont été organisés par les équipes de Smart AdServer, tout au long de 2014, afin de rencontrer les clients de l'entreprise, améliorer leur connaissance des services proposés, et d'échanger sur les modalités d'amélioration de la plateforme.

- Les « Customer Days », organisés en 2014 dans les principaux bureaux de Smart AdServer (France, Espagne, Allemagne, Italie, Brésil) ont reçu un écho très favorable. 82 % des clients ont en effet considéré que les Customer Days avaient répondu à leurs attentes, 94 % indiquant qu'ils se réinscriraient à la prochaine édition.
- Des « Workshops Collaboratifs » ont été mis place en place en 2014 afin d'inviter les principaux clients de l'entreprise à partager leur vision du secteur et à échanger sur les enjeux stratégiques. Quinze clients ont ainsi participé au workshop « Rich Media sur applications Mobile » ; et douze au workshop dédié à « l'offre mobile globale ».

Relations avec les organisations syndicales

Les relations de la Direction avec les élus et le délégué Syndical se veulent collaboratives et constructives. Lors des échanges, le ton reste libre et l'ensemble des parties est consciente de la nécessité de construire ensemble un cadre de travail performant.

Relations avec les fournisseurs et les prestataires

Les relations du Groupe avec ses fournisseurs et ses prestataires s'inscrivent dans une démarche de confiance. L'ancienneté des relations professionnelles a permis d'établir un dialogue étroit et constant, notamment pour la maintenance des locaux et les fournitures bureautiques.

Relations avec les actionnaires et les investisseurs

Les relations avec les actionnaires et les investisseurs sont entretenues par l'agence de communication financière Actifin en collaboration avec la direction générale, la direction financière et la direction de la communication du Groupe. La direction d'aufeminin peut être contactée par les investisseurs par mail à finances@aufeminin.com.

L'actionnaire majoritaire Axel Springer représente quatre des sept membres du conseil d'administration d'aufeminin et porte une attention majeure aux résultats et à la stratégie du Groupe.

Afin de maintenir une relation de proximité et de confiance, les actionnaires et investisseurs ont été invités par le Groupe en 2014, à deux reprises au siège social :

- 13 mars 2014 : les résultats annuels du Groupe aufeminin ont été présentés à la SFAF (société française des analystes financiers)
- 26 juin 2014 : les actionnaires ont été réunis lors d'une Assemblée générale

Le Groupe s'appuie, par ailleurs, sur des prestataires de référence pour accompagner ses relations avec les actionnaires et les investisseurs.

- Pour favoriser la liquidité des transactions, la régularité des cotations des titres et d'éviter des décalages de cours non-justifiés par la tendance du marché, le Groupe a confié son contrat de liquidité en mai 2014, à la société Kepler Capital Markets.
- L'organisation de l'Assemblée générale des actionnaires, a été confiée à la société CACEIS, à l'agence de communication financière Actifin ainsi qu'au cabinet AVA-law.
- La société HSBC gère le plan de stock-options de la société.

Enfin, la direction de la communication veille, en collaboration avec l'agence de communication financière Actifin, à diffuser des communiqués de presse réguliers sur l'actualité corporate du Groupe ainsi que les publications du calendrier prévisionnel financier, accessibles sur le site corporate d'aufeminin.

Relations avec les associations et les organisations non-gouvernementales

Par sa politique de mécénat et de partenariat, le Groupe entretient des relations fortes avec de nombreuses associations, dont le champ d'action est principalement tourné autour des femmes.

Exemple de relations entretenues par aufeminin avec trois associations, à l'occasion du Noël solidaire d'aufeminin à Disneyland Paris

Pour la troisième année consécutive, le Groupe aufeminin s'est allié en 2014 à Disneyland Paris afin d'offrir un Noël d'exception à des enfants issus de milieux défavorisés ou atteints d'une maladie. Lors de l'édition 2014, qui s'est tenue le 13 décembre, 56 enfants membres des associations « La Voix de l'enfant »,

les « Petits Princes » et du « Secours Populaire » ont ainsi eu l'opportunité de passer une journée entière à Disneyland Paris, et ont pu repartir du parc avec un cadeau de Noël à la main.

3. GOUVERNANCE ET LOYAUTE DES PRATIQUES

La gouvernance d'aufeminin repose sur un ensemble de structures et de principes, destinés à garantir la transparence des activités du Groupe, et à assurer la mise en œuvre de sa stratégie de développement. En tant que société cotée en bourse, et conformément à la législation française, aufeminin communique ainsi de manière régulière sur ses résultats financiers, tant auprès des autorités compétentes (principalement l'autorité des marchés financiers (A.M.F)), des actionnaires, des analystes et des investisseurs et plus largement au grand public.

Détenue à 80,08 % par le Groupe allemand Axel Springer, la société anonyme aufeminin est dirigée et contrôlée par un Conseil d'administration composé de sept membres dont 2 administrateurs indépendants. Deux représentants de la Délégation Unique du Personnel sont convoqués aux réunions du conseil d'administration.

Le contrôle financier est assuré par :

- Deux commissaires aux comptes, convoqués chaque année pour l'arrêté des comptes par le conseil d'administration en mars (clôture des comptes annuels de l'année précédente) puis en août (clôture des comptes fin juin).
- Un comité d'audit présidé et convoqué par Marie-Allavena, Directrice générale des éditions Eyrolles.

Le comité exécutif composé de six membres définit la stratégie du Groupe, veille aux évolutions du marché, effectue un bilan des activités et contrôle les coûts.

2013	2014
7 membres du conseil d'administration d'aufeminin	
Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Julian Deutz Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann	Mme Marie-Laure Sauty de Chalon (Présidente) Axel Springer AG (Dr Mathias Döpfner) Dr Andreas Wiele M. Ralph Büchi M. Marc Flamme Mme Marie Allavena Mme Karen Heumann
3 membres du comité d'audit	
Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Julian Deutz (jusqu'au 13/05/2014)	Mme Marie Allavena (Présidente) M. Andreas Wiele Marc Flamme (nommé le 13/05/2014)
2 représentants de la Délégation Unique du Personnel (DUP)	
Mme Hajar Zaroual M. Alexandre Fau	Mme Hajar Zaroual M. Alexandre Fau
2 commissaires aux comptes	
Constantin Associés, réseau Deloitte M. Philippe Soumah Ernst & Young M. Franck Sebag	Constantin Associés, réseau Deloitte M. Philippe Soumah Ernst & Young M. Franck Sebag
6 membres du comité exécutif	
Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Cyrille Geffray Florian Baier (jusqu'au 21/08/2014)	Marie-Laure Sauty de Chalon Agnès Alazard Christophe Decker Marc Schmitz Cyrille Geffray Patrick Caetano (nommé le 21/08/2014)

Indicateurs de gouvernance	2013	2014
Nombre des membres au conseil d'administration	7	7
Nombre de réunions du conseil d'administration	6	4
Nombre de membres indépendants au conseil d'administration	2	2
% de femmes dans le conseil d'administration	42 %	42 %
Taux de présence au conseil d'administration	80 %	97 %
Nombre de réunions du comité d'audit, de contrôle interne et des risques	2	3
Taux de présence du comité d'audit, de contrôle interne et des risques	80 %	100 %
Nombre de membres du comité exécutif	6	6
Nombre de réunions du comité exécutif	14	16
Taux de présence aux réunions du comité exécutif	100 %	100 %
% de femmes dans le comité exécutif	33 %	33 %

Informations des collaborateurs

Fidèle à son esprit 'start-up', le Groupe entretient des relations fortes avec ses collaborateurs, par une communication interne, à la fois directe et digitale.

La communication directe

- **Réunions plénières** : En 2014, les collaborateurs du Groupe ont été conviés à six réunions plénières au siège social. Lors de ces réunions, les équipes ont pu être informées de la stratégie du Groupe, des projets en cours et des bonnes pratiques à adopter en matière de santé et de sécurité.
- **Accueil des nouveaux arrivants** : Des réunions d'intégration ont été organisées par la direction tout au long de l'année, afin d'accueillir les nouveaux arrivants, de les sensibiliser aux valeurs du Groupe et d'échanger sur leurs premières impressions.
- **Agent d'accueil** : Un agent d'accueil est présent chaque jour de 9h à 20h à l'entrée de l'immeuble, afin de répondre aux questions pratiques des employés et visiteurs.
- **Rencontres entre les équipes** : la majorité des collaborateurs du Groupe travaille dans un bureau open-space, ce qui facilite les contacts directs entre les équipes. Les collaborateurs peuvent par ailleurs se rencontrer pendant leurs pauses à la cafeteria, dans la salle de repos et dans la cour.

La communication digitale

- **Intranet** : Un site intranet est mis à la disposition des collaborateurs afin de leur donner accès à l'ensemble des informations pratiques qui concernent l'entreprise (annuaire, réservation des salles de réunion, informations RH, politique d'achats, assurances, assistance informatique, contacts des fournisseurs, consignes de sécurité). Cet outil a fait l'objet de mises-à-jour régulières en 2014.
- **Mail** : La direction informe régulièrement par mail les collaborateurs des actualités du Groupe et rappelle fréquemment les consignes de sécurité.
- **Trombinoscope** : En 2014, le Groupe a lancé un trombinoscope international afin de permettre aux équipes de se reconnaître mutuellement, au-delà des pays.
- **Vidéo** : Des messages vidéos sont régulièrement envoyés par la direction d'Axel Springer aux collaborateurs d'aufeminin, dans un souci de dialogue et de transparence.

4. ENGAGEMENT EDITORIAL ET EVENEMENTIEL EN FAVEUR DES FEMMES, DE LA DIVERSITE, DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS ET AUTRES CAUSES SOCIETALES

Respect des règles éthiques et déontologiques dans les contenus

L'ensemble des contenus rédactionnels publiés par le Groupe aufeminin obéit à des principes éthiques et déontologiques, qui visent à rendre l'information accessible à tous, à favoriser le pluralisme et à promouvoir la diversité culturelle.

Le Groupe respecte les lois et réglementations en vigueur, notamment la loi Evin relative à la lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme. S'agissant des contenus sur la santé, le Groupe veille à rappeler qu'ils ne se substituent en aucun cas à une consultation médicale.

Au-delà des règles déontologiques, la rédaction s'efforce de porter une attention majeure aux enjeux sociétaux qui concernent les femmes, en les promouvant quotidiennement dans les contenus. A titre d'exemple :

- La rédaction publie ainsi chaque semaine le portrait d'une femme qui a marqué l'actualité.
- Lorsque la rédaction souhaite interviewer un expert, elle s'efforce de solliciter une femme.
- La représentation des femmes dans leur diversité (couleur de peau, âge, morphologie, etc.) figurent parmi l'un des principaux critères de la rédaction lorsqu'un visuel est choisi pour illustrer un article.
- La rédaction ne soutient aucun parti politique, mais s'engage régulièrement en faveur de mesures faisant avancer la cause féminine et celle des minorités.
- La rédaction est particulièrement vigilante à la question des stéréotypes, et s'efforce de lutter contre leur diffusion au sein de la société, notamment via ses sites aufeminin et Womenology, le laboratoire de recherche du Groupe.

Engagement éditorial en faveur des femmes et autres causes sociétales

L'engagement éditorial du Groupe est ancien, et se manifeste par la publication d'articles, tout au long de l'année, autour des thèmes suivants :

- La liberté d'expression et les droits des femmes ;
- La prévention et la santé ;
- La lutte contre l'exclusion et les discriminations ;
- Les enfants, l'accès à la culture et à l'éducation ;
- Le développement durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le locavorisme.

La liberté d'expression et les droits des femmes

Une cinquantaine d'articles a été publié en 2014 afin de lutter contre le sexisme et les stéréotypes, de défendre l'égalité hommes/femmes (éducation, travail, salaire, etc.), de dénoncer les crimes et les violences faites aux femmes et de soutenir les mouvements d'émancipation à travers le monde.

ARTICLES PUBLIES EN 2014
POUR PROMOUVOIR LA LIBERTE D'EXPRESSION ET LES DROITS DES FEMMES

- Le corps des femmes mis en valeur dans une série photo époustouflante
- Au moins 185 nouvelles personnes enlevées par Boko Haram
- Un étudiant réalise une campagne contre les violences conjugales impressionnante
- Le nouveau geste militant de Malala Yousafzai
- La femme de la semaine : Hélène Boulet-Supau, à la pointe de l'égalité
- En Hongrie, si les femmes se font violer, c'est de leur faute
- Le bouleversant témoignage de Teri Hatcher sur le viol
- La nouvelle campagne choc de Benetton contre les violences faites aux femmes
- Les Kényanes défendent leur droit de porter des mini-jupes
- Notre passivité face aux violences domestiques révélée dans une vidéo
- Le courage est la recette des femmes d'influence
- Sexisme et cosmétiques ou pourquoi les femmes payent plus cher que les hommes de simples rasoirs
- Je suis à l'heure, le film choc sur le viol et la non-assistance à personne en danger
- L'entrepreneuriat féminin mis à l'honneur lors de la 7ème édition des International Microentrepreneurship Awards
- MachoLand, zoom sur le nouveau site d'alerte au sexisme (ordinaire ou pas)
- Prix Nobel : ces femmes qui ont œuvré pour la Paix
- Malala Yousafzai, 17 ans et déjà prix Nobel de la Paix
- #GlorifyHappiness, le nouveau hashtag des femmes qui se sentent bien dans leur corps
- Les hommes se mobilisent contre les violences sexuelles grâce au hashtag #ItsOnUs
- El Salvador : Ces femmes qui risquent leur vie pour avorter
- Real Women Real Bodies, la campagne qui met à l'honneur les femmes "normales"
- Pousse ton cri, la nouvelle campagne anti-raciste qui va faire du bruit
- La femme de la semaine : Le combat d'une mère pour le droit à l'éducation des fillettes au Cameroun
- Canada : Le cri de colère des femmes autochtones secoue la Toile
- Expose, le projet photo qui célèbre la féminité sous toutes ses formes
- Sexisme : Ces clichés du quotidien résumés par une artiste chinoise
- Violences conjugales : De nouveaux téléphones d'alerte distribués aux victimes
- Un shooting mode inspiré d'un viol collectif fait polémique
- Stéréotypes : Les hommes ne sont pas épargnés
- Bare : Enfin une campagne qui montre les femmes telles qu'elles sont !
- Harcèlement de rue : Une ligne de vêtements pour le dénoncer
- Virginie Rozière (PS-PRG) : "Je n'admets pas que des mouvements extrémistes menacent les droits des femmes"
- 4th Trimester Bodies Project : De jeunes mamans posent nues après leur accouchement
- Sexisme : Des lycéens en jupe pour lutter contre les discriminations
- Armes à feu et sex-toys : L'improbable comparaison qui fait réfléchir
- Pubs sexy(stes) : La parodie vidéo qui ridiculise les hommes
- Violences conjugales : Quand même les princesses en sont victimes
- Journée de la Femme : Pour chaque produit Nuxe acheté, 1€ pour la bonne cause
- Les jouets ont-ils un sexe ? Constat édifiant dans le monde du jeu et des stéréotypes
- Scandale aux Etats-Unis : 39 détenues stérilisées sans leur accord
- A la rencontre des femmes de l'Argan
- Parité : L'Assemblée impose la présence de 40% de femmes dans les grandes entreprises
- Iran : 3 jeunes femmes arrêtées pour avoir parodié le clip Happy sans voile

La prévention et la santé

Une vingtaine d'articles a été publié en 2014 afin de sensibiliser le public aux campagnes de prévention, d'encourager les femmes à adopter une hygiène de vie saine, d'aider les femmes atteintes d'une pathologie (anorexie, boulimie, addiction au tabac, etc.) et de lutter contre le cancer.

**ARTICLES PUBLIES EN 2014
SUR LA PREVENTION ET LA SANTE**

- Jennifer Lawrence et les stars d'Hunger Games s'engagent contre Ebola
- Topshop s'engage dans la lutte contre le cancer du sein
- Une drôle de campagne pour inciter les hommes à dépister le cancer des testicules
- Pour Movember, aufeminin se laisse pousser la moustache !
- Une campagne contre le cancer du sein bloquée sur Facebook
- Une campagne poignante contre le cancer chez les enfants
- Kate Moss se déshabille pour Octobre Rose
- Google récompense 3 adolescentes pour leur découverte contre la famine
- La Croix Rouge Française : 150 ans d'entraide
- Clarins et Hipanema s'allient pour récolter des fonds destinés à la recherche sur les rhumatismes graves
- Un petit déjeuner pour un nouveau cœur (Mécénat Chirurgie Cardiaque.)
- Ces femmes nous prouvent que le cancer n'empêche pas d'être féminine et sexy
- Aufeminin relève le défi du Ice Bucket et fait un don auprès de l'association ALS, qui lutte contre la maladie de Charcot
- De plus, la totalité des articles publiés sur le site Santé AZ traite de la santé et de la prévention, sous la direction du médecin Dr. Nicolas Evrard. La rédaction du site Santé AZ fait l'écho de nombreuses associations de santé pour leurs démarches innovantes dans le monde médical. Voici quelques exemples :
- Le Fonds pour la Santé des Femmes
- Comment aider à scolariser un enfant handicapé ?
- Greffe des mains : 2 femmes en attente
- Pour les diabétiques insulino-dépendants, un nouveau moyen pour contrôler sa glycémie grâce aux nouvelles technologies...
- Anorexie, boulimie... s'en sortir grâce au web.
- Pollution : comment se protéger des particules fines ?

La lutte contre l'exclusion et les discriminations

Plusieurs articles ont été publiés en 2014 afin de dénoncer l'homophobie, les discriminations raciales et religieuses et de soutenir les actions solidaires visant à lutter contre l'exclusion.

**ARTICLES PUBLIES EN 2014
AUTOUR DE LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET LES DISCRIMINATIONS**

- #Barefootselkie : Prendre en photo ses pieds pour aider ceux qui n'ont pas de quoi les chauffer
- Homosexualité : Les actes homophobes n'ont jamais été aussi nombreux
- Et si vos proches étaient SDF ? La vidéo buzz qui va vous faire changer de regard sur les sans-abris
- La Grosse Patate; boutique coopérative et solidaire située dans le 19e arrondissement de Paris et créée à l'initiative de l'association Alinéa.

Les enfants et l'accès à la culture et à l'éducation

Une trentaine d'articles a été publié sur aufeminin afin de promouvoir l'accès à l'éducation et à la culture des enfants, de soutenir les enfants malades ou défavorisés et de dénoncer l'hyper sexualisation des fillettes.

**ARTICLES PUBLIES EN 2014
EN FAVEUR DES ENFANTS, DE L'ACCES A LA CULTURE ET A L'EDUCATION**

- L'association des Petits Princes a besoin de vous !
- Un pull de Noël Primark pour la bonne cause
- Ces poupées super-héroïnes donnent enfin le pouvoir aux petites filles
- Que propose le nouveau plan pour l'égalité filles-garçons de Najat Vallaud-Belkacem ?
- Kiki aide les "Restos Bébés du Cœur"
- Une campagne choc pour dénoncer la prostitution des enfants
- 8 chiffres qui prouvent que la Journée Internationale des filles a tout son sens (malheureusement)
- En Norvège, le mariage arrangé d'une fillette de 12 ans fait scandale
- Because I'm a Girl, la campagne qui réunit stars et anonymes contre les violences faites aux filles
- Tous les jours, cette grand-mère de 99 ans fait un magnifique geste pour aider des enfants défavorisés
- Tommy Hilfiger édite un tote-bag pour la bonne cause
- Festival de Cannes 2014 : Deux adolescentes malades réalisent leur plus grand rêve
- Courir comme une fille : Quand les petites filles poussent un coup de gueule contre les stéréotypes
- #BringBackOurGirls : Stars et anonymes, les Françaises se mobilisent
- #BringBackOurGirls : aufeminin se mobilise pour les lycéennes nigérianes enlevées par Boko Haram
- Le Noël Solidaire d'aufeminin à Disneyland Paris®
- Les Boucles du Cœur : les stars appellent au don pour l'enfance
- Tabac : La dernière campagne de Marlboro accusée de viser les enfants
- 1,2,3 Soleil : des crèches écologiques pour vos petits !
- #WakeUpCall : Les stars au réveil afin de récolter des fonds pour l'UNICEF, à destination de la Syrie
- Encore trop de petites filles mariées de force dans le monde
- Manuels scolaires : Une jeune fille lance une pétition pour prôner la parité
-
- La femme de la semaine : Maryam Mirzakhani, première femme à recevoir la médaille Fields
- Make Up For Ever : Des tatouages pour soutenir l'association "Toutes à l'école"

Le développement durable, la lutte contre le gaspillage alimentaire et le locavorisme

Près d'une vingtaine d'articles a été publié en 2014, sur aufeminin et Marmiton, autour de la protection des animaux, des modes de consommation responsable et du développement durable.

ARTICLES PUBLIES EN 2014 EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LE LOCAVORISME
<ul style="list-style-type: none"> - H&M lance sa collection Conscious Denim - H&M : Olivia Wilde, nouvelle égérie de la Collection Exclusive 2015 - ASOS Africa : Une collection stylée et écolo - Ne lavez plus vos jeans : La nouvelle campagne écolo de Levi's - Pollution de l'air intérieur : 5 astuces pour dépolluer votre maison - Label bio, écolo, vert. A qui se fier ? - Pic de pollution : Comment s'en protéger ? - L'abeille de compagnie: pour la sauvegarde de l'abeille noire - Des animaux sauvages customisent des jeans pour récolter des fonds pour leur zoo et la préservation de la faune sauvage. - Sélection « Second service » : Recettes anti gaspillage de la rédaction de Marmiton - 9 astuces anti-gaspillage alimentaire - L'orange moche, ça fait de très bon jus - Manger local en Ile-de-France, c'est possible ! - Devenez locavore : apprenez à manger local ! - Lendemain de Noël : que faire avec les restes ? - 113 recettes à base de restes de la rédaction Marmiton - Le sac aufeminin qui fait du bien !

Emergence des talents et promotion de l'emploi

Depuis plusieurs années, le Groupe apporte son soutien à l'émergence de jeunes talents dans de nombreux secteurs d'activités, qu'il s'agisse des secteurs artistique, littéraire, numérique ou de la mode.

Plusieurs concours ont ainsi été organisés par aufeminin, en 2014 afin de mettre en lumière de nouveaux talents et de les aider dans la poursuite de leur carrière professionnelle.

Le Prix webdesign

Le Prix webdesign, organisé le 11 février 2014 au siège social de l'entreprise, a permis au lauréat de remporter un chèque de 3000 euros et de se distinguer auprès d'un jury composé de professionnels du web et des médias. Une tablette Samsung ainsi qu'un d'abonnement 4G chez Bouygues Telecom ont été offerts aux 2ème, 3ème et 4ème gagnants du Prix.

Le jury était composé des membres suivants :

- Lorenzo Benedetti, Producteur Studio Bagel
- Virginie Courtieu, Directrice des partenariats YouTube
- Rosa Palma-Luna, DG de l'Institut Multi-Médias
- Olivier Gonzalez, DG Twitter France
- Patrick Renaud, Designer et Professeur responsable du secteur Design & Objet à l'Ecole Nationale des Arts Decoratifs (ENSAD)
- Marie-Laure Sauty de Chalon, Présidente Directrice Générale du Groupe aufeminin
- Laura Tenoudji, Journaliste et chroniqueuse spécialiste du Web sur FTV (Télématin)
- Thierry Teyssier, Directeur de création aufeminin
- Stéphanie Tramichet, Responsable des activités Pinterest France

Le Prix « Les Impertinentes »

Organisé par aufeminin en partenariat avec le Théâtre du Grand Point-Virgule, les Impertinentes, a permis à huit jeunes humoristes amateurs de se produire sur scène, lors de la soirée finale, qui s'est tenue le 8 avril 2014, au Théâtre du Grand Point Virgule, à Paris.

Lors de ce concours, les huit finalistes ont pu bénéficier des conseils de grandes humoristes françaises, telles qu'Anne Roumanoff, Sophie Mounicot, Elisabeth Buffet, Bérengère Krief, Shirley Souagnon. La lauréate du Prix, Carole Guisnel est aujourd'hui une humoriste à part entière, ayant obtenu pour 2015 une programmation au théâtre du Point Virgule, pour son One-Woman Show « Maniac ».

Le Prix « e-criture aufeminin »

Lancé en 2011, le Prix « e-criture aufeminin » vise à accompagner les jeunes auteurs dans le monde de l'édition et à les aider à publier leur premier livre.

Organisé le 1^{er} octobre 2014 dans les locaux d'aufeminin, le Prix « e-criture aufeminin » a ainsi récompensé trois auteurs de nouvelles littéraires à l'issue d'une rigoureuse sélection, fondée sur le double vote des internautes et d'un jury de professionnels présidé par la romancière Tatiana de Rosnay. Un sac Longchamp ainsi qu'une formation d'un an avec Claire Germouty, directrice éditoriale du prix, ont été offerts à chacun des trois gagnants du Prix.

Happy Happening, une 'fabrique à héroïnes' destinée aux femmes

Pour la première fois en 2014, le Groupe aufeminin a organisé, en partenariat avec le Groupe ADT lab, le salon « Happy Happening, *la Fabrique à héroïnes* », qui s'est tenu du 14 au 16 novembre, au Carreau du Temple, à Paris.

Happy Happening a constitué, durant ces trois jours, un véritable laboratoire d'idées où des formations, des conférences et des ateliers ont été proposés aux femmes afin de les encourager dans la poursuite de leur vie professionnelle et personnelle. En favorisant l'empowerment des femmes, Happy Happening a souhaité apporter une réponse aux difficultés économiques actuelles, en se donnant pour priorité de promouvoir l'emploi et la confiance des femmes dans l'avenir.

Particulièrement fédérateur, cet événement a su rassembler plus de 8000 femmes et inspirer la jeune génération.

Soixante-seize places ont été offertes aux collaboratrices du Groupe aufeminin, qui ont ainsi pu profiter gratuitement du salon et de l'ensemble des activités proposées.

5. DEONTOLOGIE ET ETHIQUE DE LA PUBLICITE

Chaque client du Groupe aufeminin s'engage à respecter les conditions générales de vente (CGV) ainsi que la loi en matière de publicité. Le client garantit le Groupe aufeminin contre les poursuites judiciaires qu'il pourrait encourir du fait des annonces publicitaires qu'il a fait paraître sur ordre et l'indemniser, en cas de préjudices subis.

Pour chaque mise en ligne d'une campagne publicitaire, un ordre d'insertion publicitaire est signé par le client qui reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales de vente du Groupe aufeminin.

Par ailleurs, le Groupe se réserve le droit de refuser des campagnes publicitaires qui seraient non conformes à ses valeurs. Le Groupe encourage les marques à proposer des contenus de qualité et utiles à la société.

6. PROTECTION DES DONNEES, LUTTE CONTRE LE PIRATAGE

Données personnelles des collaborateurs

Les données personnelles des collaborateurs sont traitées avec la plus grande rigueur et discrétion.

Par mesure de sécurité, seuls les responsables hiérarchiques sont autorisés à avoir accès aux données des collaborateurs de leur service.

S'agissant des données personnelles de l'ensemble des collaborateurs, seuls la direction des Ressources Humaines, la direction financière, le Directeur général, la Présidente Directrice Générale du Groupe, ainsi que les prestataires Uniconseils (paie et workflow des congés) et le courtier d'assurance GEFI (gestionnaire de la mutuelle) peuvent y avoir accès.

Confidentialité des informations de l'entreprise

Des mesures ont été édictées et inscrites dans le règlement intérieur de la société, afin de garantir la confidentialité des informations de l'entreprise. Les collaborateurs ont ainsi interdiction de divulguer à des tiers ou personnes non autorisées, toute information confidentielle, sauf autorisation expresse de leur hiérarchie.

Le personnel veille par ailleurs à protéger les informations professionnelles dont il est le dépositaire et à ne conserver que celles utiles au service. Les collaborateurs détenteurs d'un ordinateur portable professionnel sont incités à le ranger dans un endroit sécurisé ou à l'emporter à leur domicile, en dehors des horaires de travail.


Protection des données des internautes

Le Groupe aufeminin accorde la plus grande importance à la protection des informations que les internautes fournissent en ligne, ainsi qu'au respect de leur vie privée. Depuis son origine, le site aufeminin est déclaré à la CNIL sous le numéro 669631, et respecte l'ensemble des lois sur la protection des données individuelles.

Les internautes disposent d'un accès gratuit et illimité aux fonctionnalités de la communauté (création d'un espace personnel, d'albums, de blogs, de vidéos, discussions sur les forums, etc.) et peuvent profiter des avantages du Club aufeminin (jeux-concours, etc.). Les contenus communautaires font l'objet d'une modération a posteriori dans un délai de 48h ouvrables, afin de garantir aux internautes un droit d'expression direct sur le web.

Protection des données personnelles par l'auto-vigilance

Dans le cadre des règles de bonne conduite publiées sur le site aufeminin, le Groupe recommande à ses internautes de ne jamais communiquer leur adresse postale, mail, numéro de téléphone ou toute autre information personnelle, directement sur les forums. Le site aufeminin.com leur permet de dialoguer avec

l'outil des « messages privés » via l'icône . Aufeminin rappelle à ses internautes que les blogs, espaces, forums ou chats sont des espaces publics et répertoriés par des moteurs de recherche. Pour éviter toute intrusion dans leur vie privée, le Groupe aufeminin engage les utilisateurs à apporter la plus grande vigilance aux informations qu'ils communiquent.

Suppression des données personnelles – Charte du droit à l’oubli

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l’Informatique, aux fichiers et aux libertés, les internautes disposent d’un droit d’accès, de rectification ou de radiation complète des informations les concernant. Les internautes peuvent exercer ce droit 24h/24h en ligne en se connectant avec leurs identifiants (pseudo et mot de passe) dans la rubrique « Modification de mes infos ».

La suppression d’un compte aufeminin entraîne la suppression automatique de tous les contenus du compte sur aufeminin.

Convaincue de l’importance de la protection de la vie privée dans les usages numériques, aufeminin fait partie des signataires de la « Charte du droit à l’oubli dans les sites collaboratifs et les moteurs de recherche ».

Cette Charte constitue un engagement volontaire des signataires à appliquer les bonnes pratiques qu’elle décrit. Elle concerne notamment

- La gestion des données publiées intentionnellement par des internautes et la mise en œuvre du « droit à l’oubli ».
- La matérialisation des principes de consentement, de droit à l’information, de droit d’accès, de rectification et d’opposition, prévus par la loi Informatique et Libertés ou, le cas échéant par les autres textes ou traités internationaux en vigueur.

Cette Charte contribue à assurer le respect de la vie privée des internautes et à maintenir la confiance du public dans les réseaux sociaux et dans les sites collaboratifs.

Afin de collaborer avec les autorités compétentes en matière de fraude ou d’acte illicite, le Groupe aufeminin collecte, à chaque inscription ou publication de messages sur le site, les adresses IP des internautes. Ces informations ne sont, en aucun cas, utilisées à d’autres fins que celles poursuivies par les autorités publiques compétentes.

Depuis 2012, le Groupe aufeminin applique, par ailleurs la convention « alerte enlèvement », sur l’ensemble de ses sites en France, afin de collaborer avec les autorités publiques, lors du déclenchement d’un plan « alerte enlèvement ».

Protection du jeune public

L’ensemble des contenus susceptibles de heurter la sensibilité du jeune public (*érotisme, violence, etc.*) fait l’objet d’un message d’alerte publié en pop-up de la manière suivante, sur les sites d’aufeminin :

CONTENUS ADULTES !

Les contenus présents dans les forums sexualité sont réservés à un public majeur.

Pour y accéder, vous devez avoir au moins 18 ans.

Cochez cette case pour confirmer que vous avez plus de 18 ans

Un tel message s'affiche ainsi pour l'ensemble des forums suivants, sur les sites d'aufeminin, de Santé-AZ et de Teemix :

**Forums sur lesquels s'affiche un message d'alerte
« Contenus pour adulte »**

- Couple - Sexualité & technique
- Homosexualité féminine
- Textes érotiques
- Couple - Troubles de l'érection
- Positions sexuelles : Kamasutra
- Orgasmes féminins et masculins
- Zones érogènes (point G, clitoris)
- Accessoires (lingerie, jouets intimes)
- Sexe masculin - Sexe féminin
- Ejaculation précoce (ou prématurée)
- Troubles sexuels, manque de désir
- Homosexualité masculine
- Sexualité et grossesse
- Préliminaires
- Aphrodisiaques
- Asexualité - Absence de sexualité
- Jeux érotiques
- Où faites-vous l'amour ?
- Rapports protégés (préservatifs)
- Sexologie, sexothérapie
- Sexualité
- Accessoires (lingerie, jouets intimes...)
- Anatomie - Sexe féminin - Sexe masculin
- Désir - Libido
- Troubles sexuels masculins - Ejaculation précoce - Troubles de l'érection
- Fantasmes
- Homosexualité et Bisexualité
- Orgasmes - Plaisir
- Positions sexuelles - Kamasutra
- Préliminaires
- Sexologie - Sexothérapie
- Textes érotiques
- Virginité - Première fois
- Zones érogènes (Point G, Clitoris, ...)
- Fidélité
- Bisexualité

Protection du droit des auteurs

Droits d'auteurs externes (contenus participatifs)

En tant qu'éditeur de sites dont les blogs et les forums sont animés par les internautes, le Groupe est soumis à la même responsabilité que les hébergeurs de site. A cet égard l'article 6-I-2 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique dispose que « *les personnes physiques ou morales qui assurent, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ne peuvent pas voir leur responsabilité civile engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un destinataire de ces services si elles n'avaient pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si dès le moment où elles en ont eu cette connaissance elles ont agi promptement pour retirer ces données ou en rendre l'accès impossible.* »

Le Groupe distingue deux types de contenus participatifs :

- ceux qui font l'objet d'une modération *a priori* (recettes, commentaires sur les recettes, questions/réponses)
- ceux qui font l'objet d'une modération *a posteriori* (messages sur les forums, commentaires sur les dossiers).

Concernant les contenus modérés a priori, le Groupe s'engage à ne valider aucun contenu offensant, illégal ou pouvant s'avérer dangereux, de même qu'aucun contenu ayant été recopié sur un autre support.

Les contenus modérés a posteriori sur les forums sont effectués via un système de signalement qui répond à des règles précisées sur les sites d'aufeminin et de Marmiton.

- Pour aufeminin : http://www.aufeminin.com/world/communaute/forum/forumfaqut_page=1.html
- Pour Marmiton : <http://www.marmiton.org/forum/forum-regles.aspx>

Photos publiés par le Groupe

Le Groupe achète les photos qu'il utilise à des banques d'images et les crédite systématiquement.

Lorsque le Groupe souhaite publier des photos issues des réseaux sociaux, un collaborateur se charge de contacter l'auteur afin d'obtenir son accord par mail.

Droits d'auteurs internes

Chaque collaborateur signe dans le cadre de son contrat de travail (salarié, stagiaire, pigiste) une clause de cession de droits d'auteur en faveur de la société aufeminin, lors de son arrivée dans le Groupe.

Cette clause précise notamment l'ensemble des modalités de droits d'exploitation sur les plateformes de la société aufeminin, conformément aux articles du Code de la Propriété Intellectuelle.

Lutte contre le piratage

Le Groupe réalise chaque année des audits de sécurité, sous forme de « tests de pénétration en boîte noire », en faisant appel à des prestataires externes.

En 2014, la société SEC Consult a ainsi testé un ensemble de sites Web en utilisant l'approche de blackbox. Au cours de ces tests, SEC Consult a examiné la protection des sites du Groupe, afin de certifier sa résistance à d'éventuelles attaques. L'objectif était alors d'identifier des zones de vulnérabilité et de révéler des problèmes de configuration courants dans les applications Web. L'ensemble des tests a été réalisé d'un point de vue extérieur afin de parvenir à un accès non autorisé à des systèmes cibles, notamment aux bases de données et au système d'exploitation.

Les développeurs du Groupe ont par ailleurs régulièrement été alertés et formés aux problématiques de sécurité informatique. En 2014, la société NBS System a ainsi animé une formation auprès du personnel technique d'aufeminin autour des thèmes suivants :

- Enjeux de la cybercriminalité
- Types d'attaques
- Cas pratique de détection d'attaques
- Bonnes pratiques et outils pour se prémunir

Aufeminin a par ailleurs mis en place un système de gestion des droits d'accès à l'ensemble des ressources (fichiers, bases de données, code source, outils d'édition internes, messagerie).

7. IMPACT DE L'ACTIVITE D'AUFEMININ SUR LES POPULATIONS RIVERAINES

Compte tenu de leur nature digitale, les activités du Groupe aufeminin ne présentent pas d'impact négatif sur les populations riveraines ou locales.

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnement et sociétales consolidées

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC¹ sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société aufeminin, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées en annexe du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE, dans leurs versions 2014, prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de cinq personnes entre janvier 2015 et avril 2015 pour une durée d'environ cinq semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

¹ Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené six entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès de la direction Ressources Humaines, de la direction Communication et de la direction Financière, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³:

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 78 % du chiffre d'affaires et 70 % des effectifs.

³ **Informations environnementales et sociales** : la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables, les rejets de gaz à effet de serre, l'impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional, les actions de partenariat ou de mécénat, les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, les autres actions engagées en faveur des droits de l'homme.

Informations sociales : l'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique, les embauches et les licenciements, les rémunérations et leur évolution, les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

⁴ L'UES aufeminin (France), My Little Paris (France) et Netmums (UK)

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 29 avril 2015

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé développement durable

Bruno Perrin
Associé



2014

**3- RAPPORT SUR LE
GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE ET
LE CONTROLE INTERNE**

Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'administration et approuvé par le Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce lors de sa réunion du 11 mars 2015. Il a pour objectif de rendre compte de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux. Il vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le document de référence de la Société pour l'exercice 2014 (le « Document de Référence 2014 ») dans lequel figurent notamment les informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

En matière de gouvernement d'entreprise, la Société suit les recommandations du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de l'AFEP-MEDEF d'avril 2010 (ci-après le « Code »), disponible sur le site Internet du MEDEF (www.medef.fr), étant précisé toutefois que la Société considère que certaines dispositions du Code ne sont pas adaptées pour elle, étant donnée d'une part que la Société est contrôlée à 80% par une autre société et d'autre part la taille de la Société. Les dispositions du Code que la Société n'applique pas font l'objet d'une mention spécifique dans le présent rapport.

Pour l'élaboration, la mise en œuvre et la description de son système de contrôle interne et de gestion des risques, la Société s'est inspirée du cadre de référence proposé par l'Autorité des marchés financiers pour les valeurs petites et moyennes.

1. Gouvernement d'entreprise

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'administration se compose actuellement de sept membres :

- Madame Marie-Laure Sauty de Chalon (cooptée lors du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2010 en remplacement de Monsieur Bertrand Stephann) ;
- La Société Axel Springer SE, représentée par Monsieur Mathias Döpfner (coopté lors du Conseil d'administration du 20 août 2009 en remplacement de Monsieur Mathias Döpfner) ;
- Monsieur Andreas Wiele (nommé lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 6 mars 2009) ;
- Madame Marie Pic-Paris Allavena (cooptée lors du Conseil d'administration du 20 août 2009 en remplacement de M. Harck-Oluf Nissen) ;
- Madame Karen Heumann (cooptée lors du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2011 en remplacement de Monsieur Colin Tenwick) ;
- Monsieur Ralph Buechi (coopté lors du Conseil d'administration du 24 novembre 2011 en remplacement de Monsieur Roland Puhler).
- Monsieur Marc FLAMME ((nommé lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 26 juin 2014).

Il est précisé que Monsieur Julian Deutz nommé lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 6 mars 2009 a démissionné au cours de l'exercice 2014.

Des informations complémentaires sur les administrateurs, notamment leur parcours professionnel et les fonctions et mandats qu'ils exercent, figurent dans le rapport de gestion.

Le mandat des administrateurs est d'une durée de 6 ans, conformément aux statuts de la Société. A l'exception du mandat de Monsieur FLAMME, les mandats des administrateurs sont renouvelables, la même année, en 2015 c'est à dire lors de l'assemblée convoquée pour le 25 juin prochain.

Le Code recommande à la fois un échelonnement des mandats et une durée maximale de mandat de 4 ans. Le Conseil d'administration a décidé de ne pas modifier pour le moment ces deux points compte tenu à la fois de la composition du Conseil et de l'actionnariat de la Société et de les réexaminer à l'occasion du prochain renouvellement de mandat.

Le Code recommande que dans les sociétés cotées, chaque conseil atteigne puis maintienne un pourcentage d'au moins 20% de femmes dans un délai de trois ans et d'au moins 40% de femmes dans un délai de six ans, à compter de la publication de la recommandation de l'AFEP-MEDEF publiée en avril 2010.

La loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle fait désormais obligation aux sociétés cotées d'atteindre une proportion d'administrateur de chaque sexe au moins égale à 40% dans leur conseil d'administration au plus tard à compter de la première assemblée générale ordinaire qui suit le 1^{er} janvier 2017.

Afin d'inciter les sociétés cotées à atteindre cette proportion de façon progressive, les sociétés cotées devront avoir atteint une proportion d'administrateurs de chaque sexe dans leur conseil d'administration au moins égale à 20% au plus tard à l'issue de leur première assemblée générale ordinaire qui suit le 1^{er} janvier 2014.

En 2010, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté deux nouveaux administrateurs femmes. Le Conseil étant désormais composé d'une personne morale dont le représentant permanent est un homme, 3 hommes et 3 femmes, soit 43 % de femmes et 47% d'hommes, sa composition anticipe l'application des préconisations du Code et des prescriptions légales en la matière.

Le Code recommande que dans les sociétés contrôlées, le tiers des membres du Conseil soit indépendants. Le Conseil avait jusqu'ici estimé que la présence d'administrateurs indépendants n'était pas nécessaire pour assurer la qualité des délibérations. En 2009, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté un nouvel administrateur en août 2009, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en remplacement d'un administrateur démissionnaire. Le Conseil estime que Madame Marie Pic-Pâris Allavena doit être considérée comme un administrateur indépendant au sens des critères du Code, à savoir :

- Ne pas être salarié ou mandataire social d'auFeminin, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle auFeminin détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social d'auFeminin (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif d'auFeminin ou de son Groupe,
 - ou pour lequel auFeminin ou son Groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur d'auFeminin au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur d'auFeminin depuis plus de douze ans.

Le Conseil considère que les six autres administrateurs ne peuvent pas être qualifiés d'indépendants au sens des critères précités. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Conseil est par conséquent inférieure au tiers préconisé par le Code. Le Conseil estime toutefois que sa composition actuelle est adaptée à la taille et à l'actionnariat de la Société. Il réexaminera cependant régulièrement ce point.

En août 2009, le Conseil a décidé la création d'un Comité d'audit. Ce Comité comprend actuellement trois membres, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, Présidente, MM. Julian Deutz et Andreas Wiele. Conformément aux dispositions légales applicables, le Comité d'audit comprend au moins un membre qualifié d'indépendant, Mme

Marie Pic-Pâris Allavena. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Comité d'audit (un tiers) est inférieure à celle que préconise le Code (deux tiers) mais pour les motifs indiqués s'agissant de la composition du Conseil d'administration, le Conseil considère que le Comité ainsi composé répond aux besoins de la Société. Le Conseil considère en outre que tous les membres du Comité ont des compétences particulières en matière financière ou comptable au sens de l'article L. 823-19 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration, lors de la création du Comité d'audit a adopté un règlement interne pour ce Comité précisant ses attributions et ses modalités de fonctionnement.

Le Conseil d'administration, le 8 mars 2010, a également modifié l'alinéa 5 de l'article III du règlement intérieur « Organisation des travaux » du Comité dont les principales attributions sont les suivantes :

- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et en particulier :
 - évaluer les procédures de contrôle interne ainsi que toutes mesures adoptées en vue de remédier aux éventuels dysfonctionnements significatifs en matière de contrôle interne ;
 - évaluer la pertinence de la procédure de suivi des risques ;
- assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes et en particulier :
 - examiner les hypothèses retenues pour les arrêtés de comptes, étudier les comptes sociaux de la société et les comptes consolidés annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société, notamment hors-bilan ;
 - évaluer, en consultation avec les Commissaires aux Comptes, la pertinence et la permanence des principes et méthodes comptables retenus ;
 - examiner les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts ;
- assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- émettre une recommandation sur les Commissaires aux Comptes et en particulier :
- piloter la procédure de sélection des commissaires aux comptes ;
- autoriser tout recours aux Commissaires aux Comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes.

Le Comité s'est réuni trois fois en 2014. Le taux de présence à ces réunions était de 100 %.

Le Conseil d'administration n'a pas institué d'autres comités et notamment pas de comités des rémunérations et des nominations contrairement aux recommandations du Code, le Conseil considérant qu'il est à même de remplir en formation plénière les fonctions attribuées à de tels comités.

Le Conseil d'administration est informé mensuellement de l'évolution de l'activité de la Société via un « reporting mensuel » transmis par le Président par courrier électronique. Ce reporting porte d'une part sur l'évolution des audiences de sites du groupe et d'autre part sur le compte de résultats par société et consolidé ainsi que la trésorerie du groupe.

Préalablement à chacune de ses réunions, le Conseil d'administration reçoit un ordre du jour détaillé par courrier électronique environ une semaine avant la séance. Les points à aborder font l'objet d'une préparation en amont, les documents nécessaires à cette préparation étant transmis par le Président. Le Président prépare pour chaque séance du Conseil d'administration une présentation détaillée qui est transmise à chaque membre par courrier électronique après la séance.

Le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an, en fonction des besoins, avec un minimum de deux réunions pour l'arrêté des comptes annuels et des comptes semestriels.

Lors de l'exercice 2014, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois, avec un taux de présence moyen des administrateurs de 97 %.

Lors de l'exercice 2014, en sus des points relevant de sa compétence ordinaire (notamment approbation des comptes, établissement du rapport de gestion annuel, convocation de l'assemblée générale des actionnaires), le Conseil d'administration a été appelé à intervenir principalement dans les domaines suivants :

- Revue de l'activité ;
- Fixation du budget et de la stratégie de la Société ;
- Discussion et approbation de projet d'acquisition de sociétés ;
- Fixation d'objectifs au Président

Le Conseil a débattu de son fonctionnement lors de ses séances de l'année 2014. Le fonctionnement du Conseil est considéré comme satisfaisant par ses membres.

En ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts au sein du conseil, la Société communique les éléments d'information suivants :

Les décisions susceptibles de comporter des conflits d'intérêt sont identifiées et les membres du conseil se prononcent dans le strict respect de l'intérêt social d'aufeminin.

Le Conseil d'administration a adopté, en 2009, un règlement intérieur qui a pour seul objet de permettre au Conseil de se réunir par voie de visioconférence ou autres moyens de télécommunication. L'adoption d'un règlement intérieur plus détaillé n'a pas été débattue par le Conseil en 2014, le besoin de formaliser des règles supplémentaires ne s'étant pas fait sentir. Ce point sera le cas échéant réévalué par le Conseil en 2015.

Nous vous exposons ci-après les motivations et justifications du choix opéré par notre société entre la formule duale (directoire / Conseil de Surveillance) et la formule monale (Conseil d'Administration) :

La société est organisée sous la forme monale car il ne lui est pas apparu nécessaire de mettre en place un conseil de surveillance distinct des dirigeants opérationnels de la société.

Il est précisé que le Conseil d'Administration comporte un administrateur indépendant.

Par ailleurs en ce qui concerne la diversification en termes de nationalité ou d'expérience internationale des membres du Conseil nous vous précisons que le conseil d'administration de notre société comporte des membres de nationalité française, monégasque, allemande et suisse disposant d'une expérience internationale.

Direction Générale

La direction générale de la société est actuellement assurée par un Président Directeur Général, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société.

Le Conseil d'administration peut nommer, sur proposition du Directeur Général, un nombre maximum de cinq Directeurs Généraux Délégués, administrateurs ou non, chargés d'assister le Directeur Général. Ces Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué décidés par le Conseil d'administration sont les suivants :

- le Président Directeur général doit soumettre à l'approbation préalable du Conseil d'administration toute opération d'un montant supérieur à 100.000 (cent mille) euros et non prévue au budget annuel voté par le Conseil d'administration ;

- le Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général ou le cas échéant avec un autre Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 (trente mille) euros ;
- chaque Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général pour tout montant supérieur à 30.000 (trente mille) euros.

Considérant l'unicité des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général en vigueur au sein de notre société, il a été pris les mesures suivantes afin d'assurer un équilibre des pouvoirs au sein du conseil:

Le conseil d'administration a procédé à la nomination du Président Directeur Général par délibération du 1^{er} juin 2010, il est rappelé qu'à cette occasion il a été décidé de limiter les pouvoirs du Directeur Général qui doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration pour toute dépense supérieure à 100.000 euros non prévue au budget.

Principes et règles arrêtés pour les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont les suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

La rémunération annuelle du Président Directeur Général se compose de deux parties – une partie fixe et une partie variable. La part variable de cette rémunération peut représenter une part significative (*jusqu'à la moitié (cf. 100% ci-dessus)*) de la rémunération totale si les objectifs annuellement fixés sont atteints, voire dépassés. Les objectifs sont revus par le Conseil d'administration tous les ans pour être alignés sur les orientations stratégiques de la Société et incluent également des objectifs spécifiques.

Pour le Président Directeur Général, le variable peut représenter 100% du fixe en fonction de l'atteinte de ses objectifs. Il est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel de la Société.

S'agissant du Directeur Général Délégué, sa rémunération est fixée par le Conseil d'administration, en accord avec le Président Directeur Général, celui-ci ayant par ailleurs conservé ses fonctions techniques et étant salarié de la Société à ce titre, aucune rémunération ne lui est versée au titre de son mandat.

Le Directeur Général Délégué bénéficie, au même titre que l'ensemble des collaborateurs de la Société, de l'intéressement et de la participation résultant des accords d'entreprise. Ce n'est pas le cas du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et de la prévoyance ainsi que d'une voiture de fonction. Le Directeur Général Délégué bénéficie de la couverture sociale dans le cadre de leurs fonctions salariées.

Le Président Directeur Général bénéficie d'un engagement d'indemnité en cas de départ contraint dont les modalités ont été fixées par le Conseil d'administration en date du 1^{er} juin 2010 en conformité avec les dispositions du Code. Il a également un engagement de non-concurrence. Le cumul des montants dus au titre de des deux engagements a été limité par le Conseil pour ne dépasser en aucun cas un montant équivalent à deux ans de rémunération (fixe et variable) du Président Directeur Général.

Par ailleurs, les mandataires sociaux dirigeants bénéficient, comme les autres cadres dirigeants et certains collaborateurs, de plans d'association au capital de la Société sous forme d'allocation d'options de souscription ou achat d'actions et d'actions gratuites.

Des informations détaillées sur la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2014, y compris la description des engagements pris au bénéfice du Président en cas de départ, figurent dans le rapport de gestion.

Il est précisé dans le cadre des dispositions du Code de gouvernance Afep-Medef applicables depuis le début de l'exercice 2014, que le conseil n'a pas jugé nécessaire, considérant la répartition du capital social, de présenter à titre consultatif aux actionnaires une résolution comportant les éléments de la rémunération versée ou attribuée au titre de l'exercice clos à chaque dirigeant mandataire social. Ces rémunérations ont été décidées par le Conseil d'Administration dans lequel l'actionnaire majoritaire est largement représenté et figurent de manière détaillée dans le rapport de gestion.

Il n'y a pas de convention de prestations de services conclue directement ou indirectement entre la société et l'un de ses dirigeants (Président et directeurs généraux).

Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales d'actionnaires de la Société s'effectuent dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, notamment à l'article 4.3.

2. Contrôle interne et gestion des risques

Le rapport de contrôle interne couvre la Société et ses filiales.

La Société met en œuvre les moyens suivants afin d'assurer le contrôle interne de ses opérations :

- Achats, dépenses et engagements :

- o pour la Société et pour ses filiales auFeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour la filiale SmartAdServer SAS, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, qui est aussi Président de cette filiale, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué, ou le Directeur Général de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour les filiales allemande goFeminin.de et espagnole enFemenino.com , toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de ces filiales, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou l'autre gérant de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé le Directeur International quel qu'en soit le montant et par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de cette filiale, pour les dépenses de plus de 30 000 euros.
- o pour la filiale SmartAdServer GmbH, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou gérant de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.

- Trésorerie :

- o pour la Société et pour ses filiales auFeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de celui ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.

- o pour la filiale SmartAdServer SAS, tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué, ou le Directeur Général de la filiale, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de la personne ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.
 - o pour les filiales allemandes goFeminin.de et SmartAdServer GmbH, et pour la filiale espagnole enFemenino auFeminin SA, tout paiement doit être avalisé par le gérant de la filiale, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le responsable comptable d'Axel Springer AG, qui intervient en tant que prestataire de services comptables.
 - o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., tout paiement doit être avalisé par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros .
 - o pour la Société My Little Paris et ses filiales tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de celui ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.
- **Facturation** : la société dispose d'un suivi centralisé dans un plan des ventes et des échanges permettant le rapprochement des commandes signées et des factures émises. Par ailleurs, les quantités de publicités délivrées sont contrôlées par l'adserver SmartAdServer. Ce suivi et ces contrôles doivent être effectués par un responsable de la gestion des campagnes publicitaires (mise en place des publicités) et par le responsable comptable.
 - **Echanges** : les volumes de publicités échangées sont suivis au moyen du logiciel de gestion de la publicité SmartAdServer (pour les volumes achetés et pour les volumes vendus) et sont comparés aux volumes de publicités similaires payantes. De même, la valorisation des échanges est rapprochée par rapport au prix moyen net des contrats payants de publicité. Les contrôles sont effectués par le responsable comptable.

Le contrôle interne nécessite d'être renforcé en particulier dans le cadre de la forte croissance de l'activité de la société / groupe notamment sur les aspects suivant :

-Ségrégation des tâches

-Revue et analyse des traitements comptables des contrats et sujets significatifs

- Contrôle des principales transactions

Les principaux risques pouvant impacter la performance de l'entreprise sont identifiés, évalués et régulièrement revus par la direction générale de la Société. Ces risques sont décrits dans le paragraphe 4 du rapport de gestion. Sont indiquées dans ce paragraphe les mesures prises par la Société pour gérer ces risques.

À la demande du conseil d'administration et sur la recommandation du comité d'audit, un audit interne a été mené chez aufeminin en mettant l'accent sur la mise en place et l'efficacité opérationnelle des process et des contrôles. En particulier, entre autres, les domaines suivants ont été étudiés dans l'audit interne: système de conformité de gestion, système de gestion des risques, et de reconnaissance du chiffre d'affaires, processus d'achat, ressources humaines, contrôles IT généraux et fonctionnements internes. Cette vérification a été achevée en Février 2013.

Cet audit a mis en évidence, en particulier, que les activités de contrôle interne, le système de gestion des risques et la documentation des process et des activités de contrôle de aufeminin doivent être améliorés afin d'être adaptés à la taille de l'entreprise et à son statut. Le comité d'audit et le conseil d'administration ont examiné les résultats de cette vérification. Le conseil d'administration a approuvé le plan d'action proposé par la direction financière d'aufeminin détaillant les étapes et le calendrier de mise en œuvre. Le conseil d'administration et le comité d'audit suivront les progrès de la mise en œuvre de ce plan d'action. Durant toute l'année 2013, le plan d'action et l'état d'avancement ont été présentés à chaque conseil d'administration et un audit de fin de mission a été effectué en Juin 2014.

En ce qui concerne l'élaboration et le traitement de l'information financière, le reporting mensuel consolidé et par filiale (incluant un compte de résultat, un tableau de flux de trésorerie et un bilan résumé), après travaux d'arrêté notamment en termes de chiffre d'affaires et de frais généraux, est revu par le Président Directeur Général.

En outre, la Société, société contrôlée par le groupe Axel Springer, lui transmet mensuellement les comptes de résultats et bilans de chaque filiale, ainsi que le compte de résultat et le bilan consolidés. Cette transmission est effectuée 2 jours ouvrés après la fin de chaque mois.

Lors des clôtures semestrielle et annuelle, le cumul des reportings est comparé aux comptes consolidés préparés par un expert-comptable. Le Président Directeur Général revoit l'ensemble de l'information financière soumise au Conseil, prépare le document de référence avec l'appui du Responsable Financier et supervise l'ensemble des communications au public au titre des obligations d'information périodique et permanente.

Fait à Paris, le 11 mars 2015

Marie Laure Sauty de Chalon

Le Président Directeur Général

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société AUFEMININ et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Franck SEBAG

Philippe SOUMAH



2014

4- COMPTES CONSOLIDES

AUFEMININ

Société anonyme au capital de 1 836 670,40 euros
Siège social : 8, rue saint Fiacre, 75002 Paris
423 780 113 R.C.S. Paris

I - ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE 31 DECEMBRE 2014 (en K€)

ACTIF	Note	Au 31/12/14	Au 31/12/13
		Normes IFRS	Normes IFRS
Ecart d'acquisition	4.1	29 478	16 295
Fonds de commerce	4.1	5 522	409
Logiciels, licences et marques		20 363	10 183
Immobilisations en cours		1 547	668
Immobilisations incorporelles	4.1	56 911	27 555
Installations, matériel et outillage		185	154
Mobilier, mat. bureau et informatique		838	782
Immobilisations corporelles	4.1	1 023	936
Participation par mise en équivalence		151	163
Titres de participation		16	
Dépôts et cautionnements		451	344
Actifs financiers	4.1	619	506
Actifs d'impôt différé	4.1	267	1 092
TOTAL ACTIF NON COURANT		58 819	30 089
Stocks et en-cours	4.2	1 334	0
Avances, acomptes sur commandes	4.2	694	72
Clients et comptes rattachés	4.2	37 355	29 837
Autres créances	4.2	4 615	2 804
Capital souscrit et appelé non versé	4.2	3	3
Charges constatées d'avance	4.2	1 007	560
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3	47 175	56 006
TOTAL ACTIF COURANT		92 181	89 282
TOTAL DE L'ACTIF		151 001	119 371

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

Passif	Note	Au 31/12/14	Au 31/12/13
		Normes IFRS	Normes IFRS
Capital social	5.1	1 837	1 829
Prime d'émission		7 055	6 457
Réserves et report à nouveau		80 141	64 501
Actions propres		4 376	4 813
Résultat net part du groupe		14 272	12 978
Capitaux propres groupe		107 681	90 578
Intérêts hors-groupe		5 463	-243
Ecart de conversion hors groupe		9	3
Résultat hors-groupe		1 094	-13
Intérêts minoritaires		6 566	-252
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		114 248	90 326
Provisions	5.2	175	116
Impôts différés passifs	5.3	7 348	2 899
Passif non courant		7 522	3 015
Dettes financières à court terme	5.4	12	569
Emprunts et dettes financières diverses	5.4	407	351
Avances et acomptes reçus sur commandes	5.4	69	84
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.4	9 765	7 944
Dettes fiscales et sociales	5.4	16 499	13 648
Dettes sur immobilisations	5.4	115	127
Autres dettes	5.4	231	2 745
Produits constatés d'avance	5.4	2 134	561
Passif courant		29 231	26 030
TOTAL DU PASSIF		151 001	119 371

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

II - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en K€)

Rubriques	Note	31/12/14	31/12/13
		Normes IFRS 12 mois	Normes IFRS 12 mois
Chiffre d'affaires "Publishing"		73 060	46 333
Dont opérations d'échanges		1 138	809
Chiffre d'affaires Adserving - Smart Adserver		14 015	13 727
Produits	6.1	87 076	60 060
Production stockée		47	-
Opérations d'échanges		(1 138)	(803)
Variation de stocks		235	-
Autres achats et charges externes	6.2	(29 107)	(13 911)
Impôts, taxes et versements assimilés		(1 652)	(972)
Charges de personnel	6.3 et 7.1	(29 159)	(22 398)
EBITDA*		26 303	21 976
Dotations amortissements immobilisations		(2 995)	(1 695)
Dotations et reprises de provisions		319	(1 065)
Autres charges et produits opérationnels	6.4	(636)	(210)
RESULTAT OPERATIONNEL		22 991	19 006
Produits financiers		905	443
Charges financières		(711)	(325)
RESULTAT FINANCIER	6.5	194	118
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		23 185	19 124
Impôt sur les bénéfices	6.6	(8 416)	(6 634)
(Charge) / Produit d'impôts différés	6.6	608	458
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		15 378	12 948
Résultat des sociétés mises en équivalence		(11)	17
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE		15 366	12 965
RESULTAT NET PART DU GROUPE		14 272	12 978
RESULTAT NET HORS GROUPE		1 094	(13)
Résultat par action	6.7	1,57	1,44
Résultat dilué par action	6.7	1,50	1,39

Au 31 décembre 2014, le Groupe a décidé de préciser la définition de son indicateur de performance. L'EBITDA est la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents, des charges d'amortissement et de dépréciation.

* Voir annexe Vi

III - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (en K€)

Note		
Rubriques	31/12/14	31/12/13
	Normes IFRS	Normes IFRS
	12 mois	12 mois
Résultat net consolidé	15 366	12 965
Eléments non liés à l'activité	-194	-118
Amortissements et provisions et plus ou moins values de cession (1)	3 007	1 645
Variation des impôts différés	-608	-458
Plus-values de cession, nettes d'impôt	6	
Impôts sur les sociétés sur Attributions gratuites IS		
Résultat sociétés mises en équivalence	11	-17
Résultat lié aux paiements en actions	1 377	89
Marge brute d'autofinancement	18 965	14 106
(Aug) dim des créances clients	-3 194	1 758
(Aug) dim des autres créances d'exploitation	-2 771	-805
Aug (dim) des dettes fournisseurs	131	842
Aug (dim) des dettes fiscales et sociales	1 005	1 593
Aug (dim) des autres dettes d'exploitation	-2 863	-3 125
Variation du besoin en fonds de roulement	-7 692	263
TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	11 273	14 370
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 957	-1 320
Dépôts reçus / versés		57
Acquisition d'autres immobilisations financières		
Augmentation capital sociétés mises en équivalence		-5
Acquisition de titres consolidés net (2)	-18 130	
Aug (dim) des dettes fournisseurs d'immobilisations		6
Cession d'actif	5	
Plus value nette de cession des actions d'autocontrôle		
Investissements non financiers	-20 082	-1 262
Intérêts / produits financiers	194	118
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	-19 888	-1 144
Augmentations ou diminution de capital en numéraire	606	2 080
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	-437	
Remboursement des dettes financières / Dépôt reçu	-866	481
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	-698	2 561
Incidence de variation des cours de devises	481	-78
FLUX DE TRESORERIE	-8 831	15 709
Trésorerie d'ouverture (3)	56 006	40 297
Trésorerie de clôture (3)	47 175	56 006
Ecart	-8 831	15 709

(1) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

(2) L'acquisition de My Little Paris et de Merci Alfred s'est faite pour 21 651 K€ en numéraire

(3) Trésorerie nette des dettes financières à court terme et des provisions sur valeurs de placements et hors actions propres

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

IV – CAPITAUX PROPRES DU GROUPE (en K€)

	Capital	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves et Report à nouveau	Ecart de conversion	Titres en autocontrôle	Total Groupe	Minoritaire	Totaux capitaux propres
Situation au 01 / 01 / 2013	1 796	4 409	11 082	52 598	725	4 813	75 423	-244	75 179
Autres							0		0
Résultat de la période			12 978				12 978	-13	12 965
Autre élément du résultat global					7		7	5	11
<i>Resultat global</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>12 978</i>	<i>0</i>	<i>7</i>	<i>0</i>	<i>12 985</i>	<i>-8</i>	<i>12 977</i>
Affectation résultat 2012			-11 082	11 082			0		0
Création d'actions nouvelles	33	2 048					2 081		2 081
Réserve indisponible							0		0
Païement en actions				89			89		89
Situation au 31 / 12 / 2013	1 828	6 457	12 978	63 770	732	4 813	90 578	-252	90 326
							0		0
Situation au 01 / 01 / 2014	1 828	6 457	12 978	63 770	732	4 813	90 578	-252	90 326
Résultat de la période			14 272				14 272	1 094	15 366
Variation de périmètre							0	5 719	5 719
Autre élément du résultat global					1 285		1 285	6	1 291
<i>Resultat global</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>14 272</i>	<i>0</i>	<i>1 285</i>	<i>0</i>	<i>15 557</i>	<i>6 819</i>	<i>22 376</i>
Affectation résultat 2013			-12 978	12 978			0		0
Création d'actions nouvelles	8	598					606		606
Réserve indisponible							0		0
Autres éléments						-437	-437		-437
Païement en actions				1 377			1 377		1 377
Situation au 31 / 12 / 2014	1 836	7 055	14 272	78 125	2 016	4 376	107 681	6 566	114 247

Dans les comptes consolidés, le poste d'actions propres inscrit en titres immobilisés dans les comptes sociaux est imputé sur les capitaux propres.

Pour rappel, la colonne « Titres en autocontrôle » correspond aux plus-values réalisées par le Groupe lors de cession de ces propres titres sur les exercices antérieurs. La variation de 437k€ correspond à la valeur des titres détenues par le Groupe dans le cadre de son contrat de liquidité

V – RESULTAT GLOBAL

	2014	2013
Résultat de l'ensemble consolidé	15 366	12 965
<i>dont net part du groupe</i>	<i>14 272</i>	<i>12 978</i>
<i>dont minoritaires</i>	<i>1 094</i>	<i>- 13</i>
Variation des écarts de conversion	1 291	12
Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat	1 291	12
Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat	-	-
Résultat global	16 657	12 977
<i>dont part du groupe</i>	<i>15 557</i>	<i>12 985</i>
<i>dont minoritaires</i>	<i>1 100</i>	<i>- 8</i>

VI - ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**Déclaration de conformité et bases de préparation**

Les comptes du Groupe, qui intègrent les comptes d'auFeminin et de ses filiales, au 31 décembre 2014 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union européenne (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Ils sont présentés en milliers d'euros arrondis à l'entier le plus proche.

Principes comptables significatifs

Les principes comptables appliqués sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014, décrits dans le Rapport Financier annuel déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2015, à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, auFeminin présente ses états financiers consolidés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2014 et des comptes comparatifs au 31 décembre 2013 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2014 et qui sont d'application obligatoire au 31 décembre 2014.

Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Changement de présentation du compte de résultat consolidé décidé par le Groupe

A compter du 1^{er} janvier 2014, le Groupe a décidé d'intégrer un nouvel agrégat mesurant la performance récurrente de son activité au sein de son compte de résultat consolidé, l'EBITDA (Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization). Cet agrégat, indicateur clé dans le secteur où le groupe réalise son activité, est l'agrégat de performance utilisé par le Groupe lors de la communication au marché de sa performance et l'indicateur suivi en interne par la Direction du Groupe.

D'autre part, conformément aux recommandations de l'AMF, de l'ANC et la norme IAS 1, le Groupe, dans un objectif d'appréhension de sa performance annuelle et, compte tenu de son fort développement depuis plusieurs années notamment au travers d'acquisition de nouvelles sociétés, a décidé de reclasser en dessous de l'EBITDA dans le poste « autres produits et charges opérationnels », les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R
- Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs ainsi que les dotations nettes de reprises de provisions

Par conséquent, l'EBITDA est la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents, des charges d'amortissement et de dépréciation.

Les informations comparatives des exercices 2013 ont été aussi retraitées pour refléter les nouvelles présentations.

TABLEAU RECAPITULATIF DES NOUVELLES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES PUBLIEES**Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2014**

IFRS 10 Etats financiers consolidés
IFRS 11 Partenariats
IFRS 12 Informations sur les intérêts détenus dans d'autres entités
Amendement IAS 27 Etats financiers individuels
Amendement IAS 28 Participations dans les entités associées et les coentreprises
Amendement IAS 32 Compensation des actifs et passifs financiers
Amendement IAS 36 Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
Amendement IAS 39 Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture
Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS10, IFRS 11, IFRS12 et amendement à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 « Entités d'investissements »

Les textes ci-dessus n'ont pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2014.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et d'application optionnelle en 2014

Les états financiers du Groupe au 31 décembre 2014 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2014 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts postérieurement au 31 décembre 2014.

Les textes suivants n'auront pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe :

Interprétation IFRIC 21 « Taxes »
Améliorations annuelles des IFRS (Cycile 2011-2013)

Les normes adoptées par l'Union Européenne sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Normes, interprétations et amendements non encore adoptés par l'Union européenne

Les textes publiés par l'IASB au 31 décembre 2014 et non en vigueur dans l'Union européenne sont en cours d'analyse. Le processus de détermination par AuFeminin des impacts potentiels sur les comptes consolidés du groupe est en cours. AuFeminin n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

Effet de la saisonnalité sur les états financiers du Groupe

La saisonnalité des activités du Groupe liées aux ventes d'espaces publicitaires est difficilement appréciable du fait de la croissance continue du chiffre d'affaires observée sur les précédents semestres ; d'une manière générale, l'activité la plus soutenue est constatée sur les mois de novembre et décembre. Le niveau d'activité le plus faible s'observe plutôt sur les mois de janvier / février et sur les mois d'été.

Les autres activités du Groupe sont généralement moins affectées par des effets de saisonnalité.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Acquisition du groupe de Publishing MyLittleParis

Le Groupe a acquis en date du 9 janvier 2014, le Groupe de Publishing MyLittle Paris pour un montant de 21 651k€. Ainsi, au 31 décembre 2014, le Groupe Aufeminin détient 60% de la société MyLittleParis et 100% de la société Merci Alfred.

Aufeminin.com devient aufeminin

Suite à l'assemblée générale des actionnaires du Groupe en date du 26 juin 2014, le Groupe aufeminin.com devient aufeminin.

Le groupe opérant son activité sur tous les supports digitaux du publishing, le groupe a considéré que le « com » ne reflétait plus le développement stratégique du groupe.

1.1 Acquisitions d'activités

Au cours de l'année 2014, le Groupe auFeminin a acquis le groupe de « Publishing » MyLittleParis.

Les principales catégories d'actifs acquis et de passifs repris à la date d'acquisition sont les suivantes:

en K€	Acquisitions 2014
Immobilisations	16 970
Autres créances	5 593
Disponibilités	3 523
Autres dettes	-11 448
Juste valeur des actifs identifiables	14 637
Dont Groupe	8 923
Dont intérêts minoritaires	5 714

L'écart d'acquisition résultant des acquisitions et les sorties de trésorerie sont les suivants:

en K€	Acquisitions 2014
Juste valeur de la contrepartie transférée	21 651
Juste valeur des actifs incorporels identifiables	-8 923
Ecart d'acquisition	12 728

en K€	Acquisitions 2014
Juste valeur de la contrepartie transférée	21 651
Liquidité et équivalents de liquidités acquis	-3 520
Flux de fonds résultant des acquisitions	18 130

L'acquisition ayant eu lieu le 9 janvier 2014, le chiffre d'affaires total du Groupe et le bénéfice total pour l'exercice 2014 sont identiques à ceux présents dans les comptes au 31 décembre 2014. Le chiffre d'affaires du Groupe MLP s'élève à 24m€.

Coûts connexes

Les coûts d'acquisition de MyLittleParis ont été comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels ».

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le siège social du Groupe auFeminin est domicilié en France.

Les états financiers consolidés d'auFeminin au 31 décembre 2014 comprennent la société auFeminin et ses filiales.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 11 mars 2015.

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

2.1 Description des états financiers

Définition des actifs et passifs comptabilisés

Les actifs courants sont principalement constitués par :

- les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ;
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ; et
- les actifs détenus essentiellement en vue d'être négociés.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : des actifs financiers courants incluant des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement)

Les passifs courants sont constitués principalement par :

- les passifs destinés à être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation du Groupe ;
- les passifs destinés à être réglés dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les autres passifs sont non courants.

Détermination de « l'EBITDA »

Comme indiqué dans la note « Changement de présentation » dans la rubrique « Principes comptables significatifs », le Groupe a décidé d'intégrer dans son compte de résultat consolidé l'EBITDA (Earning Before Interest Tax Depreciation and Amortization), indicateur de performance de référence dans son activité, suivi à la fois par le marché et aussi par la Direction du Groupe.

D'autre part, conformément aux recommandations de l'AMF, de l'ANC et la norme IAS 1, le Groupe, dans un objectif d'appréhension de sa performance annuelle et, compte tenu de son fort développement depuis plusieurs années notamment au travers d'acquisition de nouvelles sociétés, a décidé de reclasser en dessous de l'EBITDA dans le poste « autres produits et charges opérationnels », les éléments considérés comme très limités, inhabituels, anormaux dont les montants sont particulièrement significatifs. Dans ce contexte, le Groupe a décidé de reclasser les produits et les charges opérationnels suivant en dessous de l'EBITDA :

- Plus ou moins-values de cession d'actifs détenus
- Frais de cessions et coûts d'acquisitions des sociétés acquises
- Les coûts de restructuration (y compris les coûts d'intégration des sociétés acquises)
- Les dépréciations d'actifs corporels et incorporels y compris les dépréciations liées aux actifs acquis au sens d'IFRS 3R
- Les pertes sur créances opérationnelles relatives à des exercices antérieurs ainsi que les dotations nettes de reprises de provisions

L'EBITDA est la résultante du résultat opérationnel retraité des charges et produits opérationnels non récurrents, des charges d'amortissement et de dépréciation comme précisé préalablement.

Détermination du « Résultat opérationnel »

Le résultat opérationnel contient, par conséquent, l'ensemble des produits et charges opérationnels comptabilisés sur la période comptable présentée.

2.2 Méthode de consolidation :

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La méthode de l'intégration globale est appliquée à l'ensemble des filiales d'auFeminin à l'exception de Vina Woman et les Rencontres auFeminin mises en équivalence.

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Intérêts minoritaires : Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

2.3 Utilisation d'estimations :

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptables est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

2.4 Immobilisations incorporelles :

Écarts d'acquisition (IAS 36, 38 et IFRS 3R). - Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, sauf exceptions. Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si l'ajustement est comptabilisé selon IAS 39, il donnera lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat ou en résultat global, selon les normes applicables. Si l'ajustement est comptabilisé en capitaux propres, il ne sera pas réévalué.

Conformément aux normes IFRS 3R et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Autres immobilisations incorporelles selon la définition d'IAS 38.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement.

Les marques acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur notoriété. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur une période de trois ans en mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles incluent également les relations clients acquises définies comme suit :

« Lors de certains regroupements d'entreprises, lorsque la nature du portefeuille clients détenu par une entité, ainsi que la nature de l'activité qu'elle exerce, devraient permettre à l'entité de poursuivre ses relations commerciales avec ses clients en raison des efforts consentis pour les fidéliser, les relations avec les clients sont valorisés en immobilisations incorporelles et amorties sur la durée estimée d'exploitation du dit portefeuille ».

La durée moyenne d'amortissement retenue par le Groupe est de 5 à 7 ans.

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

2.5 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

La valeur des immobilisations ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives.

Matériel	5 ans
Installations générales	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

2.6 Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

Définition de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles à durée d'utilité déterminée est testée dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition ou les immobilisations à durée de vie indéterminée. Les écarts d'acquisition et les autres actifs à durée de vie non définies sont affectés systématiquement au plus petit groupe identifiable d'actifs ou unités génératrices de trésorerie suivis par le Groupe.

Conformément au paragraphe §6 de la norme IAS 36, l'unité génératrice de trésorerie à laquelle se rattache un actif est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'identification de l'unité génératrice de trésorerie d'un actif implique une part de jugement. Si la valeur recouvrable ne peut être déterminée pour un actif pris individuellement, une entité identifie le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes.

Par conséquent, les unités génératrices de trésorerie définies par le Groupe correspondent aux entités opérationnelles ou groupe d'entités opérationnelles dont les ressources sont partagées dans l'objectif d'exploiter les différents actifs du Groupe.

Chaque unité génératrice de trésorerie fait individuellement l'objet d'un test de dépréciation c'est-à-dire que la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est comparée à la valeur des actifs nets la constituant, y compris les actifs à durée de vie non définie (dont écarts d'acquisition et marques)

La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'unité génératrice de trésorerie, des coûts de cession et sa valeur d'utilité :

- La juste valeur est le montant obtenu lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale et est déterminée par référence au prix résultant soit d'un accord irrévocable soit du prix constaté sur le marché lors de transactions récentes et comparables et des moyennes de transaction de réduire les fluctuations conjoncturelles des marchés
- La valeur d'utilité est fondée sur les flux futurs actualisés qui seront générés par ces unités génératrices de trésorerie.

Le Groupe retient la méthode dite de la juste valeur pour déterminer la valeur recouvrable de ses unités génératrices de trésorerie. En effet, le Groupe opère son activité dans un secteur de l'internet, et en particulier du « publishing », très actif en termes d'acquisition et dans un secteur où le nombre de sociétés cotées en Europe, aux Etats Unis et dans le reste du monde ne cesse de croître.

Les références de juste valeur retenues par le Groupe sont conformes à la norme IFRS 13 « évaluation de la juste valeur » dont la hiérarchie est la suivante :

- 1^{er} niveau de juste valeur est le prix coté sur un marché actif pour un instrument identique ;
- 2^{ème} niveau de juste valeur est fondé uniquement des données observables pour un instrument similaire ;
- 3^{ème} niveau : évaluation utilisant principalement des données non observables.

Ecart d'acquisition par unité génératrice de trésorerie

Ecart d'acquisition par UGT en K€	Valeur nette au 31 décembre 2013	Variation de périmètre (+)	Variation de périmètre (-)	incidences des écarts de conversion	Valeur nette au 31 décembre 2014
Aufeminin	206				206
Marmiton	6 987				6 987
Etoile Casting	577				577
Gofeminin	1 999				1 999
Netmums & Sofemir	6 526			462	6 988
Groupe MyLittleParis		12 721			12 721
Total	16 296	12 721	0	462	29 478

Dans le cadre du contrôle de la valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs à durée de vie non déterminée, un test de dépréciation a été mené au 31 décembre 2014 en application de la procédure du Groupe. Les principaux écarts d'acquisition présentés ci-dessus sont affectés aux unités génératrices de trésorerie composant le secteur opérationnel « Publishing » au sens de la norme IFRS 8.

En ce qui concerne la détermination de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, le Groupe établit la juste valeur de chaque unité génératrice en appliquant un multiple de transaction à l'EBITDA réalisé à la date de clôture.

L'EBITDA retenu par le Groupe pour chaque unité de trésorerie est celui défini par le Groupe dans son compte de résultat consolidé retraité des incidences des charges IFRS 2.

Les multiples de transaction sont déterminés selon deux méthodes :

- Par la méthode des multiples boursiers (ou « peers ») de sociétés incluses dans le segment du digital « contenu et monétisation »
- Par la méthode des multiples de transactions (ie. acquisition) incluses dans le segment du digital « contenu et monétisation ».

Sur la base des données observées selon ces deux méthodes, les multiples médians retenus au 31 décembre 2014 sont les suivants :

- Méthode des multiples boursiers ou « des peers » : entre 9,1 (sur une base de 5 ans de cours de bourse sur le segment de référence) et 14,6 (sur l'année de référence 2014)

- Méthode des multiples de transactions : 11,1 (sur une base de 5 ans de transactions sur le segment de référence)

Les résultats de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 décembre 2014 à la reconnaissance de perte de valeur.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe :

- +/- 1 point de multiple retenu
- +/- 5% de l'EBITDA de référence

N'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable de chacune des unités génératrices de trésorerie.

2.7 Créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, diminuée du montant des pertes de valeur liées au risque de non-recouvrabilité partielle ou totale de la créance.

2.8 Stocks :

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat sans les frais accessoires. Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

2.9 Placement à court terme :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

Les VMP sont considérées par le Groupe comme des placements à court terme et sont classées en tant que placements détenus à des fins de transaction. Ils sont donc reconnus au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat.

2.10 Actions propres :

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant de la contre-partie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

En cas de vente, le montant de la plus-value est comptabilisé en variation des capitaux propres.

2.11 BSCPCE et options accordés au personnel :

Des options et bons de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation de capitaux propres, sur la période pendant laquelle les salariés acquièrent leurs droits.

Le groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'attribution sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Ces attributions sont rémunérées en actions exclusivement.

Conformément à la norme IFRS 2, seules les attributions accordées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évaluées et comptabilisées en charges de personnel par le crédit des réserves de stock-options dans les capitaux propres. Les attributions antérieures au 7 novembre 2002 ne sont pas évaluées et restent non comptabilisées.

2.12 Provisions :

Provisions pour risques et charges (IAS 37). - Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

En application de la norme IAS 37, lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs.

2.13 Prestations de retraite :

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant, suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

2.14 Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires :

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18). - Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires de la société se compose des éléments suivants :

a) Chiffre d'affaires du secteur « Publishing »

(i) Les contrats de vente et d'échange d'espace publicitaire :

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :

Ces contrats prévoient la diffusion de bannières publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur.

Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :

- soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
- soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture :
 - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.
- Au cours de son activité, le Groupe auFeminin réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'auFeminin et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, auFeminin réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contrepartie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci-dessus.

(ii) Les contrats de marketing direct : le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'auFeminin.

(iii) La commercialisation de produits et de publicité via les « Box » : la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est liée à la date d'expédition des Box aux clients.

Cette nouvelle ligne de chiffre d'affaires « publishing » provient essentiellement de l'acquisition du groupe de MyLittleParis.

b) Chiffre d'affaires du secteur « Adservering – Smart »

(i) Le chiffre d'affaires SmartAdServer, facturé aux clients à la valeur du CPM (coût pour mille) est reconnu d'après l'utilisation du logiciel par le client (nombre d'impressions publicitaires délivrées au cours d'un mois donné).

Le chiffre d'affaires se compose :

- des prestations vendues au titre du logiciel SmartAdServer : Technologie de gestion de la publicité
- des prestations vendues au titre du logiciel RTB : Technologie de gestion en temps réel des enchères (achat programmatique).

(ii) Les autres services, dont les services payants (Box, Audiotel,...), le shopping et les prestations vendues au titre du logiciel SmartAdServer (technologie de gestion de publicité).

(iii) Le chiffre d'affaires RTB correspond à la commission d'agent de Smart Adserver dans le cadre des ventes d'espace aux enchères conformément à IAS 18.

2.15 Résultat financier :

Résultat financier (IAS 16 et 23). - Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

2.16 Impôts sur les résultats :

Impôts sur les résultats (IAS 12)

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture. Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible.

Il n'est pas tenu compte du solde net d'impôts différés actifs issu des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et des passifs des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

2.17 Résultat par action :

Résultat par action (IAS 33). - Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de ces bons.

2.18 Flux de trésorerie :

Tableau des flux de trésorerie (IAS 7). - La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les activités opérationnelles à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement.

2.19 Information sectorielle :

La Direction d'Aufeminin analyse et mesure la performance de l'activité dans des différents métiers :

- Le « Publishing » qui correspond à la monétisation des différentes communautés attachées aux différentes marques du groupe au travers de la vente d'espaces publicitaires, d'acquisition de contenus payant sur différents supports...
- L' « Adserving » qui correspond aux prestations technologiques de gestion de la publicité

Cette analyse par métier permet de suivre et de gérer les ressources et la production de services opérées au cours de l'exercice au sein des différentes sociétés ou sous-groupe de sociétés (unités génératrices de trésorerie) composant chaque segment opérationnel permettant de déployer des compétences et des savoirs-faire homogènes.

D'autre part, l'analyse par métier permet un suivi de la performance de chaque unité composant chaque secteur plus pertinent tant au niveau du développement commercial que sur le plan opérationnel et financier.

Le suivi du développement commercial par métier permet à la Direction de se focaliser sur l'évolution des marchés sur lesquels le Groupe opère. Ce suivi vise également à coordonner l'offre de service dans les pays du fait de leur forte interaction et déployer des offres proposées sur un territoire dans tous les territoires où le Groupe opère ses activités.

D'un point de vue opérationnel et financier, la gestion de la trésorerie et des fonctions supports, des politiques d'investissements et de financement opérationnel ainsi que la politique d'acquisition sont décidées et mise en œuvre par métier.

Ainsi, le Groupe présente une information sectorielle par métier.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont regroupés dans la ligne « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont regroupés dans la ligne « passifs non alloués ».

La note 8 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements.

2.20 Description de l'activité du Groupe :

Aufeminin Publishing a accéléré son déploiement multi-devices et compte désormais en plus de son audience web de 44 millions de visiteurs uniques dans le monde (1), 41 millions de visiteurs mobiles (2), soit presque trois fois plus qu'en décembre 2012 (15,2 millions) et huit fois plus qu'en décembre 2011 (6,1 millions).

L'exercice a également été marqué par la montée en puissance de la vidéo. Avec 6,6 millions de vidéonautes uniques par mois en France en janvier 2015 (3). Les 6 chaînes éditées sur YouTube (marmiton, aufeminin Beauté, La Tribu, Teemix, aufeminin TV et netmums) comptabilisent 100 millions de vidéos vues.

(1) Source Comscore, janvier 2015, aufeminin group + Livingly Media deduplication

(2) Source Google Analytics, janvier 2015

(3) Source : Mediamétrie Netratings, janvier 2015

Le chiffre d'affaires consolidé d'aufeminin s'inscrit en progression de +45% en 2014 à 87,1 M€. A périmètre constant (intégrant les activités de MyLittleParis au 1er janvier 2013), le chiffre d'affaires ressort en hausse de +16%. L'ensemble des activités du groupe est en croissance sur l'année.

En France, portée par la croissance de MyLittleParis (détenue à 60% par aufeminin), l'activité publishing s'inscrit en forte hausse de +117% à périmètre courant et de +24% à périmètre constant. A l'international, l'activité publishing progresse également de +9% à périmètre constant, à 29,1 M€.

Smart AdServer enregistre aussi une hausse de +7% du chiffre d'affaires à 14,0 M€ bénéficiant notamment du développement du RTB.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Variations de périmètre au cours de la période :

Entrée des sociétés My Little Paris, My Little Campus, Merci Alfred, Gambette Box et My Little Box KK.

3.2 Liste des sociétés du périmètre de consolidation :

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

auFeminin.com	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	Société Mère	IG
alFemminile.com	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
enFemenino.com	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	99,99%	IG
auFeminin.com Productions	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Marmiton	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Limited	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
soFeminine.co.uk	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
goFeminin.de	Axel Springer Strasse 65 - 10969 Berlin	100,00%	IG
SmartAdServer Gmbh	Axel Springer Strasse 65 - 10969 Berlin	100,00%	IG
Netnums Limited	CP House Otterspool Way Watford WD25 8HR	100,00%	IG
Vina Woman UK Limited	3rd Floor, River House 143 - 145 Farringdon Road EC1R 3AB London	30,00%	EQ
oFeminin.pl SP. Z O.O.	Ul. Domomaniewska 52 02-672 Varsovie	51,00%	IG
Etoile Casting SAS	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Italie	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
SmartAdServer Espagne	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	100,00%	IG
SmartAdServer Brésil	568 Avenue Paulista - Sao Paulo	99,99%	IG
SmartAdServer Canada	2270, ave Bennett, Montréal, Québec, Canada	100,00%	IG
Benfemenino	na Alameda Jaù, n01177, 5° andar, Jardim Paulista , SAO PAULO	100,00%	IG
Les Rencontres aufeminin	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	50,00%	EQ
SmartAdServer Pologne	ul. Domaniewska 52 - 02-672 Warszawa	100,00%	IG
SmartAdserver US	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG
Wewomen	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG
My Little Paris	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	60,00%	IG
My Little Campus	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	60,00%	IG
Merci Alfred	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	100,00%	IG
Gambette box	13 boulevard de Rochechouard 75009 Paris	60,00%	IG
My Little Box KK	Eighteen Bill 101, -12-19, Minamiaoyama, Minato-ku,Tokyo, Japan	60,00%	IG

4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF**4.1 Actifs non courants = 58 819 K€**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

4.1.1 Ecart d'acquisition = 29 478 K€

Ecart d'acquisition par UGT en K€	Valeur nette au 31 décembre 2013	Variation de périmètre (+)	Variation de périmètre (-)	incidences des écarts de conversion	Valeur nette au 31 décembre 2014
Total	16 296	12 721	-	462	29 478

La variation de périmètre correspond à l'acquisition du sous-groupe de « Publishing » MyLittleParis.

Comme indiqué dans le paragraphe 2.6 du présent rapport, les écarts d'acquisition sont affectés au secteur opérationnel « Publishing » au sens de la norme IFRS 8.

4.1.2 Immobilisations brutes = 41 550 K€

Actif immobilisé : mouvements 2014	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds de commerce	409			409
Logiciels, licences et marques	15 679	18 800	-1	34 477
Total immobilisations incorporelles	16 088	18 800	-1	34 887
Installations, matériel et outillage	223	68		292
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	5 167	590	-4	5 753
Total immobilisations corporelles	5 391	658	-4	6 044
Participation par mise en équivalence	163		-11	151
Titres de participation	0	16		16
Dépôts et cautionnements	344	110	-3	451
Total immobilisations financières	506	127	-14	619
TOTAL	21 985	19 585	-20	41 550

La variation du poste « Logiciels, licences et marques » incluant à la fois les actifs incorporels à durée vie indéfinie, principalement des marques acquises, et les actifs incorporels relatifs à l'acquisition de « relations clients » s'explique comme suit :

- **Actifs durée de vie indéfinie**

En K€	Valeur nette au 31 décembre 2013	Variation de périème (+)	Variation de périème (-)	incidences des écarts de conversion	Valeur nette au 31 décembre 2014
Total	5 251	10 070	0	180	15 501

La variation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie est relatif à l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont composés principalement de la valeur des marques des sociétés ou groupes de sociétés acquis par le Groupe auFeminin. Comme indiqué dans le paragraphe 2.6, les actifs à durée de vie indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation.

Pour rappel, le Groupe indique que les marques identifiées lors des acquisitions ultérieures, et au cours de l'exercice 2014, sont rattachées au secteur opérationnel, selon IFRS 8, « Publishing ».

- **Autres « actifs incorporels à durée de vie définie : « relations clients »**

En k€	Valeur brute au 31 décembre 2013	Variation de périètre (+)	Variation de périètre (-)	incidences des écarts de conversion	Valeur brute au 31 décembre 2014
Total	5 607	6 391	0	286	12 285

La variation des actifs relatifs aux « relations clients » acquises correspond à l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis.

Actif immobilisé : mouvements 2013	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds de commerce	409			409
Logiciels, licences et marques	15 015	804	-140	15 679
Total immobilisations incorporelles	15 424	804	-140	16 088
Installations, matériel et outillage	187	37		223
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	4 788	427	-47	5 167
Total immobilisations corporelles	4 974	464	-47	5 391
Participation par mise en équivalence	141	22		163
Dépôts et cautionnements	401	21	-78	344
Autres immobilisations financières	542	43	-78	506
TOTAL	20 940	1 311	-266	21 985

4.1.3 Amortissements et provisions sur actif immobilisé = 12 477 K€

Amortissements et provisions : mouvements 2014	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels, licences et marques	4 828	2 625		7 453
Total amortissements incorporels	4 828	2 625	0	7 453
Installations, matériel et outillage	69	38		107
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	4 386	532		4 917
Total amortissements corporels	4 454	569	0	5 023
TOTAL	9 282	3 194	0	12 477

La variation de la charge d'amortissement relative au poste aux « logiciels, licences et marques » correspond à l'amortissement des « relations clients » identifiés lors de l'acquisition des sociétés acquises. En 2014, la charge

d'amortissement a été impactée par la variation de périmètre liée à l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis.

Amortissements et provisions : mouvements 2013	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels, licences et marques	3 823	1 005		4 828
Total amortissements incorporels	3 823	1 005	0	4 828
Installations, matériel et outillage	42	27		69
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	3 795	631	-41	4 386
Total amortissements corporels	3 838	658	-41	4 454
TOTAL	7 661	1 663	-41	9 283

La variation de l'amortissement est liée à l'amortissement des « relations clients » incluant l'incidence de l'amortissement lié au groupe de publishing « MyLittleParis ».

4.1.4 Impôts différés actifs = 267 K€

La variation des impôts différés actifs est expliqué dans la note « 5.3. Impôts différés nets » du présent rapport.

4.2 ACTIFS COURANTS

Etat des stocks

En K€	31/12/2013	31/12/2014
Stock et en-cours	-	1 334
TOTAL	-	1 334

Au 31 décembre 2014, le Groupe n'a pas identifié de risque de dépréciation des actifs stockés. Pour rappel, la variation du poste « stock » est lié à la variation de périmètre liée à l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis.

Etat des clients et autres débiteurs = 47 922 K€ (valeur brute)

ETAT DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2014
Avances et acomptes	72	694
Clients et comptes rattachés	33 816	41 549
Etat impôts et taxes	2 025	2 634
Actionnaires capital souscrit appelé non versé	3	3
Autres actifs circulants et charges constatées d'avance	1 339	3 042
TOTAL	37 255	47 922

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur de 3 551 K€ au 31.12.2014 contre 3 078 K€ au 31.12.2013 avec des prestations rendues ou à rendre et non encore facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 3 286 K€ au 31.12.2014 contre 3 036 K€ au 31.12.2013. La différence entre les créances et dettes

compensables s'explique par le fait qu'auFeminin n'a pas réalisé au 31.12.2014 toutes les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

Le poste « clients et comptes rattachés » est impacté par la variation de périmètre liée à l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis.

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

Dépréciation d'actif courant = 3 789 K€

Dépréciations	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2014
Dépréciation des comptes clients	3 979	3 733
Dépréciation des autres actifs circulants		55
TOTAL	3 979	3 789

Les créances clients dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2014.

Charges constatées d'avance = 1 007 K€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires et notamment de factures de frais généraux non encore consommés à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée sur la période ultérieure.

Charges constatées d'avance	Montant 31/12/2013	Montant 31/12/2014
Charges constatées d'avance sur frais généraux	560	1 007
TOTAL	560	1 007

4.3 Trésorerie et équivalent de trésorerie = 47 175 K€

Composantes	31/12/2013	31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	7 058	6 621
Placement court terme (1)	40 697	23 537
Disponibilités (2)	8 251	17 017
TOTAL	56 006	47 175

(1) Placement rémunéré à l'EURIBOR 6 mois auprès d'Axel Springer AG et cash pooling

(2) Ce montant comprend le solde en espèce du contrat de liquidité souscrit par la société en 2014 sur les 500 K€ engagés

Le détail de valeurs mobilières de placement est le suivant :

Composantes	Valeur comptable	Juste valeur
BMTN et comptes à terme	6 363	6 363
Sicav	233	254
Intérêts courus sur BMTN et compte à terme	3	3
TOTAL	6 599	6 621

La variation de la trésorerie est expliquée par le tableau de flux de trésorerie consolidé

5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

5.1 Capital social = 1 836 670,40 €

Le capital social de la société, au 31 décembre 2014 est de 1 836 670,40 euros, divisé en 9 183 352 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 a été détaillée en section IV – capitaux propres du groupe du présent rapport.

Stocks options ou options de souscription d'actions

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le Stocks options attribués et non encore exercés au 31 décembre 2014 s'élève à 556 550, soit une dilution maximale de 5,71 % du capital.

- Options de souscription

	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	500 000
Date d'émission	04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
Total d'options attribuées	173 000
Date d'échéance des options	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
options à l'ouverture	45 500
options émises en 2014	0
options levées en 2014	16200
options annulées en 2014	7 000
options attribuées restant à exercer	22 300

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000	300 000	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
options à l'ouverture	52 000	211 000	300 000
options émises en 2014	0	0	0
options levées en 2014	15 750	8 000	0
options annulées en 2014	0	5 000	0
options attribuées restant à exercer	36 250	198 000	300 000

Le Groupe rappelle que l'attribution de « stock-options » est soumise généralement à des critères de performance principalement liés à l'atteinte de niveaux d'EBITDA fixés préalablement par le Conseil d'administration.

En application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions*, ces attributions ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur des attributions d'options sur l'exercice 2014 a été appréciée sur la base du modèle Black & Scholes.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la charge sont les suivantes :

- Volatilité annuelle attendue du prix de l'option : 40%
- Taux de turnover ou d'annulation d'options : 15% par an
- Durée de vie de l'option : 6 ans

Il en résulte un impact de 1 377 K€ dans le compte de résultat au 31 décembre 2014 sur la ligne « charge de personnel ». Pour rappel, la charge IFRS 2 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élevait à 449k€ y compris les charges sociales afférentes à la date d'attribution des options.

5.2 Provisions = 175 K€

Nature des provisions	A l'ouverture	Reprise		A la clôture
		Augmentation	Reprise suite à utilisation	
- Réclamations contentieuses	57	38	-42	53
- Charges en cours sur litiges sociaux et fiscaux	0	47		47
- Engagements de retraite	59	16		75
TOTAL	116	101	-42	175

5.3 Impôts différés nets

La variation des impôts différés nets au 31 décembre 2014 s'analyse comme suit :

En K€	Ouverture au 1er janvier 2014	Variation de périmètre (+)	Variation 2014	Montant au 31 décembre 2014
Impôts différés actifs	1 092		-825	267
Impôts différés passifs	-2 899	-5 882	1 433	-7 348
Total	-1 807	-5 882	608	-7 081

La variation de périmètre correspond à l'incidence de l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis.

Les impôts différés actifs au 31 décembre 2014 correspondent principalement à l'incidence des différences fiscales temporaires. Les impôts différés passifs correspondent principalement à l'incidence de la reconnaissance des actifs incorporels à durée de vie définie dans le cadre des acquisitions au sens d'IFRS 3R.

5.4 Etat du passif courant = 29 231 K€

Etat des dettes	Montant total 31/12/2013	Montant total 31/12/2014
Etablissements de crédit	569	3
Emprunts et dettes fi diverses	351	416
Avances et acomptes reçus	84	69
Fournisseurs	7 944	9 765
Dettes fiscales et sociales	13 648	16 499
Dettes sur immobilisations	127	115
Autres dettes	2 745	231
Produits constatés d'avance	561	2 134
TOTAL	26 029	29 231

L'ensemble du passif courant est à moins d'un an.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 3 286 K€ au 31.12.2014 contre 3 036 K€ au 31.12.2013 avec des prestations rendues ou à rendre et facturées aux clients (voir créances clients).

Pour rappel, la variation du poste « passif courant » est impacté par la variation de périmètre liée à l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis.

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

L'ensemble des montants sont présentés en milliers d'euros.

6.1 Ventilation du chiffre d'affaires = 87 076 K€

Le chiffre d'affaires de la période se décompose par nature de la manière suivante :

Répartition du chiffre d'affaires	Montant	répart°	Montant	répart°
	31/12/13 12 mois	en %	31/12/14 12 mois	en %
Chiffre d'affaires "Publishing"	46 333	77,14%	73 060	83,90%
<i>dont opérations d'échanges</i>	<i>809</i>		<i>1 138</i>	
Chiffre d'affaires Adserving - Smart Adservi	13 727	22,86%	14 015	16,10%
TOTAL	60 060	100%	87 076	100%

6.2 Autres achats et charges externes = 29 107K€

Nature des charges	Montant 31/12/2013 12 mois	Montant 31/12/2014 12 mois
Autres achats et charges externes	13 911	29 107
TOTAL	13 911	29 107

6.3 Charges de personnel = 29 159 K€

Nature des charges	Montant 31/12/2013 12 mois	Montant 31/12/2014 12 mois
Charges de personnel	22 398	29 159
TOTAL	22 398	29 159

La variation des charges de personnel s'explique par la croissance d'activité du groupe auFeminin sur 2014, par la variation de périmètre liée à l'acquisition du groupe de « Publishing » MyLittleParis et par l'incidence des charges IFRS 2 pour un montant de 1 377k€ en 2014 contre 449k€ y compris les charges sociales afférentes en 2013.

6.4 Autres produits et charges opérationnels = - 636 K€

	31/12/13	31/12/14
	12 mois	12 mois
Coûts d'acquisition des sociétés acquises	(146)	(382)
Pertes sur créances relatifs à des exercices ultérieurs	(64)	(330)
Total des autres charges opérationnelles	(210)	(712)
Autres produits opérationnels	-	77
Total des autres produits opérationnels	-	77
TOTAL	(210)	(636)

6.5 Résultat financier = 194 K€

Détail du résultat financier	Montant	Montant
	31/12/13	31/12/14
	12 mois	12 mois
Intérêts des placements en BMTN et autres prêts	349	274
Produits de placements de Sicav MONEPLUS	0	0
Produits financiers	94	631
Charges financières	-325	-711
Charges nettes sur cession de VMP		
RESULTAT FINANCIER	118	194

6.6 Impôt sur le résultat = 7 808 K€

Les SAS Marmiton et SmartAdServer ainsi que la SARL auFeminin Productions sont intégrées fiscalement dans le groupe d'intégration fiscale en France. Nous rappelons que la société auFeminin S.A. est la société « tête » de groupe du groupe d'intégration.

Les principaux composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants, au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

En KE	31/12/2013	31/12/2014
Impôt exigible	(6 634)	(8 416)
Impôt différé	458	608
Impôt sur le résultat	(6 176)	(7 808)

Le taux d'impôt utilisé est de 33,33% + 3,3 % de contribution sociale.

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du Groupe est le suivant :

	31/12/2014
Résultat courant avant impôt	23 185
Taux d'IS	33,33%
Contribution	3,30%
IS de base	7 728
Contribution	230
Impôt théorique	7 958
Impôt sur les bénéfices	8 416
Impôts différés	(608)
Impôt réel	7 808
Ecart	(150)
Différences permanentes (IFRS 2)	474
Différences taux	(637)
Total	(163)
Ecart résiduel	(13)

Au 31 décembre 2014, l'impôt différé actif s'élève à 267 K€ et l'impôt différé passif s'élève à 7 348 K€.

6.7 Résultat par action

	2013	2014
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	12 978	14 272
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	8 989	9 118
Résultat en euros par action	1,44	1,57
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	12 978	14 272
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	8 989	9 118
Nombre d'actions théorique complémentaire (milliers)	334	402
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action (milliers)	9 323	9 520
Résultat dilué par action	1,39	1,50

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Charges de personnel

Les charges de personnel 2014 comprennent notamment une charge de 863 K€ correspondant à la participation et une charge de 1 377 K€ en application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions* (voir note 5.1).

7.1.1 Effectif du Groupe au 31 décembre 2014

Au 31.12 - Périmètre Monde	2013	2014
France	182	192
Groupe MyLittleParis	N/A	73
International	165	197
TOTAL	347	462

Les informations relatives aux effectifs et aux ressources humaines du groupe auFeminin sont détaillées dans le rapport relatif à la « Responsabilité Sociétale et Environnementale » (R.S.E.) inclus dans le rapport financier 2014. Pour rappel, le périmètre « France » inclut les sociétés faisant partie de l'Unité Economique et Sociale (UES) constituée par Aufeminin S.A., Marmiton S.A.S., Aufeminin Production S.A.R.L et Smart Adserver.

7.2 Engagements donnés et reçus :

Nature des engagements donnés	Montant 2013	Montant 2014	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	4 228	4 737	1 169	3 354	214
Contrats de location lognée durée (loyers à venir)	24	11	11	0	0
TOTAL	4 252	4 748	1 180	3 354	214

Nature des engagements reçus	Montant 2013	Montant 2014	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans
Sous location	246	71	71	0
TOTAL	246	71	71	0

7.3 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2014 sont de 1 634 K€, dont avantages en nature pour 12 K€.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2014, les dirigeants du Groupe disposent de 0 action gratuite et 150 000 stocks options.

7.4 Parties liées

Conformément à la norme « IAS 24, Parties liées », les transactions avec les parties liées, principalement avec l'actionnaire majoritaires, le Groupe Axel Springer, sont les suivantes :

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES EN K€
ACTIF	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 522
AUTRES CREANCES	
TRESORERIE	23 537
PASSIF	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	216
AUTRES DETTES	321
CHARGES	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-1 558
CHARGES FINANCIERES	-10
PRODUITS	
VENTES	2 635
AUTRES PRODUITS	32
PRODUITS FINANCIERS	252

8. Information sectorielle

Comme indiqué dans la note « 2.18, information sectorielle », le Groupe présente son information sectorielle par métier. Les deux secteurs opérationnels sur lesquels le Groupe opère sont le « Publishing » et l' « Adservering / SmartAdserver ».

D'autre part, comme expliqué dans la note « Changement de présentation du compte de résultat consolidé décidé par le Groupe » partie IV du présent rapport, le Groupe présenté également son information sectorielle selon les principes décrits et mis à jour les périodes comparatives à l'information financière 2014.

COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL (en K€)

Rubriques	31/12/14 Publishing 12 mois	31/12/14 Adserving - Smart 12 mois	31/12/14 Opérations intra-groupe 12 mois	31/12/14 TOTAL 12 mois
Produits	73 060	14 015		87 076
Production stockée	47	0		47
Opérations d'échanges	-1 138	0		-1 138
Variation de stock	235	0		235
Autres achats et charges externes	-26 190	-2 917	0	-29 107
Impôts, taxes et versements assimilés	-1 186	-466		-1 652
Salaires et charges sociales	-22 993	-6 166		-29 159
EBITDA	21 836	4 467	0	26 303
Dotations amortissements immobilisations	-2 809	-185		-2 995
Dotations et reprises de provisions	-59	378		319
Autres charges opérationnelles	-306	-331		-636
RESULTAT OPERATIONNEL	18 661	4 329	0	22 990

COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL (en K€)

Rubriques	31/12/13 Publishing 12 mois	31/12/13 Adserving - Smart 12 mois	31/12/13 Opérations intra-groupe 12 mois	31/12/13 TOTAL 12 mois
Produits	47 010	13 111	-61	60 060
Production immobilisée	0	0		0
Production stockée				0
Opérations d'échanges	-803	0		-803
Variation de stock				0
Autres achats et charges externes	-10 744	-3 228	61	-13 911
Impôts, taxes et versements assimilés	-711	-261		-972
Salaires et charges sociales	-16 623	-5 775		-22 398
EBITDA	18 129	3 847	0	21 976
Dotations amortissements immobilisations	-1 326	-370		-1 695
Dotations et reprises de provisions	-508	-557		-1 065
Autres charges opérationnelles	-146	-64		-210
RESULTAT OPERATIONNEL	16 150	2 856	0	19 006

BILAN SECTORIEL

	Publishing	Adserving - Smart	Comptes courants inter-secteurs	TOTAL
Bilan (milliers d'euros) au 31.12.2014				
Actifs sectoriels	141 931	13 935	-4 866	151 001
dont immobilisations incorporelles et corporelles	56 205	1 729		57 933
Actifs non alloués				0
Total des actifs consolidés	141 931	13 935	-4 866	151 001
Passifs sectoriels	141 931	13 935	-4 866	151 001
Passifs non alloués				0
Total des passifs consolidés	141 931	13 935	-4 866	151 001
Autres informations				
Acquisition d'immob. corporelles et incorporelles	18 456	1 002		19 458
Effectifs moyen	255	91		346

	Publishing	Adserving - Smart	Comptes courants inter-secteurs	TOTAL
Bilan (milliers d'euros) au 31.12.2013				
Actifs sectoriels	96 576	17 681	5 114	119 371
dont immobilisations incorporelles et corporelles	27 463	911		28 375
Actifs non alloués				0
Total des actifs consolidés	96 576	17 681	5 114	119 371
Passifs sectoriels	96 576	17 681	5 114	119 371
Passifs non alloués				0
Total des passifs consolidés	96 576	17 681	5 114	119 371
Autres informations				
Acquisition d'immob. corporelles et incorporelles	465	803		1 268
Effectifs moyen	255	81		336

9. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe.

Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

	ERNST & YOUNG		CONSTANTIN	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<u>Audit</u>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	69	56,81%	76	77,03%
Missions accessoires	52	43,19%	23	22,97%
TOTAL	121	100,00%	99	100,00%

Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

	ERNST & YOUNG		CONSTANTIN	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<u>Audit</u>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	58	100,00%	53	100,00%
Missions accessoires		0,00%	0	0,00%
TOTAL	58	100,00%	53	100,00%

10. EVENEMENTS POST CLOTURE

- **Acquisition de la société Livingly Media**

Le 25 février 2015, le groupe auFeminin a acquis 100 % du capital de la société Livingly Média pour la somme de 25 Millions de dollars en numéraire. Basé à San Carlos, en plein coeur de la Silicon Valley, Livingly Media est l'un des 25 premiers éditeurs digitaux de contenus *lifestyle* aux Etats-Unis, regroupant des sites les plus populaires à destination des femmes : Zimbio.com (divertissement), StyleBistro.com (mode, beauté et style) et Lonny.com (décoration de la maison).

Un complément de prix (« earn-out ») courant jusqu'en 2019, calculé sur l'Ebitda de la société, pourrait porter le montant total de l'opération à environ 50 millions de dollars

- **Signature d'une promesse d'achat du sous-groupe SmartAdserver**

En date du 12 décembre 2014, le Groupe Aufeminin, actionnaire majoritaire du groupe Smart Adserver a confirmé que le Groupe avait engagé une revue stratégique de sa participation dans SmartAdserver, envisageant différentes hypothèses pour cette société dont une cession. Au 31 décembre 2014, le Groupe aufeminin a considéré que les conditions requises pour classer le sous-groupe SmartAdserver comme un actif destiné à la vente, conformément à la norme IFRS 5, n'étaient pas réunies.

Le 19 février 2015, Le Groupe Aufeminin S.A. a annoncé au marché 2015 la signature d'une promesse d'achat (put option) par la société de capital-investissement Cathay Capital en vue de l'acquisition de 100% du capital de sa filiale Smart AdServer. L'exercice de la promesse d'achat permet à Aufeminin de se concentrer sur son activité d'éditeur de contenus en direction de ses communautés. Dans le cas où le Groupe déciderait d'exercer cette promesse d'achat, Smart AdServer serait cédée à une société intégrée à Cathay Capital et aux principaux managers de Smart AdServer, pour un prix total fixé à 37 millions d'euros. La promesse d'achat peut être exercée jusqu'au 21 avril 2015.

En date du 21 avril 2015, suite à l'exercice de la promesse d'achat signée le 18 février 2015 avec Cathay Capital, le conseil d'administration d'aufeminin a annoncé la cession de Smart AdServer à une société constituée par Cathay Capital et par les managers de Smart AdServer pour un prix de 37 millions d'euros, tel que prévu dans la promesse d'achat.

11. RAPPORT DES COMMISSAIRES AU COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aufeminin

(Anciennement AuFeminin.com)

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Aufeminin, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe a procédé à des tests de valeur des écarts d'acquisition et des actifs long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.6 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et avons vérifié que cette note de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

ERNST & YOUNG et Autres

Philippe SOUMAH

Franck SEBAG

aufeminin



2014

5- COMPTES SOCIAUX

AU FEMININ

Société anonyme au capital de 1.838.670,40 euros
Siège social : 8, rue Saint Fiacre, 75002 Paris
423 780 113 R.C.S. Paris

BILAN SOCIAL ACTIF (en K€)

Rubriques	31/12/14		31/12/13		
	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net	Montant Net	
Immobilisations incorporelles	663	-420	242	250	
Immobilisations incorporelles en cours	90		90	0	
Immobilisations corporelles	2 310	-1 891	419	546	
Titres de participation	51 175	-394	50 782	29 131	
Prêts	855	-305	550	250	
Autres immobilisations financières	385		385	389	
Immobilisations financières	52 416	-699	51 717	29 770	
ACTIF IMMOBILISE	Note 4.1	55 479	-3 011	52 469	30 566
Clients et comptes rattachés	Note 4.2 et 4.3	24 579	-1 892	22 686	21 513
Autres créances	Note 4.2 et 4.3	11 886	-101	11 785	22 188
Capital souscrit et appelé, non versé		0		0	0
Valeurs mobilières de placement	Note 4.4	1 001		1 001	1 203
Disponibilités		647	-70	577	38
Charges constatées d'avance	Note 4.2 et 4.6	506		506	265
ACTIF CIRCULANT		38 618	-2 063	36 554	45 207
Ecart de conversion		0		0	149
TOTAL DE L'ACTIF		94 097	-5 074	89 023	75 922

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

BILAN SOCIAL PASSIF (en K€)

Rubriques		Au 31/12/14	Au 31/12/13
Capital social		1 837	1 829
Prime d'émission		7 055	6 457
Réserve légale		183	180
Réserve réglementée		22	22
Report à nouveau		44 824	41 605
Résultat de l'exercice		13 520	3 222
Provisions réglementées		176	199
Capitaux propres	Note 5.1	67 617	53 513
Provisions pour risques et charges	Note 5.2	141	263
Dettes financières à court terme	Note 5.3	28	346
Avances et acomptes	Note 5.3	55	68
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 5.3	8 862	8 198
Dettes fiscales et sociales	Note 5.3	5 741	6 531
Dettes sur immobilisations	Note 5.3	63	68
Autres dettes	Note 5.3	6 294	6 719
Produits constatés d'avance	Note 5.5	221	216
Dettes à court terme et régularisations		21 265	22 146
TOTAL DU PASSIF		89 023	75 922

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (en K€)

Rubriques		2014	2013
Chiffre d'affaires net	Note 6.1.1	18 935	19 853
Production immobilisée		90	0
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges		227	90
Autres produits	Note 6.1.2	5 595	6 371
Achats refacturés		-928	-531
Autres achats et charges externes	Note 6.2	-9 310	-9 660
Impôts, taxes et versements assimilés		-777	-617
Salaires et traitements	Note 6.3 et 7.1	-6 268	-5 305
Charges sociales		-2 676	-2 788
Dotations amortissements immobilisations		-268	-295
Dotations provisions sur actif circulant		-310	-365
Dotations provisions risques et charges		-38	-15
Autres charges		-519	-415
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 755	6 322
Produits financiers		11 381	241
Reprises sur provisions financières		150	
Charges et dotations financières		-652	-402
RESULTAT FINANCIER	Note 6.4	10 879	-161
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		14 633	6 161
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		34	41
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges			
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions		58	62
Charges exceptionnels sur opérations de gestion		-2	-13
Charges exceptionnels sur opérations en capital			-13
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-36	-68
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 6.5	55	9
Participation des salariés		-285	-916
Impôt sur les bénéfices		-882	-2 032
RESULTAT NET		13 520	3 222
Résultat par action		1,48	0,36
Résultat dilué par action		1,40	0,35

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan au 31/12/2014 est de 89 023 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 13 520 K€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. ACTIVITE DE L'EXERCICE

Aufeminin a poursuivi durant cet exercice l'exploitation de son site en France ainsi que le développement de ses filiales françaises et à l'étranger (Italie, Espagne, Allemagne, Canada, Belgique, Suisse et Angleterre).

Aufeminin est la société consolidante du groupe auFeminin.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du PCG 2014 conformément au règlement ANC 2014-03 du collège de l'Autorité des Normes Comptables.

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués correctement :

- Image fidèle, comparabilité, continuité d'activité.
- Régularité, sincérité.
- Prudence.
- Permanence des méthodes.

2.1 Immobilisations

Méthode par composants

Les composants et leur traitement comptable sont définis aux articles 311-2 et 321-14 du PCG, résultant des règlements du CRC 2002-10 et 2004-06.

Le composant correspond à un élément d'une immobilisation corporelle, dont l'utilisation est différente de celle de cette immobilisation. Deux catégories de composants sont répertoriées :

- les composants correspondant aux éléments principaux d'immobilisation corporelle devant être remplacés en cours de vie de l'immobilisation : ces composants sont dits de première catégorie ;
- les composants correspondant à certaines dépenses de gros entretien ou de grandes révisions, qui doivent être engagées selon un programme pluriannuel prévisionnel : ces composants sont dits de deuxième catégorie.

Le traitement des composants est le suivant :

- à l'origine, c'est-à-dire lors de l'acquisition d'une immobilisation corporelle ou lors de la première application de la méthode par composants, les éléments qui répondent à la définition des composants sont identifiés à l'actif distinctement de l'immobilisation. Le prix d'acquisition de l'immobilisation est ainsi décomposé à l'actif entre les composants, le solde constituant la « structure » du bien ;
- en cours de vie, un plan d'amortissement distinct est suivi pour chacun des composants ainsi identifiés, ainsi que pour la structure ;
- en cas de remplacement, le composant remplacé doit être sorti de l'actif, sa valeur nette comptable étant comptabilisée en charges ; la valeur du composant de remplacement est en contrepartie inscrite à l'actif, et doit alors être amorti selon son propre plan d'amortissement.

L'application de la méthode par composants est obligatoire pour toutes les entreprises soumises aux règles du PCG, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

Du point de vue comptable, cette première application s'analyse comme un changement de méthode, qui doit être mis en oeuvre de manière rétrospective et dont l'effet est en principe porté en capitaux propres.

Compte tenu de la nature des immobilisations de la société aucun composant n'a été identifié et de ce fait aucun changement de méthode n'est à constater à ce titre.

Amortissements

Les règles de dépréciation et d'amortissement des actifs suivent les principes édictés par les règlements CRC 2002-10 et 2004-06

L'amortissement correspond en principe à la prise en compte de la dépréciation des immobilisations exploitées par l'entreprise, du fait du temps et de cette exploitation. Cette dépréciation est irréversible, à la différence des dépréciations réversibles et temporaires qui sont traduites en comptabilité par la constatation de provisions.

L'article 322-1 du PCG définit l'amortissement d'un actif comme étant la répartition systématique de son montant en fonction de son utilisation. L'utilisation d'un actif est ainsi un critère déterminant, dans le cadre des nouvelles normes comptables, pour l'appréciation du caractère amortissable ou non d'un actif immobilisé. En outre, la durée d'utilisation devient la référence comptable pour la détermination de la durée d'amortissement.

D'un point de vue fiscal, l'administration s'est attachée à poursuivre un objectif de neutralité pour les entreprises. L'amortissement dérogatoire doit donc être utilisé pour tenir compte des différences entre les règles comptables et les règles fiscales portant sur la base, la durée et le mode d'amortissement.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels, les licences et les marques acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les logiciels et les licences sont amortis en linéaire sur une période de 3 ans.

Un amortissement dérogatoire a été comptabilisé au titre de l'exercice 2014 pour - 11 043 € et pour - 18 219 € pour 2013 concernant les logiciels conformément aux nouvelles règles sur les amortissements.

La norme CRC 2004-06 indique que les dépenses de développement de logiciels doivent être immobilisées si l'entité peut démontrer que les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique,
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser,
- la disponibilité des ressources pour achever le développement,
- l'existence d'un marché ou son utilité interne
- la capacité à mesurer de façon fiable les dépenses attribuables à cet actif pendant son développement.

Recherche et développement

Les frais de création et de développement du logiciel ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charges au-cours de l'exercice de l'engagement de la dépense sauf pour les nouveaux logiciels s'ils répondent aux critères énumérés ci-dessus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition et sont amorties sur les durées d'utilisation suivantes :

Matériels :	Linéaire	sur 5 ans,
Installations générales :	Linéaire	sur 10 ans,
Matériel de transport	Linéaire	sur 5 ans
Matériels de bureau et informatiques :	Linéaire	sur 3 ans,
Mobiliers :	Linéaire	sur 10 ans.

Un amortissement dérogatoire à été comptabilisé au titre de l'exercice 2014 pour - 11 305 € contre 11 967 € pour 2013 concernant les matériels de bureaux et informatiques conformément aux nouvelles règles sur les amortissements.

Immobilisations financières

Le nombre d'actions propres acquises en 2014 s'élève à 0 et le nombre d'actions propres cédées est de 0. Au 31 décembre 2014, le nombre d'actions propres est de 34.768 pour une valeur de 122 K€ au bilan.

2.2. Titres de participation

Les titres de participation représentent les intérêts de la société Aufeminin S.A. dans le capital de sociétés. Ils sont inscrits au bilan à leur coût historique d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée selon deux méthodes de :

- a) La valeur de marché ou méthode des multiples de transaction

L'évaluation des titres de participation, à chaque clôture annuelle, se fonde sur la valeur de marché des différentes sociétés estimé sur la base du résultat d'exploitation, retraité des amortissements et des dépréciations et des éléments considérés comme non récurrents d'un point de vue opérationnel x un multiple de marché calculé sur la base de comparable boursier ou de transaction sur des sociétés comparables dans le secteur du digital.

- b) Méthode de la quote-part de situation nette

Pour les sociétés pour lesquelles la méthode de valeur de marché ne paraît pas adéquate, Aufeminin S.A. calcule la valeur d'inventaire par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change clôture pour les sociétés en devises étrangères. Néanmoins, compte tenu de la méthode d'appréciation de la valeur d'inventaire, une baisse du cours de la devise n'est pas systématiquement suffisante pour justifier une dépréciation des titres.

La valeur d'inventaire est ajustée le cas échéant pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés.

Les critères retenus sont :

- les éléments historiques ayant servi à apprécier la valeur d'origine des titres ;
- les éléments actuels tels la valeur réelle des actifs sous-jacents (par exemple l'audience générée ...) ;
- les éléments futurs correspondant aux perspectives de rentabilité ou de réalisation et aux tendances de la conjoncture économique.

La dépréciation est enregistrée sur les titres puis sur les créances rattachées à des participations, les comptes courants et ensuite, si nécessaire, une provision pour risques est constituée.

Les titres de participation se détaillent comme suit :

- AuFéminin.com Productions, créée en 2000
- AlFeminile.com, créée en 2000
- EnFemenino.com, créée en 2000
- SmartAdserver, créée en 2005
- Marmiton, acquise en 2006 (les titres de participation comprennent les frais d'acquisition soit 90 K€ pour 2006)
- GoFeminin.de, créée en 2008
- SoFeminine.co.uk, créée en 2008
- SmartAdServer Ltd, créée en 2008
- Vina Women Ltd, acquisition de 30 % en 2009
- SmartAdServer GmbH, créée en 2009
- oFeminin.pl, acquisition de 51 % en 2009
- Netmums Limited, acquisition de 100 % en 2011
- Etoile Casting, acquisition de 100% en 2012
- SmartAdSever Brésil, crée en 2012
- SmartAdServer Italie, crée en 2012
- SmartAdServe Espagne, crée en 2012
- SmartAdServer Canada, crée 2012
- Benfemenino, créée en 2013

- Wewomen, créée en 2013
- SmartAdServer Pologne, créée en 2013
- Les Rencontres auFeminin, créée en 2013
- My Little Paris acquise en 2014
- Merci Alfred acquise en 2014

Il existe au 31 décembre 2014, une provision sur titres d'un montant de 62 K€ sur la filiale italienne, une provision sur titres d'un montant de 60 K€ sur la filiale espagnole et une provision sur titres d'un montant de 62 K€ sur la filiale polonaise.

2.3. Clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est enregistrée à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

2.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires de la société se compose des éléments suivants :

(i) Les contrats de vente ou d'échange d'espace publicitaire :

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :
Ces contrats prévoient la diffusion d'insertions publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur. Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :
 - soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture :
 - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur ;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.
- Au cours de son activité, aufeminin réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'aufeminin et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, aufeminin réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contre partie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci dessus.

(ii) Les contrats de marketing direct : le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'aufeminin.

(iii) Les prestations réalisées au cours de l'exercice pour les filiales.

(iiii) les autres services, dont les services payants (Audiotel,...), le shopping

2.5. Prestations fournies à la société

Les prestations qui sont fournies à la société sont enregistrées lors de leur réalisation. A la clôture de l'exercice, les prestations facturées non réalisées sont portées en produits constatés d'avance et les prestations délivrées et non encore facturées sont portées en factures à recevoir. Et plus précisément, les coûts de conception des campagnes publicitaires sont comptabilisés en charges dès que la prestation est achevée et non au moment de la diffusion du message publicitaire.

2.6. Trésorerie et Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur prix d'acquisition.

La méthode utilisée lors des cessions est la méthode du "premier entré et premier sorti".

A la clôture de l'exercice, elles sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition.

Si la valeur d'inventaire est supérieure au coût d'acquisition aucune plus value n'est constatée dans les comptes.

Depuis 2014, un contrat de liquidité a été mis en place par la société qui donne mandat à un animateur d'intervenir pour le compte de la société sur le marché en vue de favoriser la liquidité des transactions. Au 31 décembre 2014, valeur des titres 366 878 € et liquidité 62 797 €.

2.7. Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible. La société a signé une convention d'intégration avec ses filiales, les SAS SmartAdServer et Marmiton et la SARL aufeminin Productions.

Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi

La société bénéficie du Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6 % en 2014.

Pour l'exercice 2014, le CICE s'élève à 92 927 €,

Il n'y a eu aucun dividende distribué en 2014 donc pas de financement par le CICE.

2.8. Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu du caractère non significatif des engagements de retraite au 31 décembre 2014, basés sur la convention collective du Syntec en vigueur dans la société et sur des informations relatives au personnel présent dans la société à la clôture, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes sociaux au 31 décembre 2014. Le montant de l'indemnité de fin de carrière au 31 décembre 2014 est de 41 920 euros.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies : 2,75%

L'option de départ choisie pour l'étude est :

Départ volontaire du salarié (indépendamment du taux de la retraite) à l'âge de 67 ans.

Hypothèse turnover : 15 %

2.9. Comptes consolidés

Les comptes de la société aufeminin et de ses filiales font l'objet d'une publication de comptes consolidés aux normes IFRS arrêtés au 31/12/2014.

La société aufeminin est elle-même intégrée dans les comptes consolidés de la société Axel Springer AG Axel Springer Strasse 65 – 10888 Berlin

2.10. Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe accordent à leurs salariés, titulaires d'un contrat à durée indéterminée disposant d'un an d'ancienneté un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits restera

plafonné à cent-vingt heures. Le nombre d'heures acquises au titre du droit individuel de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 5 455 heures.

2.11 Parties liées

Décret 2009-267 du 9 Mars 2009; Règlement ANC 2010-02 du 02/09/2010

L'ensemble des transactions conclues par la société sont exclues du champ d'application du règlement précité.

3. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF**4.1 Actif immobilisé = 52 469 K€**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 55 480 K€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	645	18		663
Immobilisations incorporelles en cours		90		90
Immobilisations corporelles	2 198	114	-2	2 310
Participation alFemmine	100			100
Participation enFemenino	120			120
Participation auFeminin.com Productions	8			8
Participation Smartadserver	513			513
Participation Marmiton	7 590			7 590
Participation goFeminin	5 425			5 425
Participation Smartadserver Ltd	0			0
Participation soFeminine	0			0
Participation Vina Women	209			209
Participation Smartadserver Gmbh	25			25
Participation oFeminin.pl	62			62
Participation Netmums	13 616			13 616
Participation Smart Canada	0			0
Participation Etoile Casting	1 826			1 826
Participation Smat Brésil	4			4
Participation Smart Espagne	10			10
Participation Smart Italie	10			10
Participation Smart Pologne	1			1
Participation Les Rencontres auFeminin	5			5
Participation My Little Paris		20 207		20 207
Participation Merci Alfred		1 444		1 444
Prêt participatif oFeminin	307			307
Prêt participatif Wewomen	100	100		200
Prêt participatif Smart US	100			100
Prêt participatif Smart PL	12			12
Prêt participatif Benfemenino		200		200
Intérêt sur prêt participatif	36			36
Autres immobilisations financières	389		-3	385
TOTAL	33 311	22 174	-5	55 480

Les variations sur le poste autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautions (voir 2.1 Immobilisations financières).

Les autres immobilisations financières comprennent principalement les actions propres de la société et le dépôt relatif aux locaux. Ce dernier est à échéance de moins d'un an.

Amortissements et provisions d'actif immobilisé = 3 011 K€

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	394	26		420
Immobilisations corporelles	1 652	241	-2	1 891
Immobilisation financières	394			394
Prêt participatif oFeminin	305			305
TOTAL	2 745	267	-2	3 011

La provision sur prêt participatif est détaillée en note 8.

Détail des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

Libellé	Montant Brut	Amortissement / Provision	Valeur nette	Durée
Logiciels	354	320	34	3 ans
Marques	103	100	3	Non amortiss.
Malis de fusion	206		206	Non amortiss.
Installations, matériel et outillage	66	53	13	5 ans
Installations générales	104	21	83	10 ans
Matériel de transport	27	0	27	5 ans
Matériels de bureau et informatique	1 911	1 700	212	3 ans
Mobilier	201	117	84	10 ans
TOTAL	2 973	2 312	661	

4.2 Etat des créances = 36 970 K€

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT 2013	MONTANT BRUT 2014	A MOINS D'UN AN
Avances et acomptes	21	21	21
Clients et comptes rattachés	23 299	24 579	24 579
Etat impôts et taxes	1 039	1 664	1 664
Capital souscrit appelé non versé	0	0	0
Compte courant	5 569	10 032	10 032
Autres actifs circulants et charges constatées d'avance	15 924	674	674
TOTAL	45 852	36 970	36 970

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur 3 075 K€ au 31.12.2014 contre 2 698 K€ au 31.12.2013 avec des prestations rendues mais non facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 2 937 K€ au 31 décembre 2014 contre 2 742 K€ au 31.12.2013.

La différence entre les créances et dettes compensables s'explique par le fait que certains fournisseurs n'ont pas réalisé au 31.12.2014 les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

4.3 Provisions sur actif circulant = 1 993 K€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise	A la clôture
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	1 785	310	-203	1 892
Provisions pour dépréciation des comptes courants	101			101
TOTAL	1 886	310	-203	1 993

Les créances clients échues depuis plus d'un an, dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2014.

4.4. Valeurs Mobilières de Placement

Eléments	Nombre	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur d'inventaire	Plus value latente
Comptes à terme		1 000		1 000	1 000	
Intérêts courus sur cpte à terme		1		1	1	
TOTAL		1 001	0	1 001	1 001	0

4.5. Produits à recevoir par poste du bilan = 10 896 K€

Produits à recevoir	Montant 2013	Montant 2014
Clients et comptes rattachés	6 530	10 739
Fournisseurs avoirs à recevoir	228	156
Etat et organismes sociaux à recevoir	0	0
Intérêts courus sur prêts	0	0
Intérêts courus sur BMTN et cpte à terme	1	1
TOTAL	6 759	10 896

4.6. Charges constatées d'avance = 506 K€

Les charges constatées d'avance sont composées principalement de charges ordinaires relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les charges constatées d'avance s'élevaient à 264 K€ au 31 décembre 2013

5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF**5.1. Capital social = 1 836 670,40 €**

Le capital social de la société, au 31 décembre 2014 est de 1 836 670,40 euros, divisé en 9 183 352 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation du nombre d'actions est la suivante

	31/12/2013	Exercice des Stocks options	Augmentation capital	31/12/2014
Nombre d'actions	9 143 402	39 950	-	9 183 352

La variation des capitaux propres en milliers d'euros entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 est la suivante :

	31-déc-13	Affectation du résultat 2013	Résultat 2014	Autres	31-déc-14
(K€)					
Capital	1 829			8	1 837
Prime d'émission	6 457			598	7 055
Réserves légale	180	3			183
Réserves règlementées	22				22
Résultat	3 222	-3 222	13 520		13 520
Report à nouveau	41 605	3 219			44 824
Provisions règlementées	199			-22	176
Total capitaux propres	53 513	0	13 520	583	67 617

BSPCE, Stocks options et actions gratuites

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le nombre de BSPCE, stocks options et actions gratuites attribués et non encore exercés au 31 décembre 2014 s'élevé à 556 550, soit une dilution maximale de 5,71 % du capital.

a) BSPCE

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'assemblée générale	31.03.00	12.05.00	26.06.00	17.05.01	25.04.02
Quantité autorisée	30 759	21 724	75 117	21 263	133 500 (a) 128 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	30 759	21 724	75 117	21 263	261 500
Date d'émission	31.03.00	12.05.00	26.06.00 07.11.00 20.12.00 09.02.01	17.05.01	11.09.02
Total de BSPCE attribués	30 759	21 724	75 117	21 263	126 545
Date d'échéance des BSPCE	31.03.05	12.05.05	60 mois après émission	17.05.06	31.03.2005
Prix de souscription des actions	2,33 euros	2,33 euros	7,60 euros	7,60 euros	0,89 euros
BSPCE à l'ouverture	0	0	0	0	0
BSPCE levés	0	0	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	0	0	0
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0	0	0

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8
Date de l'assemblée générale	25/04/2003	29/06/2004	27/05/2005
Quantité autorisée	400 000 250 000 (b)	500 000	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	650 000	500 000	500 000
Date d'émission	11.09.2003 350 000 22.04.2004 48 500	08/12/2004 9000	06/10/2005 20 000
Total de BSPCE attribués	398 500	9 000	20 000
Date d'échéance des BSPCE	60 mois après émission	28.06.09	26.05.10
Prix de souscription des actions	2,63 euros le 11.09.2003 4,49 euros le 22.04.2004	7,06 euros le 08/12/2004	18,15 euros
BSPCE à l'ouverture	0	0	0
BSPCE levés	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	0
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0

(a) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2002 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 133.500 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, destinés à remplacer 70.994 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

(b) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2003 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 250.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise destinés à remplacer 34.508 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

Il n'y a plus d'autorisations d'attribution sur les plans présentés ci-dessus.

b) Options de souscription

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	31.03.00	17.05.01	25.04.2002	22.06.2006
Quantité autorisée	200 000	180 000	62 222	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	200 000	180 000	62 222	500 000
Date d'émission	11.04.00 32 730 03.05.00 32 730 26.06.00 6 026 28.08.00 3 876 07.11.00 41 356 20.12.00 3 926 26.04.01 7 852	27.06.01 5 889 14.09.01 1 963		04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
Total d'options attribuées	128 496	7 852	0	173 000
Date d'échéance des options	10 ans après émission	10 ans après émission	10 ans après émission	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	2,33 (11.04.00 et 03.05.00) puis 7,60 euros	7,60 euros	NA	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
options à l'ouverture	0	0	0	45 500
options émises en 2014				0
options levées en 2014	0	0	0	16200
options annulées en 2014	0	0	0	7 000
options attribuées restant à exercer	0	0	0	22 300

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000	300 000	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
options à l'ouverture	52000	211000	300000
options émises en 2014	0	0	0
options levées en 2014	15750	8000	0
options annulées en 2014	0	5 000	0
options attribuées restant à exercer	36 250	198 000	300 000

c) Actions gratuites

	Plan n°1
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	150 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	150 000
Date d'émission	04.07.2006 10 000 18.01.2007 17 000 03.05.2007 5 000 24.09.2007 5 000 21.02.2008 60 000 28.04.2008 53 000
Total d'actions attribuées	150 000
Date d'échéance des actions	au minimum 2 ans après la date d'attribution
Prix de souscription des actions	
actions à l'ouverture	0
actions émises en 2012	0
actions levées en 2012	0
actions annulées en 2012	0
actions attribuées restant à exercer	0

5.2. Provisions = 141 K€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise suite à utilisation	Reprise sans utilisation	A la clôture
-Provision perte de change	150			-150	0
- Réclamations contentieuses	25	38		-10	53
- Charges en cours sur litiges sociaux France	0				0
- Provision pour risque filiale	88				88
TOTAL	263	38	-160	0	141

5.3. Etat des dettes = 21 265 K€

Etat des dettes	Montant 2013	Montant 2014
Etablissements de crédit	308	0
Dépôt de garantie	38	24
Avances et acomptes	68	55
Fournisseurs	8 198	8 862
Dettes fiscales et sociales	6 531	5 741
Dettes sur immobilisations	68	63
Autres dettes	6 719	6 298
Produits constatés d'avance	216	221
TOTAL	22 146	21 265

L'ensemble des dettes est à l'échéance de moins d'un an.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 2 937 K€ au 31.12.2014 contre 2 742 K€ au 31.12.2013 avec des prestations rendues et facturées aux clients (voir créances clients).

5.4. Charges à payer par postes du bilan = 8 676 K€

Charges à payer	Montant 2013	Montant 2014
Etablissements de crédit	0	0
Fournisseurs	5 830	5 471
Dettes fiscales et sociales	3 656	3 205
TOTAL	9 487	8 676

5.5. Produits constatés d'avance = 221 K€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de facturations aux clients relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance s'élevaient à 216 K€ au 31 décembre 2013.

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**6.1.1 Chiffre d'affaires = 18 935 K€**

Nature du chiffre d'affaires	Montant 2013	Taux	Montant 2014	Taux
Prestations publicitaires	19 853	100%	18 935	100%
TOTAL	19 853	100%	18 935	100%

En 2014, les prestations publicitaires de 18 935 K€ sont réalisées en France à hauteur de 14 745 K€, et à l'exportation à hauteur de 4 190 K€.

En 2013, les prestations publicitaires de 19 853 K€ sont réalisées en France à hauteur de 14 068 K€, et à l'exportation à hauteur de 5 785 K€.

En 2014, les ventes dans le cadre de contrats d'échanges d'espaces publicitaires représentent 1 026 K€ sur les 18 935 K€ de ventes de prestations publicitaires.

En 2013, les ventes dans le cadre de contrats d'échanges d'espaces publicitaires représentent 716 K€ sur les 19 853 K€ de ventes de prestations publicitaires.

6.1.2 Autres produits = 5 595 K€

Les autres produits correspondent principalement à des refacturations de diverses prestations aux filiales (achats de matériel, services informatiques et services éditoriaux). Les autres produits s'élevaient à 6 371 K€ en 2013.

6.2. Autres achats et charges externes = 9 310 K€

Nature des charges	Montant 2013	Montant 2014
Achats non stockés	3 079	2 488
Autres achats et charges externes	6 581	6 822
TOTAL	9 661	9 310

Les campagnes publicitaires incluent les achats d'espaces réalisés dans le cadre des opérations d'échange pour 1 026 K€.

6.3 Charges de personnel = 8 944 K€

Nature des charges	Montant 31/12/2013 12 mois	Montant 31/12/2014 12 mois
Salaires et traitements	5 305	6 268
Charges sociales	2 788	2 676
TOTAL	8 093	8 944

6.4 Résultat financier = 10 879 K€

Détail du résultat financier	Montant 2013	Montant 2014
Revenus des titres de participation		11 009
Intérêts des placements en BMTN	14	12
Intérêts des placements en compte à terme	143	31
Reprise Prov financières		150
Autres produits financiers	84	329
Dotations financières sur filiale Polonaise et Anglaise	-146	
Dotations financières sur actions propres		-70
Dotations financières sur écart de conversion	-150	
Autres charges financières	-107	-582
RESULTAT FINANCIER	-161	10 879

La provision sur prêt participatif et la provision sur compte courant sont détaillées en note 4.3 et en note 8.

6.5. Résultat exceptionnel = 55 K€

Nature	Montant 2013	Montant 2014
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-13	-2
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-13	
Dotations exceptionnelles aux amortiss. et provisions	-68	-36
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-94	-38
Reprises provisions et gains sur actions propres		
Autres produits exceptionnels	41	34
Reprises provisions exceptionnelles amort et prov°	62	58
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	103	92
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9	55

7. AUTRES INFORMATIONS**7.1. Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés 2013	Salariés 2014
Cadres	66	74
Employés	24	35
TOTAL	90	109

7.2. Engagements donnés et reçus en K€

Nature des engagements donnés	Montant 2013	Montant 2014	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	4 228	3 210	940	2 271	0
TOTAL	4 228	3 210	940	2 271	0

Nature des engagements reçus	Montant 2013	Montant 2014	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	246	71	71	0	0
TOTAL	246	71	71	0	0

7.3. Impôt

La société a comptabilisé un impôt sur les sociétés de 882 K€ au titre de l'exercice 2014.

Répartition de l'impôt hors contribution additionnelle :

	Montant	Montant IS
Résultat courant	14 633	1 273
Résultat exceptionnel	55	18
Participation	-285	-347
CIR et CICE		-159
Total	14 402	785

Evaluation de la créance future d'impôt à la fin de l'exercice

	Situation active au 31/12/14	Situation passive au 31/12/2014	Impôt différé au 31/12/2014
Différences temporaires	374	- 187	- 181

La créance future d'impôt a été valorisée en appliquant un taux d'impôt de 34,43%.

La société aufeminin est la tête de groupe d'intégration fiscale constitué de SmartAdServer, Marmiton, aufeminin Productions et de aufeminin.

La société n'observe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté sans intégration fiscale, les sociétés aufeminin, SmartAdServer, Marmiton et aufeminin Productions réalisant toutes des bénéfices.

8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

	Capital social	Capitaux propres totaux	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
Filiales et participations										
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
enFemenino.com	60	1 661	99,99	120	60	0	0	4 064	883	0
alFeminile.com	100	6 726	100,00	100	38	0	0	5 451	2 045	0
auFeminin.com Productions	8	246	100,00	8	8	0	0	867	44	0
Smartadserver	513	7 432	100,00	513	513	293	0	16 327	2 785	0
Marmiton	37	6 836	100,00	7 590	7 590	368	0	8 231	2 065	0
goFeminin	25	14 402	100,00	5 425	5 425	0	0	7 714	1 827	0
SoFeminine.co.uk	0	-884	100,00	0	0	260	0	869	-218	0
Smartadserver Ltd	0	-100	100,00	0	0	101	99	0	-3	0
Smartadserver Gmbh	25	195	100,00	25	25	0	0	671	42	0
ofeminin.pl	122	-420	51,00	62	0	307	0	460	82	0
Netmums Ltd	0	23 333	100,00	13 616	13 616	0	0	6 035	2 467	0
Etoile Casting	150	997	100,00	1 826	1 826	0	0	454	146	0
SmartAdServer Espagne	10	138	100,00	10	10	0	0	683	62	0
SmartAdServer Italie	10	12	100,00	10	10	0	0	229	-6	0
SmartAdServer Canada	0	9	100,00	0	0	0	0	23	5	0
SmartAdServer Brésil	4	158	99,99	4	4	0	0	415	80	0
Benfemenino	3	-211	100,00	3	3	200	0	0	-174	0
SmartAdServer Pologne	1	21	100,00	1	1	12	0	344	13	0
SmartadServer US	0	43	100,00	0	0	100	0	585	39	0
Wewomen	0	-154	100,00	0	0	200	0	3	-98	0
My Little Paris	80	6 428	60,00	20 207	20 207	0	0	19 803	NC	0
Merci Alfred	5	538	100,00	1 444	1 444	0	0	1 064	NC	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Vina Women	10	1	30	209	0	0	0	0	0	0
Les Rencontres auFeminin	10	21	50	5	5	453	0	885	-26	0
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										

9. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2014 sont de 1 634 K€, dont avantages en nature pour 12 K€.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2014, les dirigeants du Groupe disposent de 0 action gratuite et 150 000 stocks options.

10. ENTREPRISES LIEES

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES EN K€
ACTIF	
PARTICIPATIONS	50 782
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	-394
PRETS	819
PROVISION SUR PRÊT	-305
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10 842
AUTRES CREANCES	10 032
PROVISION SUR AUTRES CREANCES	-101
PASSIF	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 608
AUTRES DETTES	6 293
CHARGES	
ACHATS REFACTURES	-928
ACHATS NON STOCKES	-1 960
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-958
AUTRES CHARGES	-504
CHARGES FINANCIERES	-11
PRODUITS	
VENTES REFACTUREES	928
AUTRES PRODUITS	5 461
PRODUITS FINANCIERS	31
REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION	11 009

11 RISQUES**11.1. Volatilité possible du cours des actions**

Aufeminin faisant partie des sociétés cotées sur un marché de valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatile et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque.

11.2 Risque de change

L'activité de la société se limitant presque exclusivement à la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture.

12. EVENEMENTS POST CLOTURE

- **Acquisition de la société Livingly Media**

Le 25 février 2015, le groupe aufeminin a acquis 100 % du capital de la société Livingly Média pour la somme de 25 Millions de dollars en numéraire. Basé à San Carlos, en plein coeur de la Silicon Valley, Livingly Media est l'un des 25 premiers éditeurs digitaux de contenus *lifestyle* aux Etats-Unis, regroupant des sites les plus populaires à destination des femmes : Zimbio.com (divertissement), StyleBistro.com (mode, beauté et style) et Lonny.com (décoration de la maison).

Un complément de prix (« earn-out ») courant jusqu'en 2019, calculé sur l'Ebitda de la société, pourrait porter le montant total de l'opération à environ 50 millions de dollars.

- **Signature d'une promesse d'achat du sous-groupe SmartAdserver**

En date du 12 décembre 2014, le Groupe Aufeminin, actionnaire majoritaire du groupe Smart Adserver a confirmé que le Groupe avait engagé une revue stratégique de sa participation dans SmartAdserver, envisageant différentes hypothèses pour cette société dont une cession. Au 31 décembre 2014, le Groupe aufeminin a considéré les conditions requises pour classer le sous-groupe SmartAdserver comme un actif destiné à la vente, conformément à la norme IFRS 5, n'étaient pas réunies.

Le 19 février 2015, Le Groupe Aufeminin S.A. a annoncé au marché 2015 la signature d'une promesse d'achat (put option) par la société de capital-investissement Cathay Capital en vue de l'acquisition de 100% du capital de sa filiale Smart AdServer. L'exercice de la promesse d'achat permet à Aufeminin de se concentrer sur son activité d'éditeur de contenus en direction de ses communautés. Dans le cas où le Groupe déciderait d'exercer cette promesse d'achat, Smart AdServer serait cédée à une société intégrée à Cathay Capital et aux principaux managers de Smart AdServer, pour un prix total fixé à 37 millions d'euros. La promesse d'achat peut être exercée jusqu'au 21 avril 2015.

En date du 21 avril 2015, suite à l'exercice de la promesse d'achat signée le 18 février 2015 avec Cathay Capital, le conseil d'administration d'aufeminin a annoncé la cession de Smart AdServer à une société constituée par Cathay Capital et par les managers de Smart AdServer pour un prix de 37 millions d'euros, tel que prévu dans la promesse d'achat.

11. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUFEMININ, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1.1

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

1.2

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

CONSTANTIN ASSOCIES

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Franck SEBAG

Philippe SOUMAH



2014

**6- HONORAIRES DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe Aufeminin

Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

	ERNST & YOUNG		CONSTANTIN	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<u>Audit</u>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	69	56,81%	76	77,03%
Missions accessoires	52	43,19%	23	22,97%
TOTAL	121	100,00%	99	100,00%

Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

	ERNST & YOUNG		CONSTANTIN	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<u>Audit</u>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	58	100,00%	53	100,00%
Missions accessoires		0,00%	0	0,00%
TOTAL	58	100,00%	53	100,00%



2014

**7- ATTESTATION
DU RESPONSABLE
DE L'INFORMATION**

Responsable de l'information

Madame Marie-Laure Sauty de Chalon, Président du Conseil d'Administration d'aufeminin S.A. (ci-avant "aufeminin", "le Groupe aufeminin " ou la "Société").

Déclaration du responsable de l'information

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, ci-joint, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 30 avril 2015

Le Président du Conseil d'Administration
Marie-Laure Sauty de Chalon